

CAHIER DE RECHERCHE

CONSOMMER DURABLE EST-IL UN ACTE
DE DISTINCTION ?
REPRESENTATIONS, PRATIQUES ET
IMPACTS ECOLOGIQUES REELS AU
REGARD DES DYNAMIQUES SOCIALES

Victoire SESSEGO
Pascale HEBEL

■ DÉCEMBRE 2018



SOMMAIRE

RESUME	4
INTRODUCTION	5
1 ETAT DE L'ART : LA CONSOMMATION DURABLE, UNE NOTION AMBIVALENTE ET PLURIELLE ..	6
Du développement durable à la consommation durable : le rôle du consommateur	6
L'entrée du développement durable dans la sphère de la consommation	6
La consommation durable, ou la « responsabilisation » des consommateurs	6
Consommation durable ou consommations durables : Le répertoire de la consommation durable, diversité de mesure et complexité des évaluations	8
Difficultés de mesure de la consommation au prisme du développement durable.....	8
L'approche par la théorie des pratiques, vers une compréhension socialement ancrée de la consommation durable	10
Réalités de la consommation durables : attitudes et valeurs sociales.....	11
Conscience écologique et pratiques : le grand fossé ?	11
La consommation durable, entre retours en arrière et innovations	12
Consommer des produits/services labellisés « durable », un signe de distinction ? Comment le pollueur écolo pourrait avoir vu le jour : le concept d'éco-habitus.....	13
L'éco-habitus, génèse	13
L'émergence d'un éco-habitus distinctif ?	13
2 METHODOLOGIE	15
Enquêtes utilisées.....	15
L'enquête « Conditions de vie et Aspirations »	15
L'enquête « Tendances de consommation »	16
Analyse lexicale sur une question ouverte : « Si je vous dis consommation durable, à quoi pensez-vous ? »	17
Une typologie des consommateurs à l'aune de la consommation durable	18
3 LA CONSOMMATION DURABLE EN CHIFFRES : PERCEPTIONS ET PRATIQUES	20
Evolution de la sensibilité environnementale des Français	20
Panorama des pratiques durables en France : la transition est-elle amorcée ?.....	23
La consommation et son empreinte, approche à l'échelle nationale : un ralentissement dans la croissance de l'empreinte écologique.....	23
Les pratiques de la consommation durable à l'échelle individuelle à travers l'enquête « Tendances de consommation » du CREDOC : vers un inversement de la tendance ?	24
4 REPRESENTATIONS, PRATIQUES ET IMPACTS ECOLOGIQUES REELS AU RE-GARD DES DYNAMIQUES SOCIALES.....	31
Une traduction du concept de consommation durable à travers l'habitus ? Analyse lexicale à partir d'une question ouverte.....	31
Les représentations mentales de la consommation durable	31
Les différences de représentations selon les professions, niveau de diplômes et de revenu	36
Les différences de représentations selon le sexe.....	39
Les différences de représentations selon l'âge et le type de ménages.....	39
Quelle émergence d'une forme d'éco-habitus en France ? Configurations entre pratiques, gestes et attitudes.....	41
Une corrélation entre sensibilité environnementale et gestes et pratiques, mais avec de faibles implications en termes d'empreinte écologique	41
La médiation des pratiques par la représentation de la consommation durable : préserver la planète n'est pas une affaire personnelle.....	41
Une opposition entre l'empreinte alimentaire et celle liée au logement et à l'équipement.....	44
Cinq classes pour représenter l'espace des attitudes et pratiques durables	46
Eco-habitus frugal et éco-habitus distinctif : quels déterminants sociaux ?.....	50

*Consommer durable est-il un acte de distinction ?
Représentations, pratiques et impacts écologiques réels au regard des dynamiques sociales*

L'ancrage de la consommation durable dans la sphère politique	53
5 DISCUSSION.....	55
6 CONCLUSION	57
BIBLIOGRAPHIE	58
LISTE DES GRAPHIQUES	61
ANNEXES	62
Annexe 1 : Construction des indicateurs de la consommation durable	62
Annexe 2 : Classification ascendante hiérarchique (CAH).....	70
Annexe 3 : Résultats des régressions multinomiales	70
Modèle 1 : Résultats détaillés -modèle avec variables socio-démographiques.....	71
Modèle 2 : Résultats détaillés – modèle avec variables socio-démographiques et variables politiques.....	73

RESUME

La prise de conscience écologique se diffuse dans la société, elle est plus présente chez les plus diplômés (haut capital culturel) et dans les jeunes générations et devrait continuer à se diffuser dans un contexte économique favorable.

Les envies de mieux consommer dans un cadre d'économie circulaire ou dans un cadre de consommation durable se développent dans les catégories à haut capital culturel, notamment au travers de certaines pratiques comme l'achat de produits biologiques, locaux, la location ou l'achat et la vente de produits d'occasion sur internet (par distinction sociale en partie – « Eco-habitus » (Carfagna et al, 2014)).

Les représentations de la consommation durable varient au sein de la société, en lien avec la position sociale et les conditions économiques des individus : conception plus abstraite pour les élites avec l'objectif de protection de la planète, définition concrète par l'économie des ressources et le prolongement de la durée de vie des équipements pour les personnes plus contraintes par leurs ressources économiques, mise en évidence du rôle du modèle agricole pour les professions intermédiaires et les individus en lien avec le monde rural.

Un lien entre attitudes et impact écologique loin d'être automatique : si les élites, et particulièrement celles élites dotées en capital économique, ont adopté certaines pratiques de consommation, évoquées plus haut, elles ont un impact écologique lié à leur consommation important, voire supérieur à la moyenne, particulièrement pour la mobilité et l'équipement. Les professions intermédiaires, relativement plus dotées en capital culturel, ainsi que les individus politiquement engagés à gauche, font preuve d'une plus grande cohérence entre attitudes et pratiques, à travers une plus grande frugalité.

L'intégration des problématiques écologiques dans l'habitus d'un individu, c'est-à-dire dans la matrice de lecture du monde et de décision des individus, n'est pas suffisante pour achever une plus grande durabilité. En effet, les actions écologiques peuvent être intégrées en tant qu'acte distinctif, avec un rôle social symbolique de distinction supplantant une approche plus systémique de la consommation. Ainsi, la consommation durable et l'écologie en général reste cantonnée en France à certains milieux sociaux spécifiques, empêchant sa diffusion à l'échelle de la société et notamment aux groupes s'opposant aux actuels portes paroles de la consommation durable.

Mots clés : consommation durable, consommation, écologie, empreinte environnementale, distinction, pratiques, analyse lexicale, analyse géométrique de données.

INTRODUCTION

L'environnement et le climat a été en 2018 au cœur des préoccupations, entre vagues de froid et de chaleur, inondations et sécheresse, démission de Nicolas Hulot ou même encore le mouvement des « gilets jaunes » s'opposant à une augmentation de la taxe carbone sur le carburant. Les acteurs à l'origine des marches pour le climat prônent, devant l'urgence pointée par le rapport du GIEC, notamment sur les réseaux sociaux, un changement des habitudes de vie, de façon individuelle, afin de déclencher des changements à plus grande échelle, et même des changements dans certaines législations. Ces acteurs invitent les consommateurs à étudier les produits qu'ils achètent, de l'alimentaire à la production d'électricité au choix de certaines banques en fonction de leurs domaines d'investissement¹. En cela, ils montrent la diffusion du concept de consommation durable. L'OCDE définit « la consommation durable » comme « *l'utilisation de services et de produits qui répondent à des besoins essentiels et contribuent à améliorer la qualité de la vie tout en réduisant au minimum les quantités de ressources naturelles et de matières toxiques utilisées, ainsi que les quantités de déchets et de polluants tout au long du cycle de vie du service ou du produit, de sorte que les besoins des générations futures puissent être satisfaits* ». Il est attendu que les consommateurs prennent conscience de leur part de responsabilité dans les pressions exercées sur les ressources et les milieux naturels, et donc de la nécessité d'adapter leurs habitudes de consommation pour pouvoir améliorer la situation.

Les précédents travaux du CREDOC ont mis en évidence que la « consommation durable » s'élargit en même temps qu'elle s'intensifie dans les groupes les plus convaincus. Elle s'inscrit dans une tendance de la consommation caractérisée par la recherche de sens, à travers des achats « éthiques » ou « engagés » réintégrant l'acte individuel dans des préoccupations d'ordre collectif (Mathé, 2009) (Siounandan, Hébel, & Colin, 2013).

Si l'acte de consommation apparaît de prime abord comme quelque chose d'éminemment personnel, acte intéressé, destiné à satisfaire un désir ou un besoin précis, l'achat « éthique » revêt une valeur spécifique pour celui qui l'effectue : la valeur de son achat dépend en partie de son désintéressement. Certes, il reste une part d'intérêt puisque l'individu choisit parmi une gamme de produits correspondant à sa demande. Toutefois, le prix et le produit lui-même se trouvent en partie subordonnés à un arbitrage « éthique ».

Le consommateur est amené à discipliner son comportement en prenant conscience de sa responsabilité dans un certain nombre d'effets négatifs. C'est la reconnaissance de l'incidence des choix de consommation sur les sociétés qui prélude à la volonté de consommer en s'imposant certains critères. La consommation étant au cœur des mécanismes de fonctionnement de l'appareil productif, analyser les ressorts qui permettraient de rendre cette consommation plus durable et donc moins source de destructions écologiques et de changements climatiques incontrôlés, semble primordial dans le contexte actuel.

Après un état de l'art, en nous appuyant sur nos dispositifs d'enquête barométrique du CREDOC, nous proposons dans un premier temps d'étudier l'évolution des sensibilités et des comportements en matière de consommation durable et responsable. Dans un deuxième temps, nous proposons de confronter les représentations mentales des consommateurs au sujet de la consommation durable aux pratiques réelles de consommation en déterminant les facteurs explicatifs de telles pratiques.

¹ Voir par exemple le site <https://ilestencorettemps.fr/> qui proposent de guider les consommateurs soucieux de participer à la transition écologique, ou les enquêtes menées par l'influenceur « Partager c'est sympa », par exemple sur l'investissement de certaines banques françaises dans les énergies fossiles (<https://www.youtube.com/watch?v=IgpisB73QHk>)

1 ETAT DE L'ART : LA CONSOMMATION DURABLE, UNE NOTION AMBIVALENTE ET PLURIELLE

Du développement durable à la consommation durable : le rôle du consommateur

L'entrée du développement durable dans la sphère de la consommation

La notion de consommation durable est intimement liée à la notion de développement durable, notion ayant émergé en 1987 à la suite du rapport Brundtland, et dont nous rappelons ici la définition : « *Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* » (Brundtland, & Khalid, 1988). Cette notion implique donc de considérer les conséquences sur le long terme (incarné par les générations futures) du développement, qu'elles soient économiques, sociales, mais surtout écologiques (la question la plus cruciale étant celle des ressources planétaires, dessinant la frontière des possibles - Geiger, Fischer, & Schrader, 2018), et ce aux différentes échelles (locales, nationales et mondiales). Devant l'épuisement rapide des ressources et la dégradation de l'environnement, les changements nécessaires vont demander une réduction spectaculaire de notre utilisation des ressources, voire probablement une redéfinition radicale de nos modes de développement et de vie (Shove & Spurling, 2013), dont l'ampleur est sous-évaluée par la population (si l'on en croit les résultats de l'expérience HOPE à Aix-en-Provence- Barbier et al., in Pautard et al., 2018)².

Le développement durable peut au départ paraître bien loin de la consommation, la notion de développement ayant un lien fort avec la planification et l'intervention étatique en générale. Pourtant, il touche aux modes de vie, modes de vie en partie structurés par la consommation. La consommation durable peut être définie ainsi : « *ensemble des actions individuelles menées dans le but de satisfaire des besoins, à travers l'acquisition, l'usage et la disposition de biens et de services qui ne compromettent pas les conditions écologiques et socio-économiques des générations (présentes ou futures) à satisfaire leurs propres besoins* »(Geiger et al., 2018, p20). L'angle écologique est celui le plus étudié, même si dans certains domaines, par exemple dans le cas du tourisme durable, l'aspect social apparaît comme central (Van de Walle, Borzakian, & Gourdikian, 2009). La part de la consommation dans l'empreinte écologique et sociale est ainsi le plus souvent appréhendée par la variable macroéconomique de la consommation : le PIB est constitué de la consommation, de l'investissement et des dépenses publiques, si bien que 75% des émissions de gaz à effet de serre sont induites par la consommation des ménages. Cette mesure attribue donc à la consommation des effets liés au système productif dédié aux biens et services de consommation, qui serait ainsi validé par le biais de l'acte de consommation.

Cependant, le passage de la notion de développement durable, relativement large et modulable, à celle de consommation durable impose un certain point de vue, celui de considérer le consommateur comme acteur principal, avec donc une approche d'emblée plus individualiste, en se concentrant sur le choix des consommateurs.

La consommation durable, ou la « responsabilisation » des consommateurs

Ce changement de perspective est en partie lié à l'apparition des labels écologiques et sociaux dans les années 1990, labels qui, pour ne pas entraver le libre-échange, doivent rester une démarche

² En effet, l'expérience consistait à demander aux candidats d'envisager des actions pour réduire leur empreinte carbone, de manière libre et ensuite avec un objectif de réduction de 50%. Les résultats entre les deux méthodes sont très contrastées puisque, spontanément, les actions prévues par les individus ne réduisent l'empreinte carbone que de 27%, soit la moitié de l'objectif envisagé.

volontaire, et donc sont soumis au choix des consommateurs³. Ce passage implique ainsi la responsabilisation des consommateurs (Rumpala, 2009 :969). Rumpala va jusqu'à parler d'une nouvelle phase de la « gouvernementalisation » de la consommation. En effet, la promotion par l'Etat de la consommation durable peut se concevoir comme une manière de gouverner les consommateurs à distance, en influençant leurs comportements mais sans toucher directement à la dynamique de consommation. Le consommateur, en ajustant ses choix aux principes de la consommation durable, envoie des signaux de marché, ce qui va induire des transformations positives de l'offre sur le marché et *in fine* du système de production. Il s'agit de former le consommateur à la consommation durable, pour qu'ensuite il puisse consommer de manière réflexive, dans une logique rationaliste (Rumpala, 2009). Cette logique est également éminemment individualiste, en appelant chaque consommateur à effectuer des efforts personnels. Bien que la notion de consommation durable est au départ émergée d'acteurs institutionnels et académiques (Theys, 2002), elle est renforcée par la montée, notamment dans les pays anglo-saxons, de la consommation engagée, et plus précisément de la consommation, c'est-à-dire le faire de « voter avec ses dollars », dans un contexte de déclin de la démocratie sociale (Carfagna et al., 2014), mais aussi d'échec relatif des politiques publiques en faveur de l'environnement, particulièrement au niveau mondial⁴. L'impact environnemental et social de la consommation est donc attribué avec la consommation durable directement au consommateur, responsable de ses choix. Cela permet de mettre en valeur les pratiques spécifiques très polluantes ou utilisatrices de ressources (on peut penser aux voyages à l'étranger, puisqu'ils contribuent à eux seuls en 2006 à 3% des Gaz à Effet de Serre, alors qu'ils sont minoritaires -Van de Walle et al., 2009). Potentiellement, si adoptés par un grand nombre de consommateurs, les effets de ce mode de consommation sont importants. Les pratiques de consommation collaboratives, qui pourraient permettre, en limitant la fabrication d'objets, de réduire les gaz à effets de serre se sont développées en France mais n'ont que de très faibles effets, excepté sur la mobilité (BIOby Deloitte, CREDOC, & Ouishare, 2016). Malgré les politiques d'encouragement de l'achat de véhicules électriques en Espagne à partir de 2007, l'objectif d'atteindre 1% de véhicules électriques est loin d'être atteint. L'articulation entre l'individuel et le collectif est particulièrement problématique, dans le sens que la responsabilité est individuelle mais les conséquences à l'échelle collective, si bien que s'assurer de « faire sa part » ne garantit pas la réussite globale (Carfagna et al., 2014).

Une nouvelle équation pour le consommateur : concilier système de consommation de masse, traditions et impératif de la consommation durable

La consommation durable implique pour le consommateur de modifier son équation de consommation, pour prendre en compte ses aspects écologiques et sociaux, prise en compte qui relève d'une obligation morale envers les générations futures. Il s'agit donc d'une contrainte supplémentaire, contrainte liée à l'intérêt général, qui implique une forme d'auto-contrôle du consommateur (Rumpala, 2009). Les envies de consommation peuvent souvent se retrouver en contradiction avec les principes de la consommation durable, alors même que le capitalisme, dans lequel s'ancre la consommation de manière générale, tente sans cesse d'entretenir et de créer de nouvelles envies chez les consommateurs.

La transition même implique pour le consommateur de prendre un temps pour reconfigurer, de manière systémique sa consommation, tout en conservant les contraintes qui pesaient déjà sur celle-ci. Par exemple, en matière d'alimentation, le consommateur français doit ainsi intégrer la problématique durable à une équation prenant déjà en compte des aspects économiques, de santé, mais surtout sociaux, dans la mesure où la norme du repas à la française et de la cuisine maison pèsent encore fortement (Dubuisson-Quellier & Gojard, 2016). Ce que la logique de la responsabilisation ne

³ On peut pour cela se rapporter à la position de l'Organisation Mondiale du Commerce sur le sujet (https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/labelling_e.htm), et en particulier le jugement en faveur de la Malaisie en 1992, qui avait dénoncé la politique autrichienne de labellisation obligatoire des bois exotiques (Klabbers, 1990).

⁴ En effet, depuis 50 ans, les émissions de CO² ont plus que doublé (https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/11/13/apres-un-plateau-de-trois-ans-les-emissions-mondiales-de-co2-repartent-a-la-hausse_5214002_3244.html)

prend pas en compte, c'est que la marge de manœuvre du consommateur est relative à ses capacités (notion développée par Amartya Sen), c'est-à-dire à l'ensemble des actions qui lui sont accessibles. Faire appel à cette notion permet de distinguer une personne forcée de consommer de façon durable (par exemple une personne sans-domicile-fixe), d'une personne forcée de consommer de façon non-durable (par exemple, un ménage vivant dans un logement mal isolé faute de moyens), et d'une personne possédant suffisamment de capital économique pour avoir la possibilité de choisir entre les deux modes de consommation (Walker in Shove & Spurling, 2013). Nous tenterons ainsi, quand cela est possible, d'y faire appel pour nuancer notre propos.

Le concept de durabilité reste relativement flou et contenant des points de tensions, puisque les trois piliers du développement durable, à savoir le pilier économique, social et environnemental, peuvent entrer en contradiction les uns avec les autres⁵. C'est pourquoi nous devons à présent nous pencher sur une définition plus concrète de la consommation durable, ou plutôt explorer les multiples définitions qui en existent.

Consommation durable ou consommations durables : Le répertoire de la consommation durable, diversité de mesure et complexité des évaluations

Difficultés de mesure de la consommation au prisme du développement durable

Lorsque l'on se penche sur les incarnations concrètes de la consommation durable, on se heurte tout d'abord à la distinction entre les pratiques qui ont pour objectif d'être durables (telle est en tout cas l'intention des consommateurs) et celles qui le sont en pratique (que cela ait fait partie des intentions du consommateur ou non) (Geiger et al., 2018). Cela explique en partie le nombre très important d'indicateurs qui ont été développés⁶.

Pour ce qui est des impacts environnementaux, on peut considérer la destruction de l'environnement (par la déforestation par exemple et de manière générale par la destruction de l'habitat de la faune et de la flore naturelle), l'impact direct sur l'environnement, notamment la pollution, chimique ou atmosphérique, l'épuisement des ressources non-renouvelables ou encore la quantité de gaz à effet de serre émis par certaines activités, et donc le rôle de ces activités dans le changement climatique. Si ces différents axes peuvent se recouper, ils ne sont pas équivalents, si bien que les indicateurs se concentrent souvent sur l'un ou sur l'autre uniquement. De plus, les indicateurs se concentrent souvent sur un produit ou une pratique en particulier, ou une phase de consommation (il en existe trois : l'acquisition, l'usage et l'élimination). Geiger et al., dans leur article (2018), évoquent ainsi le cas de l'empreinte écologique, pourtant largement utilisée, qui se concentre essentiellement sur la phase d'acquisition et d'usage, et non sur la phase d'élimination. Selon l'approche, les résultats peuvent ainsi être différents. Ainsi, si les émissions carbonees liées à l'usage d'une voiture électrique sont estimées être entre 10 et 26 fois inférieures à celles des véhicules à combustion thermique (Teixeira & Sodr , 2018), la phase de production et d'élimination/recyclage n'a pas été prise en compte.

Ainsi, la difficulté consiste à approcher de manière plus systématique la consommation durable, alors même que celle-ci s'éparpille dans des myriades de produits et de secteurs. A la suite de Geiger et al. (2018), nous prendrons en compte le plus possible les différentes phases de consommation, ainsi que les secteurs où les gestes peuvent avoir les impacts les plus grands (essentiellement le logement

⁵ Comme c'est le cas avec la nécessité d'une sobriété environnementale et les logiques consuméristes de l'économie de marché.

⁶ L'article de Saleem, Eagle, & Low (2018), est ainsi consacré à la construction d'un nouvel indicateur spécifique au secteur automobile, à partir d'indicateurs existant, tandis que Geiger et al. (2018) évoquent au moins une dizaine d'indicateurs parmi les plus connus.

et l'équipement, l'alimentation et la mobilité). Au lieu de tenter de construire un indicateur qui satisfait toutes ces conditions, démarche quasi assurée d'un échec, nous nous emploierons plutôt à la comparaison et l'analyse des configurations de différents indicateurs.

Ainsi, mesurer la consommation durable, en tant que pratique consciente ou en tant qu'impacts, n'est pas une mince affaire, même dans son aspect de mesure scientifique « pure ». Cependant, l'étude de la consommation durable ne peut pas s'arrêter là, dans la mesure où il s'agit d'un fait social, et donc d'un fait régi par des dynamiques, collectives ou non, qui ne relèvent pas de la simple mesure d'une émission, mais plutôt de l'évaluation de pratiques.

Un éventail d'actions : que valent les petits et les grands gestes ? Evaluer la potentialité durable et l'impact réel

Les indicateurs ne sont valables que dans la mesure où ils permettent de mesurer quelque chose qui fait sens dans le contexte historique. Ils lui sont donc relativement spécifiques (Shove & Spurling, 2013, p. 3). Par exemple, mesurer l'impact de gestes comme mettre la climatisation à 25 degrés au lieu de 15 ou 20 degrés a plus de sens aux Etats-Unis en 2009 qu'en France à la même époque, puisque l'usage de la climatisation est quasi-généralisé aux Etats-Unis alors qu'il est plus que minoritaire en France à la même époque. Les résultats du célèbre article de 2009 (Dietz, Gardner, Gilligan, Stern, & Vandenberg) sur le potentiel de réduction de l'empreinte carbone par de « petits » gestes n'impactant pas la qualité de vie, potentiel estimé à 20% des émissions carbone, ne prennent ainsi sens que pour les Etats-Unis, dont l'empreinte carbone est à cette époque plus du double de l'empreinte carbone française (Hertwich & Peters, 2009).

Evaluer le potentiel d'un produit ou d'une pratique n'est ainsi pas l'affaire seulement des sciences dites « dures », mais également des sciences sociales, comme le notent bien Geiger et al. dans leur article (2018). En effet, c'est dans leur place dans la vie sociale que les gestes liés à la consommation durable prennent sens, notamment les « petits gestes ». Ces « petits gestes », bien qu'ils n'aient pas forcément un grand impact, font partie du répertoire de la consommation durable, car ils ont été la porte d'entrée de la promotion de la consommation durable, notamment par l'Etat, comme stratégie de pénétration dans le quotidien (Theys, 2002). Une approche excluant les « petits gestes » exclurait alors des stratégies socialement acceptables, nous empêchant ainsi de voir si la stratégie publique de pénétration du quotidien a une forme d'efficacité, ou si elle dévie les efforts pour consommer durable, en donnant bonne conscience. D'autre part, ignorer ces « petits gestes » serait ignorer la potentielle dynamique de « politisation du moindre geste » (Pruvost, 2015), ou plutôt de politisation de gestes moindres. C'est pourquoi nous les prendrons en compte, à part des « grands gestes ».

L'approche des sciences sociales permet de mettre en évidence un certain nombre d'effets indirects de certaines pratiques. Il y a les effets induits par la production d'un produit ou d'un service, les effets de l'existence de ce produit ou de ce service sur la production et la consommation (effets de second ordre), et les nouveaux produits et services que le premier produit ou service permet de faire exister. On peut prendre l'exemple des maisons à haute performances énergétiques, étudiées par M. Mangold (in Pautard et al., 2018). En effet, si les maisons construites sont effectivement plus efficaces énergétiquement, l'importance pour leurs propriétaires du confort thermique les conduit à chauffer leur maison à une température relativement élevée. De plus, le coût en ressources de la construction de ces maisons et leur situation en milieu périurbain, induisant des trajets en voiture bien supérieurs à ceux d'une maison en centre-ville, font douter sur l'existence réelle de gains dû à la plus grande efficacité énergétique. Le potentiel durable existant grâce à la haute performance de ces maisons n'est ainsi pas garanti de se réaliser, car leur avènement ne se fait pas « toutes choses égales par ailleurs ». Un autre effet indirect difficile à appréhender est « l'effet rebond », notamment exploré par l'ADEME⁷. Cet effet est une conséquence de l'adoption de pratiques durables, et notamment de pratiques relevant d'une forme de sobriété, pratiques qui induisent la réduction du coût de

⁷ <https://www.ademe.fr/expertises/consommer-autrement/elements-contexte/impacts-environnementaux-consommation>

certaines postes de dépenses. Par exemple, consommer moins de viande ou moins chauffer son logement induisent et une réduction de l'impact écologique de sa consommation et une diminution de la facture alimentaire/énergétique. Cela signifie que les dépenses de consommation de ces ménages pour d'autres postes augmentent, avec le risque que ces nouvelles dépenses viennent contrebalancer les gains réalisés.

On se rend ainsi compte que l'étude de la consommation durable nécessite un véritable cadre théorique pour comprendre le système régissant les logiques de consommation. Nous allons pour cela faire appel à la théorie de la pratique, et particulièrement à ses développements depuis le début des années 2000.

L'approche par la théorie des pratiques, vers une compréhension socialement ancrée de la consommation durable

Ce qui est à présent communément appelé « théorie des pratiques » a pour point de départ l'idée que les pratiques, quelles qu'elles soient, sont ancrées dans un contexte social et forment un espace des pratiques, c'est-à-dire que l'on doit appréhender les pratiques relativement les unes aux autres et aux groupes sociaux auxquels elles sont associées. En premier lieu, cela implique de considérer le rôle des normes sociales dans les choix de consommation. Par exemple, pour ce qui est de l'achat de véhicule électrique en Suède, Jansson, Nordlund, & Westin (2017) montre l'influence que peuvent avoir les relations interpersonnelles dans le choix des individus, et notamment le rôle des leaders d'opinion dans l'adoption d'éco-innovations et donc l'importance de les cibler en priorité pour maximiser leur diffusion. En second lieu, plus largement, on peut voir que les pratiques sont ancrées dans des cultures, et souvent dans des sous-cultures. C'est le cas par exemple du véganisme dans les cercles punks au début des années 2000 (Cherry, 2005). Par rapport aux vegans qui ne font pas partis de la culture punk, ils forment une communauté de pratique, ce qui renforce cette pratique et permet de l'approfondir à travers une réflexion collective. Enfin, considérer l'aspect social des pratiques nous encourage à considérer qu'elles s'intègrent à une vision du monde (à travers l'habitus). Ainsi, si d'un point de vue écologique les 4x4 ont un impact néfaste, Yoann Demoli suggère, dans son exploration des propriétés sociales des conducteurs de 4x4 (Demoli, 2013), que loin d'ignorer la nature, posséder ce type de véhicule relève d'un rapport hégémonique et extensif à l'espace, avec notamment la volonté d'accéder avec ce genre de véhicule à une nature encore « sauvage » qui n'est accessible que pour une minorité. Loin d'être coupés de la nature, ces conducteurs sont même souvent ruraux et propriétaires d'animaux de ferme si bien que, loin d'être dans un simple rapport hédoniste à leur véhicule, il s'agit d'un choix en lien avec leur rapport à la nature et leurs modes de vie.

Une approche plus sociologique de la consommation permet ainsi de montrer les autres logiques qui la sous-tendent, logiques qui peuvent rentrer en conflit avec celle de la consommation durable. La théorie des pratiques a pour but notamment de modéliser le système des pratiques afin de comprendre comment utiliser leur inertie et aussi leur potentiel évolutif pour encourager les pratiques durables, en commençant par prendre en compte non seulement les aspects culturels et économiques qui structurent les pratiques et la consommation, mais aussi les aspects matériels. Elle nous invite à replacer les pratiques dans le temps et l'espace, pour mieux comprendre comment peuvent se créer des dépendances collectives à certaines pratiques, et notamment à certaines pratiques non durables. L'exemple du yoga ashtanga est pour cela très parlant (Hui in Shove & Spurling, 2013). En effet, la pratique s'est établie en fondant sa diffusion sur l'enseignement par un guru à des disciples, ce qui nécessite la co-présence des acteurs. Ainsi, bien que le yoga ashtanga ait le potentiel d'être une pratique durable, dans le sens qu'elle ne demande matériellement que très peu, le pilier que constitue la co-présence implique des déplacements importants, et notamment des déplacements dans la ville fondatrice de cette pratique, Mysore, en Inde. Cela montre l'importance, pour chaque pratique, de considérer toutes les actions et ajustements reliées à cette pratique, même quand ces éléments ne semblent pas directement en faire partie. De même, si les pratiques numériques ont un potentiel durable, en évitant un certain nombre de déplacements, la réalité est plutôt celle d'une intensification de diverses pratiques dans le temps, intensification qui génère une consommation d'énergie supplémentaire, tout en n'induisant pas forcément une réduction des déplacements (Røpke et Christensen in Shove & Spurling, 2013). Enfin, si l'on veut recentrer l'analyse sur un individu, on peut utiliser la

notion de « corps étendu » (*extended body*), c'est-à-dire de tous les objets et lieux qui forment une « extension » d'un individu (son logement et ses dépenses énergétiques, les appareils électroniques intégrés à la vie quotidienne...), pour appréhender de façon plus globale l'impact environnemental d'une personne, voire d'un foyer (Wallenboren in Shove & Spurling, 2013).

Le répertoire d'actions de la consommation durable est proche du répertoire d'actions de la consommation engagée, apparue à la révolution industrielle, et notamment le boycott (acheter pour soutenir les producteurs « qui vont dans la bonne direction »), avec des critères écologiques (Dubuisson-Quellier, 2009).

Nous avons vu qu'il n'existe pas *stricto sensu* une consommation durable mais plutôt un répertoire d'actions diverses rentrant dans le spectre de la consommation durable, en raison de la diversité des modes de mesure des impacts de la consommation, de l'étiquetage dans l'espace public de certaines pratiques, mais aussi en raison de la diversité des configurations sociales et spatio-temporelles qui peuvent exister. Forts de ces considérations d'ordre théorique, nous allons à présent nous pencher vers les études empiriques sur la consommation durable, en se penchant sur deux constats structurants : celui du fossé entre attitudes et pratiques d'une part, et celui de l'ancrage de la consommation durable à la fois dans les pratiques du « passé » et dans l'innovation.

Réalités de la consommation durables : attitudes et valeurs sociales

Conscience écologique et pratiques : le grand fossé ?

La recherche en psychologie, et notamment l'approche behavioriste, a longtemps considéré que la consommation durable était un objectif qui pouvait être atteint par l'éducation des populations. En effet, leur hypothèse était la suivante : la plupart des individus auraient des pratiques non-durables sans le savoir, si bien qu'informer des impacts de leur consommation serait suffisant. Cependant, les études menées n'analysent en général pas réellement les comportements, mais plutôt les intentions d'actions, si bien qu'elles suggèrent une cohérence entre les connaissances d'un individu sur les impacts environnementaux, et ses actions (voir par exemple cette étude taiwanaise sur les impacts de l'aérien -Lu & Wang, 2018).

Les études empiriques tournées vers les pratiques réelles offrent un autre constat : l'engagement des ménages dans la modification des pratiques à forte empreinte environnementale est faible, d'où une faible corrélation entre sensibilité environnementale et empreinte écologie au niveau global-même pour les générations nées après 1990, très inquiètes de la dégradation de l'environnement (Ginsburger et Petev in Pautard et al., 2018). L'enquête sur les pratiques environnementales des ménages (Epem) de 2016 montre ainsi le pessimisme de la population par rapport à l'utilité des efforts individuels (un tiers n'y croit pas), notamment parmi les plus jeunes générations. Ces raisonnements prennent sens si l'on considère que chaque individu vit dans une société dont les modes de vie sont moins que soutenables (Bell & Carolan, 2004). Par exemple, la pratique du vélo n'est pas la même dans un contexte où le système de transports est conçu pour la voiture que lorsque les cyclistes sont considérés comme des utilisateurs privilégiés (Watson in Shove & Spurling, 2013). Cela rend notamment la pratique plus dangereuse, mais aussi cela implique de renoncer à de trajets longs, considérés comme normaux par la société. Encourager la pratique du vélo n'est ainsi pas suffisant, puisqu'il s'agit avant tout de chercher à faire que les individus prennent la décision de ne plus utiliser leur voiture, et donc rendre la voiture moins indispensable. De même, une étude menée au Canada sur les immigrants d'origine brésilienne montre que leur sensibilité environnementale n'a pas évolué depuis leur arrivée au Canada, mais que leurs actions ont évolué (notamment le tri des déchets ou l'utilisation de sacs réutilisables pour les courses), en raison de la législation et des structures en place pour favoriser certains comportements (Romero, Laroche, Aurup, & Ferraz, 2018).

Cependant, cela ne veut pas non plus dire que la sensibilité environnementale n'a aucun impact ou aucun rôle à jouer sur les pratiques, seulement qu'il ne s'agit que d'un argument parmi d'autres. Par exemple, une forte sensibilité environnementale induit une valorisation des transports en commun, et donc une expérience de ce type de voyage plus positive (Bouscasse, Joly, & Bonnel, 2018). Dans

certain cas, la sensibilité environnementale, se transformant en vocation, induit même des changements radicaux de vie, comme le cas d'une famille habitant en yourte, étudiée par Geneviève Pruvost (2016). Cependant, cela est possible grâce à l'établissement de réseaux de proches et à une intégration locale, s'ancrant dans une trajectoire à long terme, tout en ne permettant pas totalement de s'extraire de la logique de marché (ils ont une activité de boulangerie) ou de liens avec l'Etat, malgré la volonté de ces individus.

La consommation durable, entre retours en arrière et innovations

D'autre part, l'entrée dans l'espace public de la problématique environnementale a conduit à un certain nombre d'innovations, que ce soit sur le marché automobile, avec l'apparition des voitures hybrides par exemple, ou sur le marché de l'alimentation, avec par exemple le label « agriculture biologique ». Si ces produits sont mis en valeur par leurs producteurs pour leurs vertus « écologiques », ils ne constituent pas tout le spectre des produits durables, mais n'en constitue qu'une partie, appelée « écologie de standing » (Theys, 2002), notamment en raison du prix élevé de ces biens. Ce sont d'ailleurs les biens les plus étudiés par la littérature sur la consommation durable (voir par exemple Jaiswal & Singh, 2018). Dans cette catégorie de biens on retrouve également les innovations technologiques visant à mieux contrôler ou à réduire à même utilisation sa consommation énergétique, comme c'est le cas par exemple des compteurs d'électricité « communicant », permettant une plus grande adaptation des contrats d'électricité, mais aussi une perception en temps réel de la consommation électrique (Poumadère et al., 2015). A ces nouveaux biens et ces nouvelles pratiques s'opposent des pratiques plus traditionnelles, qui avaient cours dans le passé et ont disparues, au moins dans certaines franges de la population. Ces pratiques reposent sur un principe d'économie et de maximisation de l'usage que l'on a des biens, mais aussi de l'environnement immédiat. Si ces pratiques sont importantes à prendre en compte, c'est qu'elles peuvent être pratiquées par des personnes qui n'ont pas accès, voire rejettent « l'écologie de standing ». On peut prendre l'exemple de la Tunisie à la fin des années 2000. En effet, si les produits labellisés « écologiques » par le marché sont l'apanage des urbains et des plus diplômés, les habitants des zones rurales et périurbaines sont ceux qui ont le plus de pratiques traditionnelles (utilisation de couffins traditionnels ou encore consommation de produits agricoles locaux), si bien que, bien que la consommation durable puisse sembler concerner seulement les élites aux yeux du marché, les catégories les plus modestes se distinguent par ces pratiques traditionnelles durables (Abdmouleh, 2007).

Cependant, cette opposition n'est pas absolue, dans la mesure où des pratiques hybrides peuvent apparaître. C'est le cas notamment avec les sites de petites annonces, qui remettent au goût du jour les achats d'occasion, évacués par une certaine logique consumériste, tout en se fondant sur les NTICs. L'encouragement de ces hybridations pourrait se révéler fertile. Par exemple, les achats de téléphones mobiles ont été multipliés par 6 depuis 5 ans, induisant une utilisation plus intensive des ressources. Cependant, la raison principale à l'achat est le remplacement d'un appareil défectueux, alors même que le nombre de réparateur est en diminution (Pautard et al., 2018).

Comment, alors, parvenir à faire changer les pratiques, en faveur d'une plus grande durabilité ? En ancrant les pratiques durables dans le système des pratiques, non simplement en tant que pratiques durables, mais en tant que pratiques tout courts. L'idée serait ainsi de créer un mode de vie et une vision du monde, bref un habitus, qui soit compatible avec la durabilité et les valeurs qui y sont reliées. C'est ce que nous allons explorer à présent, en creusant le concept d'éco-habitus.

Consommer des produits/services labellisés « durable », un signe de distinction ? Comment le pollueur écolo pourrait avoir vu le jour : le concept d'éco-habitus

L'éco-habitus, gènèse

L'idée de l'éco-habitus est avant de tout de trouver un moyen d'intégrer dans l'habitus, une matrice de perception du monde social et une matrice de prise de décision (Bourdieu, 1972). L'une des idées fondamentales de l'habitus est sa capacité à agir de façon inconscience, comme un réflexe. L'éco-habitus parviendrait ainsi à chacun de « *vivre de façon durable sans avoir à fournir de réel effort* » (Bell & Carolan, 2004, p. 226). Cependant, dans le contexte actuel, un habitus orienté vers des pratiques écologiques serait en inadéquation avec le reste de la société. Généralisé, en revanche, l'éco-habitus marginaliserait les pratiques non-durables. Pour faire un pont entre ces deux situations extrêmes, Randolph Haluza-DeLay dans son article de 2008 sur le sujet, se penche vers ce qui peut constituer un lieu d'élaboration et d'expérimentation de l'éco-habitus : les mouvements sociaux, et particulièrement les mouvements écologistes. Il remarque ainsi que le mouvement écologiste s'organise avant tout autour de débats d'idées. Il suggère alors de transformer plus activement les lieux de rencontre en « lieux d'apprentissage » (*sites of learning*), dans l'idée que, par de développement de pratiques, on pourra atteindre les mécanismes prélogiques de l'habitus.

Avec la généralisation du discours de la consommation durable depuis la fin des années 2010, on peut se demander si une forme d'éco-habitus a pu apparaître en France.

L'émergence d'un éco-habitus distinctif ?

Si les conséquences réelles, en termes écologiques et sociaux, de la diffusion de la logique de la consommation durable sont difficiles à évaluer, on ne peut nier l'apparition sur le marché de produits mis en valeur comme étant « durable ». Ces produits se différenciant des autres biens sur le marché, jouissent d'un certain pouvoir de marché et peuvent donc imposer des prix plus élevés, si bien qu'ils s'inscrivent dans le cadre de « l'écologie de standing » (Theys, 2002). C'est le cas notamment dans l'immobilier, avec les quartiers à Haute Qualité Environnementale (HQE), se plaçant sur le haut du marché, ou encore du tourisme durable, perçu par beaucoup comme un produit de luxe réservé à un petit nombre d'initiés (Van de Walle & Reinault, 2010). Finalement, la situation semble encourager une consommation durable qui serait socialement ancrée, par la segmentation du marché de la consommation. Cependant, le capital culturel peut participer autrement de ce phénomène. Par exemple, l'intérêt pour l'histoire lié à l'accumulation de capital culturel rend plus facile la mise en valeur des produits d'occasion, par un processus de mémorialisation des objets (Gabel, Debary, & Becker, 2011).

Ces éléments suggèrent ainsi l'apparition de pratiques de consommation durable, mais des pratiques qui resteraient cantonnées aux classes supérieures, et notamment à celle dotées en capital culturel. Ce qu'un ensemble de quatre études américaines révèle (Carfagna et al., 2014), c'est que cette segmentation peut également être un moyen pour les classes supérieures, notamment celles relativement plus dotées en capital culturel, **de se distinguer**. Ainsi, si une forme d'éco-habitus, c'est-à-dire une intégration dans l'habitus de certains groupes sociaux de pratiques durables, avec notamment le mythe (nécessaire) de l'efficacité de l'action individuelle (Carfagna et al., 2014: 160-161), est apparue aux Etats-Unis. C'est **un éco-habitus distinctif**, participant d'une revendication pour une reconnaissance sociale (pour les personnes relativement moins bien dotées en capital économique). Cet habitus est d'autant plus distinctif qu'il s'ancre dans une démarche considérée comme politique et collective. Les gestes sont ainsi réévalués à l'aune du politique, à l'image des chantiers autogérés, où le choix des matériaux de construction ou de l'outillage avec pour objectif de se distinguer des modes « classiques » de construction (Pruvost, 2015). Avant de creuser plus en avant les conséquences des fondements distinctifs de cet habitus, tournons-nous à présent vers la manière dont se traduit, en termes d'habitus, l'intégration de problématiques et pratiques durables aux Etats-Unis.

Carfagna et al. (2014) observent une forme de reconfiguration d'opposition en termes de valeurs qui séparaient auparavant classes populaires et classes supérieures, par rapport au capital culturel. Ainsi, la valorisation du cosmopolitisme, par opposition avec le local, est remplacée par une valorisation du local, mais un local conceptualisé et valorisé dans ce contexte écologique, bien loin toujours de la valorisation du local par les catégories populaires, valorisation qui reste bien plus ancrée à la réalité, à travers un capital d'autochtonie (Renahy, 2005). Cette dynamique est aussi à l'œuvre dans la revalorisation d'une forme de matérialisme et du travail manuel, notamment avec un accent mis sur le processus de fabrication. Par exemple, les personnes ayant adopté des produits d'entretiens « verts » remettent en valeur « l'huile de coude » comme signe de validation. La distinction entre capital économique (relativement) élevé ou non entre en jeu dans le rapport à l'écologie, les plus dotés en capital économiques se tournant vers les biens de consommation et un raisonnement prenant en compte les bénéfices économiques, tandis que les plus dotés en capital culturel se distancient de cela par une réflexion moins ancrée liée à la réalité du marché, souvent même rejetée dans le principe.

Cependant, il n'est même pas certain que cette forme d'éco-habitus soit, en termes d'empreinte écologique, efficace. D'une part car il est présent dans une partie de la population ayant une empreinte écologique relativement élevée au départ en raison de leur relatif pouvoir d'achat. Enfin, il nous faut pointer les conséquences de l'aspect distinctif d'un tel habitus, s'il existait. En effet, la conséquence majeure est l'édification d'une barrière symbolique liée aux pratiques qui serait associées avec une forme d'éco-habitus distinctif, si bien qu'il s'agirait pour les autres catégories sociales elles-mêmes de se distancier de pratiques « radicales ». C'est déjà le cas pour les pratiques alimentaires écologiques, par contraste avec la norme du « repas à la française », qui est globalement acceptée par tous (Dubuisson-Quellier & Gojard, 2016).

Cette revue de littérature nous a permis de mieux circonscrire la consommation durable. D'une part, elle implique au départ une individualisation de la mesure de l'impact écologique, ou au moins une réduction à l'échelle du ménage, ainsi qu'une forme de responsabilisation du consommateur, sans que cela signifie qu'il faille se passer d'une analyse à l'échelle collective. De plus, face aux difficultés de mesure de l'impact écologique, nous sommes amenés à parler plutôt du répertoire des pratiques de la consommation durable, répertoire que nous chercherons à appréhender à travers une approche systémique, en prenant en compte les domaines et les actions ayant un fort impact, ce tout au long du cycle de vie des produits, en articulant les pratiques dans le temps et l'espace. Cette systématisation, dont nous avons posé les bases dans cette introduction, cherchera également à prendre en compte l'aspect collectif et culturel des pratiques, grâce notamment à l'usage de la théorie des pratiques, dans le but de mieux expliquer le fossé qui existe entre la sensibilité à l'environnement et les pratiques. Enfin, nous avons mis en évidence d'une part un étiquetage social varié des pratiques du répertoire de la consommation durable, si bien que la valeur écologique « sociale » et la valeur écologique « réelle » puissent être en inadéquation. Ainsi, certaines catégories pourraient avoir intégré les pratiques socialement valorisées, notamment dans un but distinctif, en les intégrant à leur habitus.

Ces éléments nous invitent à aborder la consommation durable sous trois angles : l'angle de la durabilité effective de la consommation, à travers le développement d'indicateur relatif aux 3 domaines de la consommation des ménages les plus importants, à savoir la mobilité, le logement et l'équipement et l'alimentation, l'angle des attitudes face à l'environnement et des pratiques qui y sont socialement associées (notamment ce que nous appellerons les « petits gestes »), et enfin l'angle de la distinction par la consommation durable. Cette triple perspective nous guidera dans l'analyse de la consommation durable en France en 2018, de ses réalités et de ses potentiels. Nous testerons particulièrement les hypothèses suivantes :

- H1 : il existe en France une forme d'éco-habitus, c'est-à-dire une intégration des préoccupations écologiques dans l'habitus de certaines classes sociales.

- H2 : cet habitus peut être distinctif, dans le sens que la reconfiguration de l'habitus à l'aune des problématiques environnementales peut avoir pour fonction première de distinguer un groupe des autres groupes sociaux.
- H3 : l'éco-habitus, particulièrement lorsqu'il est distinctif, est en deçà de son véritable potentiel, malgré l'adoption de certaines pratiques durables.
- H4 : la prédominance du capital culturel sur le capital économique joue un rôle dans la construction de l'éco-habitus.
- H5 : Globalement, si la notion de consommation durable et sa pratique se diffusent, la non-durabilité de notre société est maintenue.
- H6 : les représentations de la consommation durable sont socialement ancrées.

Pour cela, nous allons d'abord dans un premier temps revenir sur l'évolution des perceptions et des pratiques de la consommation durable en France, en prêtant notamment attention aux comportements des personnes dotées en capital culturel, grâce aux enquêtes menées par le CRÉDOC, et particulièrement les enquêtes « Conditions de vie » et « Tendances de consommation », qui offrent des séries relativement longues. Dans un second temps, nous nous recentrerons sur l'enquête « Tendances de consommation » 2018, pour explorer les représentations de la consommation durable, d'une part, en recourant à l'analyse lexicale, et d'autre part en construisant une série d'indicateurs liés aux différents aspects de la consommation durable, indicateurs qui nous permettront ensuite de réaliser une typologie des consommateurs et de tester nos hypothèses. Mais avant cela, il nous faut expliciter les enquêtes et méthodes employées.

2 METHODOLOGIE

Enquêtes utilisées

L'enquête « Conditions de vie et Aspirations »

L'une des missions d'intérêt général du CRÉDOC est de poursuivre la constitution et la mise à jour d'un fonds de connaissance relatif aux conditions de vie et aux opinions de la population. Le CRÉDOC a mis en place pour cela l'enquête « Conditions de vie et Aspirations », qui est menée deux fois par an depuis 1978. C'est la seule enquête sociologique répétée chaque année en France ayant 40 années d'existence.

Ce système d'information alimente des travaux de recherche pour plusieurs organismes publics et ministères, ainsi que des programmes de recherche spécifiques au CRÉDOC. Tous ces travaux ont pour objectif de faire progresser la connaissance et le suivi dans le temps des conditions de vie de la population, de ses aspirations, l'évolution de ses modes de vie, des représentations et des valeurs, afin d'aider les acteurs institutionnels, associatifs, et privés à répondre aux besoins et attentes du corps social.

Il aborde des thèmes aussi divers que les conditions de logement, les comportements en matière de transport, les pratiques culturelles et de loisirs, la vie politique et citoyenne, le rapport à la famille, l'environnement, les attentes par rapport aux politiques publiques, le soutien au modèle social, le rapport aux nouvelles technologies, à la science, les inquiétudes et les sujets de préoccupations, la perception de la conjoncture économique, de l'évolution du pouvoir d'achat ou du chômage.

Deux vagues d'enquêtes sont réalisées chaque année : au mois de juin, une collecte d'information en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de 2000 personnes, âgées de 18 ans et plus, en

France métropolitaine ; aux mois de décembre-janvier, une collecte en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 3000 personnes. Le champ est élargi aux 15-18 ans, et, en plus des habitants de la France métropolitaine, les habitants de la Corse et des DOM-COM sont inclus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas : par régions, puis à l'intérieur de chaque région, des quotas par taille d'agglomération, âge x sexe, professions-catégories sociales, niveau de diplôme. Les objectifs sont calculés d'après les résultats du dernier recensement de la population en tenant compte du dernier bilan démographique de l'Insee. Un redressement final est effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale.

L'enquête « Tendances de consommation »

L'autre mission d'intérêt général du CRÉDOC est de poursuivre la constitution et la mise à jour d'un fonds de connaissance relatif à la consommation. A ce titre, un système d'enquête « Tendances de consommation » a été mis en place par Saadi Lahlou en 1992. Ce système repose sur une interrogation annuelle réalisée par téléphone. L'essentiel de la suite de notre travail va à présent se fonder sur les résultats de l'enquête « Tendances de consommation » du CRÉDOC, et particulièrement l'édition de 2018, réalisée par téléphone auprès de la population française et comportant un module consacré à la consommation durable. Nous nous référerons également aux autres éditions de l'enquête, enquêtes réalisées annuellement depuis 1992, ce qui nous permettra d'avoir une perspective de long terme. Nous détaillons à présent la méthodologie de l'enquête 2018, méthodologie cependant relativement stable au cours du temps.

L'enquête a été réalisée entre le 27 juin 2018 et le 17 juillet 2018 par téléphone, auprès d'un échantillon de 1 004 personnes âgées de 18 ans et plus représentatif de la population française, selon la méthode des quotas, avec les variables suivantes : sexe, âge (par tranches décennales), régions, densité de population, CSP et diplôme (inférieur ou supérieur au baccalauréat). Ces quotas doivent être respectés par l'organisme d'enquête à 0,5 points de pourcentage près et se fondent sur les résultats de l'enquête Emploi de 2016 menée par l'INSEE. Afin de maximiser la fiabilité des résultats, les données empiriques sont ensuite redressées pour être exactement représentatives de la population française (toujours à l'aide de l'enquête Emploi 2016).

De manière générale, cette enquête a pour objectifs de préciser les comportements de consommation de la population française. Elle s'intéresse donc aux habitudes d'achat des consommateurs, à leur sensibilité quant aux questions actuelles (environnementales, sanitaires...) et leur influence sur les intentions d'achat, ainsi qu'à leurs conditions de vie.

Le choix a été fait de poser les questions relatives aux quotas en début de questionnaire, tandis que le reste des questions relatives aux autres variables socio-démographiques (incluant notamment le revenu, le diplôme détaillé ou encore l'engagement politique ou la pratique religieuse) se trouvent à la fin du questionnaire.

Le module consacré à la consommation durable s'intéressait d'une part aux représentations de la consommation durable et sa perception, à travers notamment une question ouverte, et d'autre part aux pratiques de consommation durable, au travers de l'influence de « labels » ou de certaines caractéristiques (comme la durée de vie) sur l'intention d'achat, à travers les achats réels de ces produits, à travers la consommation de protéines animales, les pratiques de mobilité et d'équipement et enfin le recours à l'économie collaborative et par là la circulation des biens (achats neufs ou d'occasion, revente ou abandon...).

Avant d'entreprendre des analyses plus complexes, un panorama descriptif de la sensibilité environnementale et de la consommation durable en France a été réalisé avec ces deux systèmes d'enquêtes utilisées en évolution.

Analyse lexicale sur une question ouverte : « Si je vous dis consommation durable, à quoi pensez-vous ? »

L'exploitation de questions fermées d'opinion sur les problèmes environnementaux et la consommation durable posées en évolution dans nos systèmes d'enquête nous informe sur des tendances importantes. Pour aller plus loin et accéder aux représentations mentales, dans la lignée des travaux du CREDOC réalisés depuis le début des années 90, nous proposons d'utiliser une question ouverte « Si je vous dis consommation durable, à quoi pensez-vous ? » traitée en analyse lexicale (Yvon, 1990, p18)(Beaudouin & Lahlou, 1993).

Cette dernière, par la mise en évidence des associations de mots saillantes du discours spontané des consommateurs et la constitution de classes de discours, va au-delà du simple comptage des fréquences. Elle est particulièrement appropriée quand il s'agit de mettre au jour les représentations qui orientent leur appréhension d'un sujet donné. Cette méthode permet d'enquêter sans a priori sur la définition de la notion de consommation durable, et par là de saisir la diversité des idées que les consommateurs s'en font. Toute analyse lexicale nécessite une première mise en forme du corpus, nous choisissons de faire un regroupement des formes lexicales sous un même lemme : c'est la lemmatisation du corpus. Pour lemmatiser le vocabulaire d'un texte écrit en Français, on ramène en général :

- les formes verbales à l'infinitif ;
- les substantifs au singulier ;
- les adjectifs au masculin singulier ;
- les formes élidées à la forme sans élision » (Lebart, 1994).

Il s'agit ici de réduire la diversité du vocabulaire pour mieux mettre en évidence les proximités sémantiques. La lemmatisation automatisée d'Iramuteq ne permet pas toujours de prendre la racine des mots qui sont utilisés sous forme de nom ou d'adjectif. Nous avons manuellement mis le même lemme pour les noms et adjectifs. La mise en forme des données aboutie à la construction d'un tableau lexical croisant les individus et les lemmes retenus. La lemmatisation a permis de retenir 451 lemmes actifs à partir des 1988 formes graphiques différentes que contenait le corpus.

Pour accéder aux représentations mentales les moins influencées par l'enquêteur, la question a été posée en début de la partie du questionnaire portant spécifiquement sur la consommation durable. Les questions précédentes ne portaient que sur les critères de choix des produits intégrant indirectement quelques éléments sur la durabilité (mention dans les raisons d'achat des garanties écologiques ou du bio), elles étaient aux milieux d'autres considérations (notamment des considérations économiques, ou de plaisir lié à la consommation), si bien que l'on peut estimer qu'elles étaient sans influence majeure sur les enquêtés.

Nous utilisons la méthodologie développée par Reinert (1983), sur un tableau croisant les formes pleines et des segments de texte, méthode dont la robustesse a notamment été testée par le CREDOC (Beaudouin & Lahlou, 1993), en effectuant une Classification à Descendante Hiérarchique, à l'aide du logiciel Iramuteq.

L'analyse factorielle des correspondances (AFC, développée par Benzécri en 1975, à l'origine pour l'analyse lexicale) s'avère ensuite particulièrement efficace pour décrire un tableau de contingence tel que celui croisant une variable qualitative (chaque classe de la classification ascendante, des variables socio-démographiques) et les lemmes. Le graphique de l'AFC représente de façon structurée les lemmes.

Cela nous permettra dans un premier temps d'identifier des ensembles lexicaux existant dans la population générale. Puis, nous nous intéressons aux lexiques associés plus spécifiquement à certaines variables, notamment la classe sociale et le diplôme, dans le but de tester l'hypothèse de l'éco-habitus chez les ménages les plus dotés en capital culturel, et de voir à quelle représentation de la consommation durable il est associé. Pour cela, nous réaliserons des, où les réponses seront agrégées selon les modalités de la variable étudiée.

Une typologie des consommateurs à l'aune de la consommation durable

Selon la théorie des pratiques, l'influence des modes de vie (ou de l'habitus selon Bourdieu) bouscule les comportements des consommateurs qui ne peuvent pas toujours adopter les comportements qui correspondent le plus à leurs attentes. Nous avons souhaité confronter les représentations mentales (mesurées par la classification de l'analyse lexicale) aux pratiques de consommation durable (déclaratives dans l'enquête « Tendances de consommation »). Notre revue de littérature ayant montré la complexité de la question des pratiques, nous avons entrepris la construction non pas d'un indice synthétique, comme cela a souvent été l'objectif par le passé, mais de plusieurs indicateurs, indicateurs destinés à « capter » différents aspects de la réalité (et donc ne se recoupant pas). L'objectif n'est pas de comparer les indicateurs mais plutôt que comprendre les configurations qui existent entre les attitudes et les différents types de pratiques. Ainsi, nous avons construit les indicateurs suivants (voir Annexe 2 pour le détail de cette construction) :

- Trois indicateurs sectoriels cherchant à évaluer l'empreinte écologique de la consommation des individus, allant croissant avec l'impact : l'impact de l'alimentation, et essentiellement par rapport à la consommation de protéines animales, l'impact des mobilités, avec un poids important accordé aux trajets en avion, et l'impact du logement et de l'équipement (et notamment l'équipement numérique et son utilisation) ;
- Un indicateur de « petits gestes » associés à la consommation durable, avec des gestes « positifs » (comme porter attention à l'étiquette énergétique) mais aussi des gestes négatifs (avoir abandonné un vélo dans une décharge au lieu de le revendre ou de le recycler), indicateur allant croissant avec le nombre de gestes « positifs » (après compensation des gestes négatifs) ;
- Un indicateur de recours à l'économie collaborative, croissant avec l'intensité de la pratique, secteur qui est fortement associé à la consommation durable, bien que les effets durables n'en soit pas avéré (par exemple : le covoiturage peut venir se substituer au train, à l'empreinte écologique plus faible, ou même susciter des trajets qui n'étaient pas effectués auparavant) ;
- Un indicateur ayant pour objectif de rassembler les pratiques et déclarations participant d'une forme de distinction, en se référant à des pratiques apparues relativement récemment et en se fondant sur les résultats de l'analyse lexicale.

Deux choix méthodologiques importants ont été réalisés dans la construction de ces indicateurs. D'une part, le choix de la construction d'indicateurs synthétiques plutôt qu'une analyse de données sur les questions prises individuellement a été fait dans le but d'assurer une forme de robustesse des résultats, étant donné que notre enquête ne comporte que 1004 individus, en évitant notamment que les modalités les moins représentées (par exemple « faire du troc régulièrement » ou se déclarer vegan) ne déterminent les axes de notre analyse. D'autre part, la distinction entre « pratiques » et « attitudes », particulièrement pour les indicateurs visant à évaluer l'empreinte écologique de certains types de pratiques, a été faite de manière assez stricte. En particulier, les questions portant sur les intentions d'achat ont été considérées comme des attitudes et non comme des pratiques. Enfin, ces indicateurs ne doivent pas s'interpréter indépendamment de l'enquête : ce que l'on cherche à représenter avec ces indicateurs, c'est l'étendu des pratiques possibles étant données les questions qui ont été posées. C'est particulièrement le cas avec les indicateurs dits « d'empreinte », puisqu'avoir un score de 0 pour son empreinte alimentaire ne signifie pas que l'alimentation n'a aucun impact, mais plutôt que l'impact est minimisé dans le champs des possibles, ici dans la consommation de protéines animales.

Ces indicateurs servent ensuite à réaliser une AFDM (Analyse Factorielle de Données Mixtes). Le recours à l'analyse de données (Lebart, 1984), méthode ayant émergée dans les années 1960, permet une démarche descriptive inductive, ce qui est adapté à des situations où l'objet de notre étude, l'éco-habitus, peut prendre différentes formes. Tenter de catégoriser les individus *a priori* n'aurait ainsi pas grand sens. Nous ne pouvons ainsi pas d'emblée tester des hypothèses, si bien qu'une

approche inductive est plus adaptée à nos analyses. De plus, nous cherchons à appréhender l'espace social de la consommation durable, à travers attitudes et pratiques, avec des hypothèses en termes de distinctions, si bien que nos préoccupations, bien que plus précises, peuvent être rapprochées de celles de Bourdieu dans *la distinction* (Bourdieu, 1979), où l'analyse de données se révèle appropriée.

L'utilisation du modèle de l'AFDM nous permet de ne pas mettre sur le même plan les variables d'attitudes et les variables de pratiques. En effet, cette méthode, développée plus tardivement, dans les années 1990, permet de faire une analyse recourant à des variables qualitatives et des variables quantitatives, tout en s'assurant qu'elles ne soient pas considérées comme étant sur le même plan. Les variables d'attitudes ont ainsi été mises sous forme qualitatives, tandis que les variables de pratiques sont restées sous forme de variables quantitatives. En cela, notre méthodologie se rapproche de celle développée dans Ginsburger et Peter (in Pautard et al., 2018), puisqu'ils réalisent une Analyse Factorielle Multiple avec les variables d'attitudes et d'engagement sur un plan et les variables de pratiques sur un second plan, l'AFDM et l'AFM étant équivalentes quand on analyse deux plans différents (Pagès, 2004). Cependant, nos indicateurs de pratiques se réfèrent à l'impact écologique mais aussi aux pratiques ayant un impact faible mais étant socialement valorisées comme durable. De plus, contrairement à Ginsburger et Peter, nous ne cherchons pas à tester la relation entre attitudes et pratiques, mais plutôt les configurations qui peuvent exister. Enfin, même si nous bénéficions de moins d'individus que l'enquête Epem, la complétude de nos données nous permet de ne pas devoir recourir aux individus « fictifs », c'est-à-dire de devoir prendre la moyenne par groupe déterminé (avec une cinquantaine de groupes en tout), ce qui ne permet pas de prendre en compte les variations au sein de certaines classes sociales.

Nous avons ensuite réalisé une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) à partir des axes de l'analyse de données, qui permet de rassembler les individus les plus semblables, tout en maximisant les différences entre les différentes classes d'individus. Cela nous permettra de passer des configurations des attitudes et des pratiques à une analyse sociologique des espaces sociaux dans lesquels on est susceptible de retrouver telle ou telle configuration. C'est à partir de ces classes, dans la mesure où l'on distinguerait une ou des formes d'éco-habitus, que nous testerons les hypothèses formulées à la fin de notre problématisation, grâce à une régression multinomiale. Cet emboîtement de méthodes s'inspire notamment d'une démarche semblable menée par Coulangeon dans un article sur la stratification des goûts musicaux (Coulangeon, 2003), qui fait référence encore aujourd'hui. Le recours à une régression multinomiale, en plus des seuils de significativités donnés par la loi hypergéométrique dans le cadre de la CAH, permet d'exprimer les disparités en utilisant des odds-ratios, en mesurant l'augmentation des chances relatives en fonction de diverses variables socio-démographiques. De plus, une régression permet de mieux représenter le pouvoir explicatif des variables socio-démographiques considérées.

3 LA CONSOMMATION DURABLE EN CHIFFRES : PERCEPTIONS ET PRATIQUES

Evolution de la sensibilité environnementale des Français

De manière de plus en plus régulière, **les scientifiques et les médias**⁸ alertent l'opinion publique sur le dérèglement climatique. Parallèlement, les **épisodes climatiques exceptionnels** de sécheresse, vagues de chaleur et incendies, d'inondations ou de vagues de froid attirent de plus en plus **l'attention de la population**⁹, y compris dans des régions du monde qui semblaient jusqu'à lors épargnées par ces phénomènes. Ainsi, la vague de chaleur extrême et les épisodes de sécheresse qui ont touché l'Europe du nord, notamment la Scandinavie, au printemps 2018 ont été identifiés comme un symptôme du réchauffement climatique. L'intensification des incidents et leur traitement médiatique **ont installé dans l'opinion l'idée que l'effet de serre avait un impact sur le climat**. Selon l'ADEME, en 2017, les deux tiers des Français (62%) pensent que les désordres climatiques (tempêtes, inondations) sont causés par l'effet de serre (contre 32% en 2001)¹⁰.

Dans ce contexte, le mois de juin 2018 est marqué par une hausse des préoccupations environnementales : parmi 11 sujets de préoccupation proposés¹¹, **24% des Français déclarent que la dégradation de l'environnement figure parmi leurs deux préoccupations principales**. Cette préoccupation **passé même devant le chômage** (21%), pour la deuxième fois en trente ans¹² et la première fois depuis 2003.

Il faut dire que la conjoncture économique (léger recul du chômage, progression du pouvoir d'achat après de longues années de récession) est favorable au développement de la sensibilité écologique. Les enquêtes Conditions de vie du Crédoc démontrent en effet que la conjoncture économique impacte les préoccupations environnementales des Français, ces derniers reléguant les questions environnementales au second plan en période de crise.

⁸ Voir par exemple Le rapport 2018 du GIEC « Les impacts d'un réchauffement climatique global de 1,5 °C par rapport à 2 °C et les trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre à suivre pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, dans le cadre plus général du développement durable et de l'éradication de la pauvreté ». Qui a donné lieu à de très nombreuses reprises dans la presse : « Le rapport glaçant du GIEC », Libération 7 octobre 2018, « Ce qu'il faut retenir du rapport du GIEC sur la hausse globale des températures », Le Monde 8 octobre 2018, « Le Giec appelle à des transformations «sans précédent» pour limiter le réchauffement », Le Figaro 09 octobre 2018, etc.

⁹ En France selon les études du CREDOC pour le SOeS, entre 2007 et 2015, les catastrophes naturelles (+ 15 points) et la disparition de certaines espèces végétales ou animales (+ 10 points) se sont imposées comme des sujets d'inquiétude de premier plan en matière d'environnement, au détriment des pollutions de l'air (- 8 points) et de l'eau (- 6 points). <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/ar/424/1296/preoccupations-environnementales-francais-1.html>

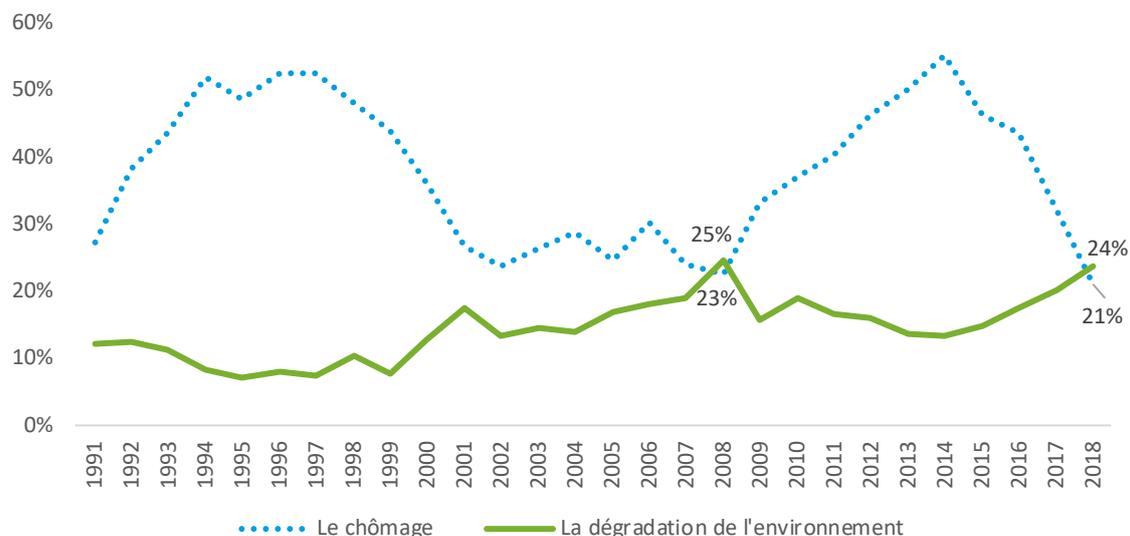
¹⁰ Source ADEME, enquêtes sur les représentations sociales du changement climatique 2001-2017.

¹¹ Le chômage, les maladies graves, la dégradation de l'environnement, la pauvreté en France, la pauvreté dans le monde, la drogue, la violence et l'insécurité, les tensions internationales, les conflits sociaux, l'immigration, l'Europe.

¹² *Etre l'entrepreneur de son bien-être*, Note de conjoncture sociétale du Crédoc, 2018.

Graphique 1 : Chômage et environnement, des préoccupations contracycliques

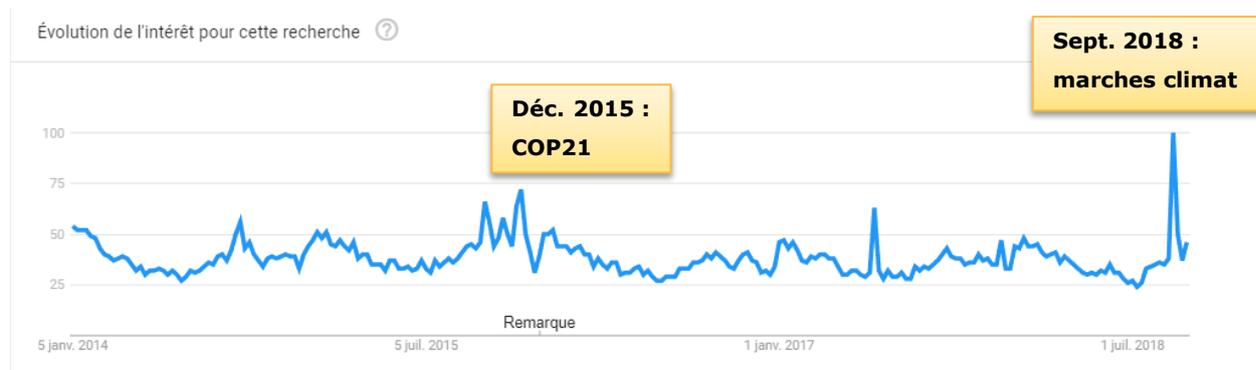
« Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ?
– La dégradation de l’environnement – Le chômage », en %



Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et Aspirations »

Cette sensibilité pourrait continuer à s’accroître. Récemment d’autres événements ont montré la sensibilité de l’opinion à ces questions : fortes réactions à la démission du ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot fin août, marches pour le climat en septembre et médiatisation importante de la publication en octobre d’un rapport du GIEC alertant sur les risques associés à un réchauffement climatique supérieur à 1,5°C. Ces événements semblent avoir ravivé le besoin de s’informer sur les questions climatiques, comme en témoigne la progression des recherches effectuées sur Google par les Français depuis cinq ans.

Graphique 2 : Les recherches Google sur le mot « climat » en France ont atteint leur maximum en septembre 2018



Source : CREDOC à partir de Google trends – recherches du 1er janvier 2014 au 20 septembre 2018

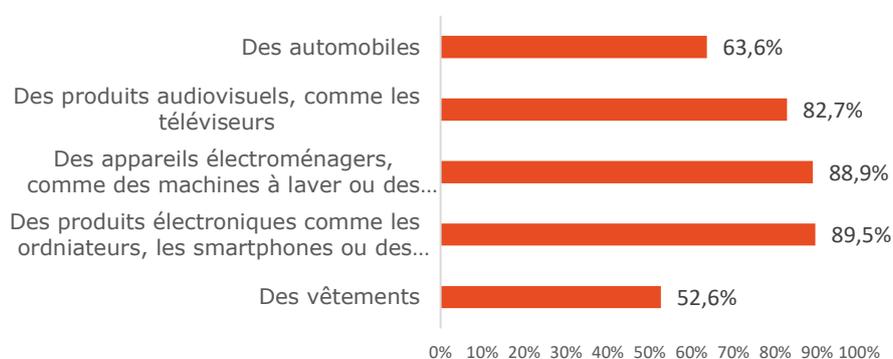
Plusieurs indicateurs semblent donc indiquer que l’opinion publique est de plus en plus informée et préoccupée par la dégradation de l’environnement. Dans ce contexte, une généralisation des comportements favorables à la réduction des dépenses d’énergie est-elle à prévoir ?

Les Français se montrent de plus en plus disposés à agir individuellement. Selon l'ADEME¹³, un Français sur cinq est d'accord avec l'idée selon laquelle « presque tout ce que nous faisons dans la vie moderne nuit à l'environnement » et la part de ceux qui jugent qu'« il ne sert à rien de faire des efforts pour l'environnement si les autres ne font pas de même » a nettement diminué en 10 ans, passant de 41% en 2005 à 32% en 2016. Des données de la commission européenne¹⁴ vont dans le même sens : 85% des Français estiment qu'en tant qu'individu, ils peuvent jouer un rôle dans la protection de l'environnement en France.

Cette disposition à agir individuellement passe également par une certaine remise en cause de l'économie, et notamment des industriels. En effet, une large majorité de la population française estime que les fabricants raccourcissent volontairement la durée de vie de nombreux produits (vêtements, électronique, électroménager, audiovisuel et automobile), créant ainsi une forme d'obsolescence programmée. Près de 90% de la population française estime ainsi que l'obsolescence programmée est une réalité pour les appareils électroménagers et les appareils électroniques.

Graphique 3 : Part de la population française estimant que l'obsolescence programmée est une réalité (par type de produit)

Selon vous, certains fabricants raccourcissent-ils volontairement la durée de vie... (en %)



Source : CREDOC, enquête « Tendances de consommation » 2018

Ces inquiétudes face à la durée de vie des produits se traduit de plus dans les intentions d'achat. En effet, 67% de la population française déclare être incité à acheter un vêtement si sa durée de vie est longue. Pour les équipements électroniques, 83% déclarent être incité à acheter si le produit a une longue durée de vie, 76% s'il est possible de réparer ou de faire réparer le produit. Ainsi, la population française semble prête à agir en faveur de l'environnement, notamment à travers leur consommation (ici, leur consommation de biens durables ou semi-durables). Qu'en est-il dans les pratiques ? Penchons-nous à présent sur les pratiques durables en France ainsi que sur l'empreinte écologique de la population française.

¹³ S. Martin et E. Pautard, ADEME/Service économie et prospective et CGDD/Service de la donnée et des études statistiques, « La prise en considération de l'environnement par les Français : regards rétrospectifs, in Théma, Modes de vie et pratiques environnementales des Français, CGDD, avril 2018 ».

¹⁴ Eurobaromètre spécial n°468 « Attitudes of European citizens toward the environment », Novembre 2017

Panorama des pratiques durables en France : la transition est-elle amorcée ?

La consommation et son empreinte, approche à l'échelle nationale : un ralentissement dans la croissance de l'empreinte écologique

Entre 1990 et 2013, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 10,8% en France, passant de 552 Mt à 492 Mt (« Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) », 2017). Or, si l'on regarde le découpage sectoriel de ces émissions, on se rend compte que le secteur principal où elles ont diminué est **l'industrie manufacturière**, dont les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont diminué de 41%. Les émissions des transports, émissions essentiellement liées aux déplacements privés¹⁵, étaient en légère hausse, passant d'un peu de plus de 88 Mt à environ 98 Mt, soit une hausse de 11%. Compte tenu de la croissance de la population française, l'augmentation des GES par personne diminue légèrement et même pourrait se stabiliser.

Cependant, ces données sont à nuancer en raison de la **délocalisation d'une partie des émissions de GES** avec la délocalisation d'une partie de la production industrielle. On estime ainsi que, en 2012, en prenant en compte les importations, les émissions de GES augmentent de 46%¹⁶. Ainsi, **l'empreinte carbone** par personne n'a connu qu'une légère baisse entre 1990 et 2012, passant de 11,6 à **10,5 tonnes équivalent carbone** (« Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) », 2017).

Si l'on se penche sur la répartition de l'empreinte carbone des ménages (et donc de la consommation), **trois secteurs occupent une place centrale, en représentant 68% du total : le logement (27%), les transports (27%) et l'alimentation (16%)**, tandis que le reste regroupe la santé, l'éducation et les services publics (9%), les équipements et habillement (7%) et les autres biens et services (13%)(ADEME, 2017b).

Pour ce qui est des **transports**, les GES continuent **d'augmenter**, malgré les progrès technologiques permettant aux carburants d'émettre moins de GES et aux voitures de consommer moins de carburant. C'est en raison de l'augmentation du nombre de véhicules par ménage (de 24% à 19% de ménages sans voitures et de 25 à 35% de ménages avec au moins deux voitures entre 1990 et 2014) et de l'augmentation de la population et de la distance parcourue par personne (ADEME, 2017b). Cependant, certains polluants atmosphériques diminuent de façon drastique, comme le plomb (-99%) et les PM10 (-40%).

Pour ce qui est du logement, la consommation finale énergétique du **secteur résidentiel** est en **baisse** depuis le début des années 2000, retrouvant en 2015 son niveau de 1991 (ADEME, 2017b). La consommation d'eau potable par personne, **l'empreinte bleue**, est également **en baisse de 13%**, passant de 165 à 143 litres par personne et par jour. Cependant, ces chiffres ne prennent pas en compte l'importante utilisation d'eau liée à la production électrique dans les centrales nucléaires, ce qui demande près de 15 milliards de m³ d'eau, soit trois fois plus que la consommation d'eau du robinet des ménages (ADEME, 2017b).

Dans l'alimentation, outre **la baisse tendancielle de la consommation de viande**, on observe également une croissance importance du marché des **produits issus de l'agriculture biologique**. Ce marché passe ainsi de 1,5 milliards d'euros en 2005 à plus de 8,3 milliards en 2017, avec une diffusion en dehors des magasins spécialisés (qui représentent un peu plus d'un tiers du marché)¹⁷. On reste cependant **en dessous des 5% de parts de marché** pour le bio, en termes de dépenses alimentaires.

¹⁵ En effet, 80% des kilomètres des transports intérieurs sont réalisés en véhicules particuliers (ADEME, 2017b)

¹⁶ <https://www.actu-environnement.com/ae/news/empreinte-carbone-france-hausse-emissions-co2-25628.php4>

¹⁷ <http://www.agencebio.org/le-marche-de-la-bio-en-france>

Enfin, dernier élément important de ce rapide tableau de la consommation durable d'un point de vue macroéconomique, la quantité de **déchets** produits est relativement **stable**. Ainsi, de manière générale, c'est autour d'un tiers des équipements qui sont encore jetés après leur remplacement (avec un maximum de 38% pour les téléviseurs) (ADEME, 2017b). Le traitement du plastique reste également relativement faible, puisque moins de 30% des emballages sont recyclés et entre 30% et 50% des plastiques collectés finissent tout de même dans des déchetteries (PlasticsEurope, 2018). Comparé à ses voisins, et notamment à ceux ayant imposé des restrictions sur les déchetteries (Suisse, Autriche, pays scandinaves, Benelux), où moins de 10% des plastiques collectés vont dans des déchetteries, la France semble largement en retard.

Ainsi, au niveau agrégé, s'il existe quelques signes encourageants, notamment au niveau de la consommation énergétiques des logements, globalement on observe **au mieux une stabilisation de l'empreinte écologique de la consommation durable**. Cependant, qu'en est-il de l'investissement de la population française dans des pratiques liées à la consommation durable ?

Les pratiques de la consommation durable à l'échelle individuelle à travers l'enquête « Tendances de consommation » du CREDOC : vers un inversement de la tendance ?

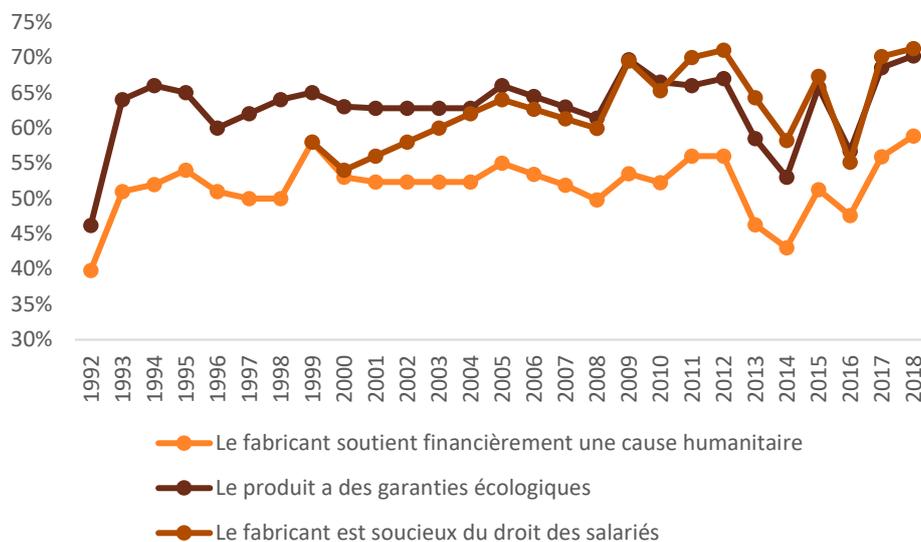
Une part non négligeable de la population déclare acheter du bio systématiquement ou souvent pour certains aliments : 36% pour les œufs et le lait, 29% pour les fruits et légumes et 20% pour la viande et le poisson (ADEME, 2017b). Ces résultats sont élevés comparativement aux parts de marchés de l'ordre de 5% selon l'Agence BIO. Les effets de désirabilité sociale conduisent à des déclarations plus élevées que la réalité des achats. D'autre part, **les gestes de tri** semblent, du moins dans les déclarations, acquis pour la majorité de la population dans le cas du verre, du papier et des emballages, puisque 85% de la population déclare trier ces matériaux (ADEME, 2017a).

Une stagnation de l'incitation à acheter des produits lorsqu'ils sont labellisés, mais une implantation des pratiques, malgré des obstacles importants

Dans le cadre actuel de la consommation durable, le choix étant laissé au consommateur, la **labellisation** de produits comme étant « durables » (ici ayant des garanties écologiques ou garantissant des conditions de travail ou un financement de l'aide humanitaire) est clé depuis son apparition dans les années 1990.

Graphique 4 : Incitation à acheter lorsqu'un produit comporte des garanties écologiques ou sociales en France entre 1992 et 2018

« Voici plusieurs raisons d'acheter un produit, lesquelles vous incitent à acheter un produit ? »
Réponses « Beaucoup » ou « assez », en %

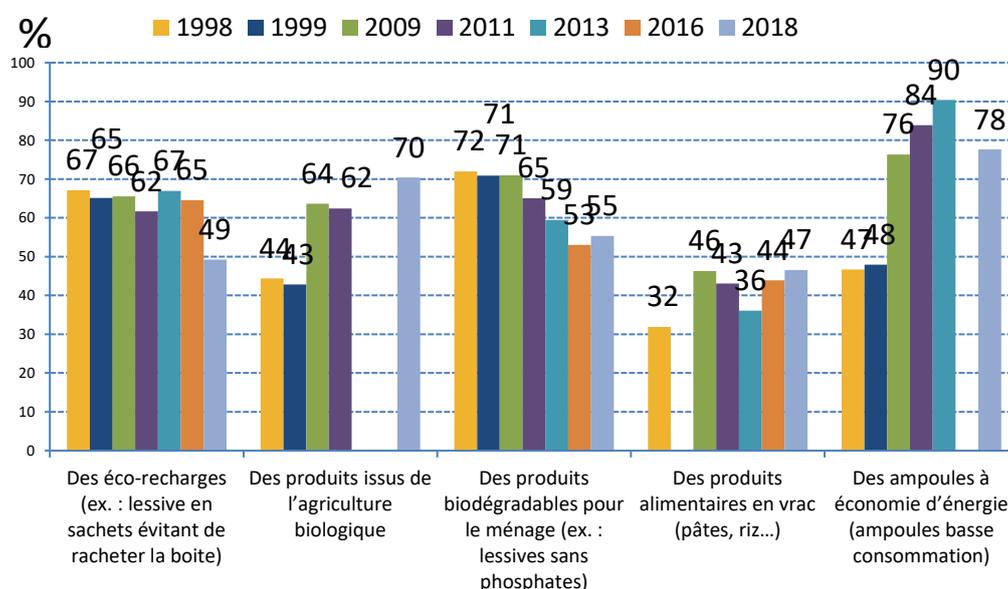


Source : CREDOC, Enquêtes « Tendances de consommation », 1992-2018

Globalement, si l'on omet l'année 1992, on n'observe **pas de progression** de l'incitation à acheter, mais plutôt des fluctuations autour d'une valeur modale (63% pour les produits ayant des garanties écologiques et 60% pour la garantie des droits des salariés et 52% pour le financement de cause humanitaire), impactée par la conjoncture économique (baisse significative de tous les indicateurs de 2012 à 2014 notamment). Le graphique ci-dessous montre cependant, que, à l'exception des produits biodégradables pour le ménage, entre 1998 et 2016 on observe un **maintien ou une progression de l'achat** de produits labellisés écologiques ou permettant de réduire les emballages. La véritable implantation de ces pratiques au quotidien est visible lors du relatif maintien de la fréquence des réponses lors de la reformulation de la question en 2018, qui passe d'une demande absolue (« avez-vous déjà acheté ») à une demande circonstanciée « Depuis 6 mois, avez-vous acheté ? », particulièrement pour les produits dont on a le plus fréquemment besoin, comme l'alimentation (produits issus de l'agriculture biologique, produits en vrac) et l'entretien (produits biodégradables pour le ménage).

Graphique 5 : Achat de produits de consommation courante à visée durable en France, 1998-2018

« Avez-vous déjà acheté (avant 2018), Depuis six mois, soit depuis le 1er janvier 2018, avez-vous acheté... ? » en %

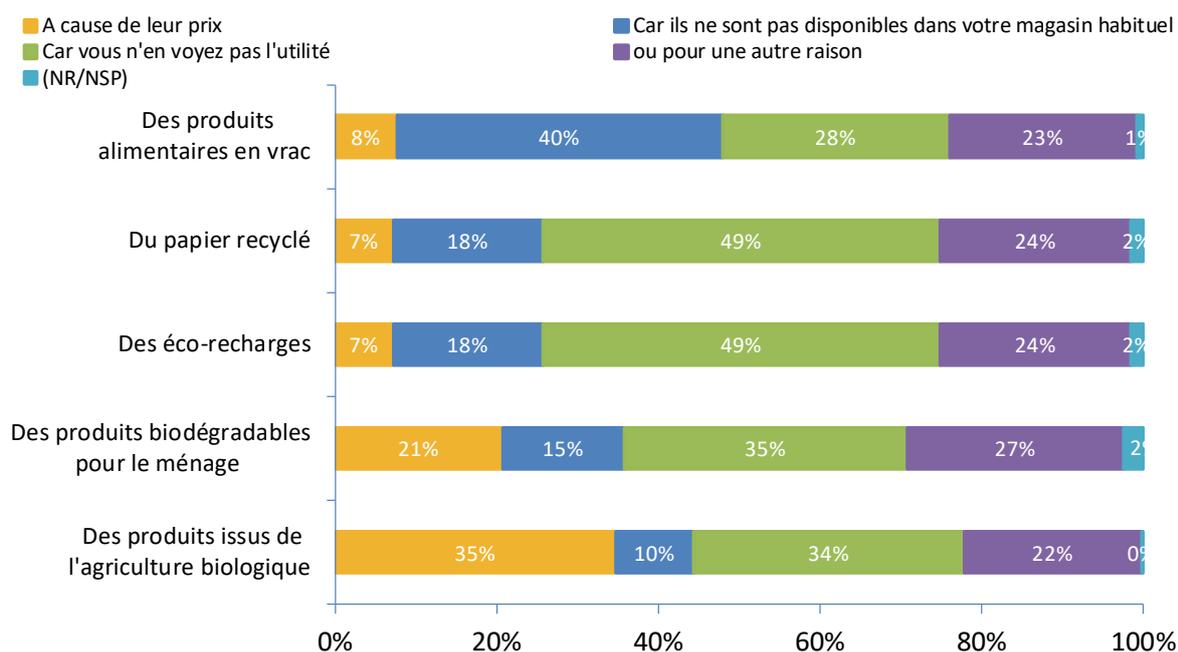


Source : CREDOC, Enquêtes « Tendances de consommation », 1998-2018

Pourtant, l'achat de tels biens n'est pas forcément évident, puisque, selon les produits, **entre 28 et 49% des répondants non-acheteurs ont répondu ne pas « en voir l'utilité »**. Le **prix** est également une raison de non-achat, particulièrement pour les produits biodégradables pour le ménage et les produits issus de l'agriculture biologique (pour 21% et 35% des répondants non-acheteurs), c'est-à-dire pour les produits qui sont des innovations de marché cherchant à répondre aux préoccupations économiques, rappelant le **potentiel exclusif de « l'écologie de standing »** (Theys, 2002). Enfin, la problématique de la **disponibilité des produits en magasin** rappelle les l'inadéquation entre l'offre et les modes de consommation. C'est particulièrement le cas pour les produits cherchant à réduire ou éliminer les emballages, puisque 40% des personnes n'ayant pas acheté de produits en vrac dans les 6 derniers mois déclarent ne pas l'avoir fait en raison de l'indisponibilité de ces produits. C'était également le cas pour 18% des personnes n'ayant pas acheté d'écorecharges.

Graphique 6 : Raison déclarée de non-achat de produits à visée durables

Si vous n'avez pas acheté ce type de produit, est-ce principalement ? en %



Source : CREDOC, enquête « Tendances de consommation », 2018

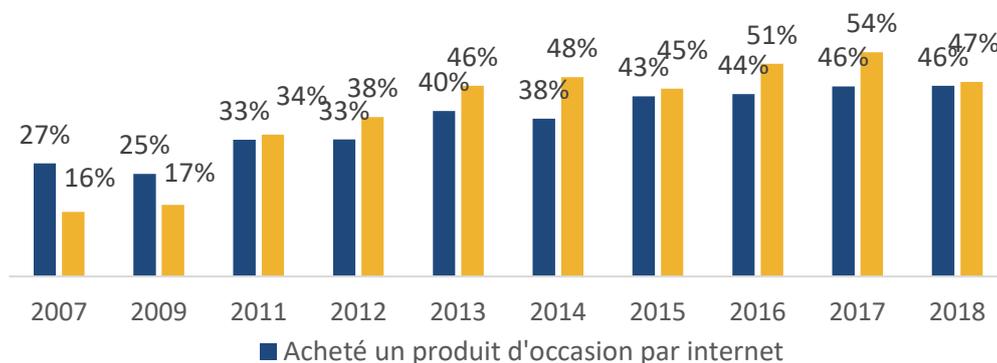
Ainsi, pour ce qui est des biens de consommation non-durables, et notamment ceux liés à l'alimentation et à l'entretien, on observe une implantation des pratiques, malgré de nombreux obstacles, parmi lesquels la disposition à payer. Mais qu'en est-il pour les biens durables ? Tournons-nous à présent vers l'économie circulaire.

La croissance du marché de l'occasion sur internet et du troc

Pour ce qui est des biens durables, l'enquête « Tendances de consommation » nous permet de nous intéresser au marché de l'occasion et du troc, c'est-à-dire aux pratiques visant à allonger la durée d'utilisation de ces biens. A l'instar de la croissance du site d'annonces Leboncoin.fr, **l'achat ou la vente d'occasion par internet s'est largement implantée en France** puisqu'en 2018 c'est 60% de la population qui a déjà acheté ou vendu un bien d'occasion par internet (46% pour l'achat, 47% pour la vente) alors qu'en 2007, seuls 16% de la population avait déjà vendu un produit d'occasion par internet, tandis que 27% en avait déjà acheté un. De plus, près de 70% des personnes ayant déjà acheté ou vendu un bien d'occasion par internet l'avaient fait en 2017, ce qui montre que la pratique s'installe, avec une pratique occasionnelle mais la plupart du temps au moins annuelle. L'occasion présente ainsi des avantages et un fonctionnement largement compatible avec l'économie de marché, puisque le marché de l'occasion par internet permet de mieux valoriser des biens, si bien que, pour les propriétaires, cela permet un gain financier, tandis que, pour les acheteurs, le prix s'en trouve réduit, avec une réduction de l'incertitude liée à la présence quasi-systématique d'images et la possibilité de discuter longuement avec le vendeur. Mais qu'en est-il de pratiques plus éloignées du marché, notamment de pratiques démonétisées, comme le troc ?

Graphique 7 : Achat et vente de produits d'occasion sur internet en France 2007-2018

Avez-vous déjà acheté et/ou vendu un produit d'occasion par internet ? en %

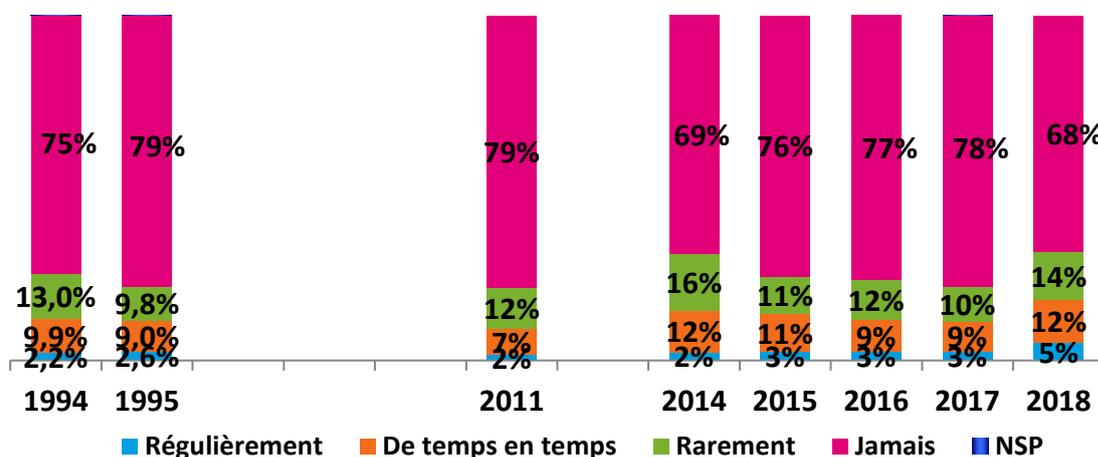


Source : CREDOC, enquêtes « Tendances de consommation », 2007-2018

Le **troc**, c'est-à-dire l'échange d'objets ou de services, semble en recrudescence aujourd'hui grâce aux applications et à l'essor des « Troc Parties ». Cependant, cette pratique n'a **pas connu la diffusion fulgurante de la vente et l'achat d'occasion sur internet** (qui se fondaient, du reste, sur le marché de l'occasion déjà existant). Si l'on observe une augmentation nette de la pratique régulière ou occasionnelle, qui passe de 12% à 17% entre 1994 et 2018, la proportion de la population ne faisant jamais de troc ne connaît pas une diminution significative, puisqu'en 2018, 68% de la population française n'avait jamais fait de troc, contre 75% en 1994, soit une baisse de moins de 10%.

Graphique 8 : Fréquence de la pratique du troc en France, 1994-2018

Vous arrive-t-il de faire du troc, c'est-à-dire échanger des objets ou des services ?



Source : CREDOC, enquêtes « Tendances de consommation », 1994-2018

Ainsi, pour ce qui est du marché des biens, une transition vers plus de durabilité semble en marche, accompagnée et soutenue par une **montée de la valeur « utilité »** face à la valeur de possession d'un objet. En effet, 76% de la population française déclare qu'il est plus important de pouvoir utiliser un produit que de le posséder. La valeur d'usage étant sur le premier plan, le fait qu'un bien soit neuf ou d'occasion importe moins que lorsque la possession est au premier plan. Cependant, la consommation durable ne s'en tient pas seulement aux biens durables et aux biens alimentaires ou ménagers. Comme nous l'avons vu, la mobilité et le logement représentent plus de la moitié des GES liés à la consommation des ménages.

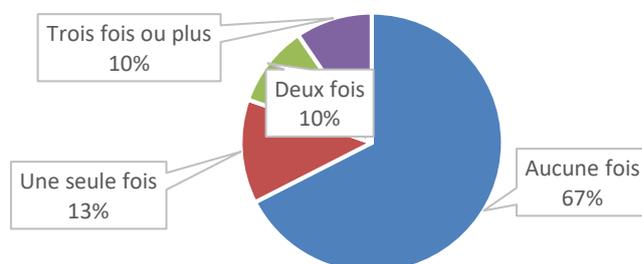
L'importance des impacts liés à la mobilité, notamment pour les plus diplômés, malgré leur investissement dans les pratiques durables

Si l'on se penche sur la répartition par catégories socio-professionnelles des pratiques que nous venons d'évoquer, une tendance se dégage clairement : plus on monte dans la hiérarchie sociale, et notamment plus les individus sont diplômés et donc dotés en capital culturel et plus ils ont recours à toutes les pratiques évoquées jusqu'à présent. Ainsi, **88% des détenteurs d'un bac+5 (ou plus) déclarent avoir acheté un produit issu de l'agriculture biologique dans les 6 derniers mois contre 51% des personnes ayant tout au plus le brevet des collèges**. C'est également le cas pour des pratiques ne nécessitant pas un certain pouvoir d'achat, comme l'achat ou la vente de biens d'occasion sur internet. En effet, les employés et les ouvriers ont en 2018 moins recouru au marché de l'occasion sur internet, puisque respectivement 54% et 57% d'entre eux avaient déjà acheté ou vendu un produit sur internet, contre plus de 65% pour les cadres et professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise et les professions intermédiaires. De même, globalement, plus on a un diplôme élevé et plus on pratique, particulièrement de manière occasionnelle, le troc. **35% des personnes détentrices d'un Bac+5 ou plus avaient ainsi déjà expérimenté le troc, essentiellement de façon occasionnelle, contre moins de 22% des personnes ayant tout au plus le brevet des collèges**. Il faut noter cependant que la pratique régulière est bien plus importante pour les personnes ayant un diplôme inférieur à la licence, avec entre 5 et 7% de personnes ayant recours au troc régulièrement, contre 1% chez les Bac+5.

Pour ce qui est de l'alimentation, de l'entretien et des biens durables, les **classes supérieures**, et notamment celles dotées en capital culturel, semblent ainsi **au cœur** du noyau de la consommation durable. **Pourtant**, cet investissement dans la sphère de la consommation durable matérielle est atténué voire inopérant au regard d'une **mobilité non durable dans le cadre de voyage aériens**.

Graphique 9 : Fréquence du recours à l'avion en France en 2018

Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous pris l'avion, en ne comptant que les allers et hors trajets professionnels ?



Source : CREDOC, enquête « Tendances de consommation » 2018

Si globalement 67% de la population française n'avait pas pris l'avion au cours des 12 derniers mois, ce n'était le cas que de 52% des cadres et professions intellectuelles supérieures et même que de 48% des détenteurs d'un Bac+5. 18% et 20% de ces derniers (respectivement) avaient même pris l'avion plus de 3 fois. Ce mode de transport qui, en plus d'être plus polluant que la voiture, sert le plus souvent à parcourir de bien plus longues distances, peut ainsi **peser très lourd dans l'empreinte carbone**, puisque l'on estime qu'un aller-retour transatlantique équivaut, en émissions carbone, aux émissions moyennes liées au chauffage pendant un an¹⁸.

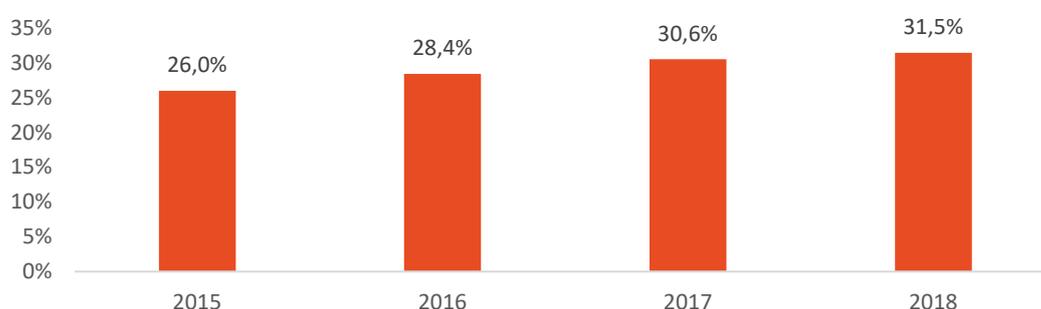
Les catégories supérieures font ainsi toujours preuve d'un fort attrait pour les voyages, en lien avec la valorisation du cosmopolitisme. Cette mobilité, en forte croissance, fait également porter le doute sur l'impact écologique de modes de mobilités potentiellement durables, comme le covoiturage.

Le **covoiturage**, pratique qui consiste pour un conducteur à prendre d'autres passagers contre rémunération, permet potentiellement de réduire l'impact économique de la mobilité, en répartissant

¹⁸ <https://eco-calculateur.dta.aviation-civile.gouv.fr/>

notamment les émissions de GES sur plusieurs personnes au lieu d'une. C'est une pratique qui progresse chaque année en France, si bien qu'en 2018 31,5% de la population française avait eu recours au covoiturage au cours des 12 derniers mois, contre 26% seulement trois ans auparavant. Or ce sont les personnes qui sont déjà les plus mobiles qui ont le plus recours au covoiturage. En effet, 29% des personnes n'ayant pas pris l'avion dans les 12 derniers mois avait eu recours au covoiturage, contre 44% des personnes ayant pris deux fois l'avion et 35% des personnes l'ayant pris 3 fois ou plus. Parmi les personnes détentrices d'un bac+5 ou plus, prendre plus l'avion va ainsi directement de pair avec la chance de recourir au covoiturage : 32% des bac+5 n'ayant pas pris l'avion avaient eu recours au covoiturage contre 55% des personnes l'ayant pris deux fois et 47% des personnes l'ayant pris trois fois ou plus. Le covoiturage semble ainsi participer d'une hypermobilité, et être **potentiellement utilisé par les plus diplômés comme moyen d'optimiser leurs dépenses liées à la mobilité**, si bien que le recours au covoiturage peut être à l'origine de voyages qui n'auraient pas eu lieu en son absence.

Graphique 10 : Recours au covoiturage, en tant que passager ou conducteur, au cours des 12 derniers mois



Source : CREDOC, enquêtes « Tendances de consommation » 2015-2018

Ainsi, cette contextualisation de la consommation durable en France nous a permis d'établir un certain nombre d'éléments :

- **L'environnement s'est établi comme préoccupation dans les médias et l'opinion publique française**, notamment à travers la sensibilisation à **l'effet de serre** et à ses conséquences en termes de changement climatique.
- **A l'échelle de la société cependant, les signes de transition durable sont faibles**, avec au mieux une stagnation ou légère diminution de l'impact écologique des plus importants domaines d'activité (logement, mobilité, alimentation), ce qui est néanmoins un timide signe d'action.
- Au niveau des **pratiques individuelles**, le tri des déchets ménagers ainsi que certains réflexes d'économie d'eau se sont **implantés** dans la population, bien que le recyclage de l'électroménager et de l'électronique reste encore rare.
- **L'économie du partage et l'économie collaborative** ont connu un véritable **essor** en France depuis une dizaine d'années, notamment grâce à la digitalisation de ces pratiques. Cependant, **leur impact environnemental réel reste difficile à appréhender**, dans la mesure où l'économie collaborative permet souvent d'augmenter la consommation plutôt que de simplement substituer une forme de consommation à une autre.
- **L'achat de produit labélisés ou à visée durable s'est diffusé** largement dans la population, mais de manière encore relativement anecdotique, étant donné par exemple la faible part représentée par l'agriculture biologique dans le marché de l'agro-alimentaire français.

Contextualiser ce que peut représenter la consommation durable en France aujourd'hui nous a permis de mettre en **valeur une situation tout en contrastes, entre attitudes, gestes individuels et effets agrégés**. Nous allons ainsi à présenter prolonger ces analyses, dans le but de mieux cerner représentations et configurations de la consommation durable. Cela nous permettra également d'éclairer les stratégies à mettre en place pour atteindre les objectifs de durabilité.

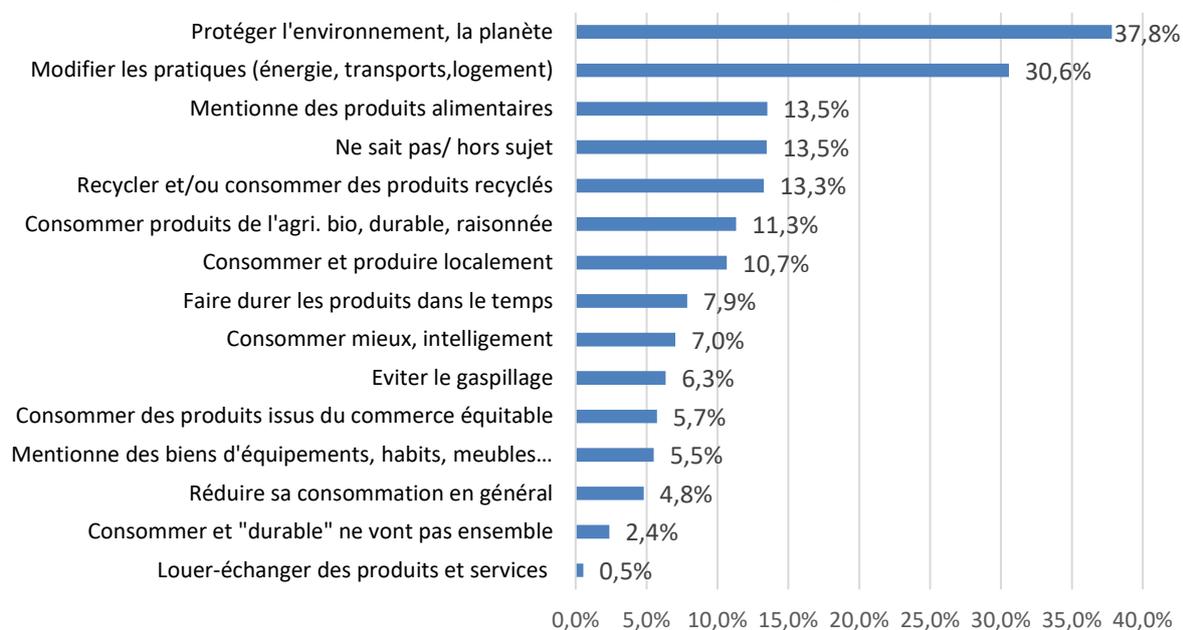
4 REPRESENTATIONS, PRATIQUES ET IMPACTS ÉCOLOGIQUES REELS AU RE-GARD DES DYNAMIQUES SOCIALES

Une traduction du concept de consommation durable à travers l'habitus ? Analyse lexicale à partir d'une question ouverte

Les représentations mentales de la consommation durable

Afin de cerner si l'expression « *consommation durable* » était bien comprise par la population française, une question ouverte lui a été posée dans le cadre de l'enquête « *Tendances de Consommation* » du CRÉDOC, réalisée en juin 2018 : « Si je vous dis « *consommation durable* », à quoi pensez-vous ? ».

Graphique 11: « Si je vous dis consommation durable, à quoi pensez-vous ? »



Source : CREDOC, Enquête « Tendances de Consommation », 2018

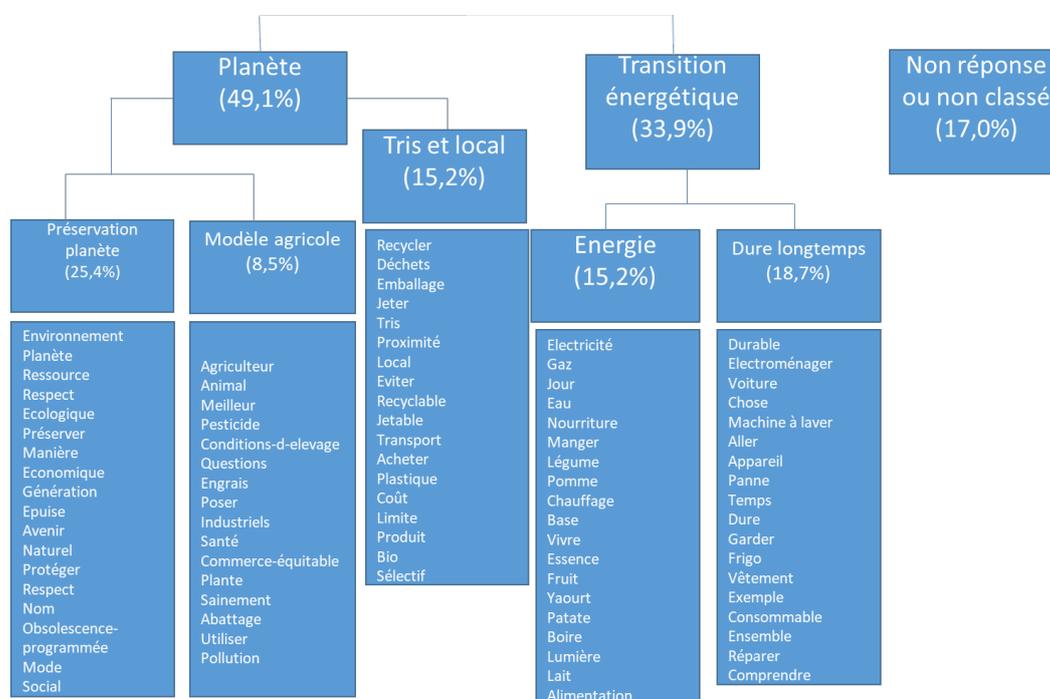
Après post-codage, la première chose qui marque les esprits est que 14% des individus n'arrivent pas à répondre. Les notions environnementales arrivent largement en tête, bien avant les critères plus « *citoyens* » : 38% évoquent le respect de la planète et la protection de l'environnement, 31% parlent de modifier les pratiques en matière d'énergie (renouvelable, propre, économies d'énergie, transport). Loin derrière sont évoqués des exemples de produits alimentaires (14%), le recyclage (13%), les pratiques agricoles (11%), la production locale (11%), la durée des produits (8%), le consommer mieux (7%), le gaspillage (6%). Le volet social n'arrive qu'en 10^{ème} position avec l'équitable (6%). Viennent ensuite des exemples de produits d'équipement (6%), le moins consommer (5%), les opinions critiques (ça ne va pas ensemble : 2%) et le partage (0,5%). En 2009, dans le même système d'enquête, la question « *Si je vous dis développement durable, à quoi pensez-vous* » a été posée. La dimension protéger la planète l'environnement était citée par 28% de consommateurs, soit sensiblement moins qu'en 2018. Le terme « *écologie* » était évoqué par 22% et était cité par 238 interviewés, en 2018, le terme n'est cité que 116 fois. La consommation durable est moins associée à écologie que développement durable. En 2009, 17% parlent de l'énergie (renouvelable, propre, économies d'énergie) contre 31% en 2018. **Cette dimension énergétique comme celle de la protection de la planète se sont développées en 9 ans.**

Les différences entre catégories de population se font avant tout, selon d'une part une vision très conceptuelle du développement durable (protection de la planète pour les générations futures) développée par les plus diplômés (les hauts capital culturel de (Cafargna et al., 2014)) et d'autre part une vision très pragmatique d'utilisation de produits résistants qui durent (pour durable) (premier axe de l'analyse de données (Graphique 12)). Le deuxième axe de l'analyse de données oppose le choix d'une énergie moins polluante a des objets ne tombant pas en panne. La classification ascendante hiérarchique oppose ainsi deux grands pôles de représentations autour des deux notions suivantes : la préservation de la planète et la transition énergétique.

Pôle planète (49,1% des interviewés)

Dans le pôle de la protection de la planète, les thèmes environnementaux sont traités du point de vue des objectifs de préservation de la planète et des actions possibles autour du modèle agricole et du tri des déchets. Ce pôle est caractéristique des hauts capital culturel (les plus diplômés (Bac +5, pour la préservation de la planète, Bac+3 pour le tri des déchets et des achats locaux et Bac+2 pour le modèle agricole)). Ce sont aussi les plus jeunes qui évoquent cette thématique de la planète.

Graphique 13 : Typologie des consommateurs selon leurs représentations mentales



Source : CREDOC, Enquête « Tendances de Consommation », 2018

Classe « Préservation de la planète » (25,4% des interviewés)

Dans le premier pôle, les attitudes sont altruistes et sont tournées vers la planète. Dans cette classe représentant un quart des consommateurs, la consommation durable est associée à la protection des ressources naturelles, l'environnement et au respect de la planète. Les générations futures sont citées ainsi que l'épuisement des ressources mais aussi l'obsolescence programmée. Ce concept est très spécifique des consommateurs Français qui dénoncent l'action des grandes entreprises qui par recherche de rentabilité ne va pas dans le sens du développement durable.

Les personnes appartenant à cette classe sont plus diplômés (Bac + 5 ou plus), âgés de 25 à 34 ans, avec des revenus mensuels de 3 700 à 5500 euros, cadres ou professions libérales.

Pôle transition énergétique (33,9% des interviewés)

Les moins diplômés et les plus âgés ont une vision plus utilitariste de la consommation durable, ils évoquent les différentes énergies ou des biens durables qui ont une durée de vie importante.

Classe « Energie » (15,2% des interviewés)

Les classes d'âge matures (35-44 ans) et les ouvriers évoquent les différentes énergies mais aussi les produits alimentaires (15%). Dans cette classe les consommateurs associent la consommation durable à différents types d'énergie (gaz, électricité), mais aussi à des noms de produits alimentaires que l'on mange, des légumes, des pommes, fruits, yaourts. Dans cette classe les individus sont plutôt des ouvriers, sont plutôt âgés de 35 à 44 ans, sans diplôme ou titulaire d'un CAP. Le niveau de revenu est compris entre 1 200 et 1800 par mois.

Graphique 17 : Mots des plus cités par la classe « Energie »



Source : CREDOC, Enquête « Tendances de Consommation », 2018

Classe « Dure longtemps » (15,2% des interviewés)

Les individus de cette classe prennent la définition première du durable, ils citent des biens durables (voiture, machine à laver, frigo, ...) qui ne doivent pas tomber en panne, qui doivent durer longtemps et que l'on doit réparer. Les personnes de cette classe sont plutôt des artisans- commerçants, âgés de 65 ans et plus, diplômés d'un CAP ou sans diplôme.

Graphique 18 : Mots des plus cités par la classe « Dure longtemps »



Source : CREDOC, Enquête « Tendances de Consommation », 2018

Les différences de représentations selon les professions, niveau de diplômes et de revenu

Notre hypothèse de différenciation selon le capital culturel apparaît très nettement dans l'analyse lexicale et dans la constitution des classes. Pour caractériser les catégories de profession selon leurs représentations mentales de la consommation durable nous utilisons la loi hypergéométrique pour différencier les mots cités par la catégorie étudiée et pas par les autres catégories socio-professionnelles.

Graphique 19 : Lemmes différents cités selon les niveaux de profession

Selon la loi hypergéométrique (en gras mots significatifs avec une proba de 0,05)



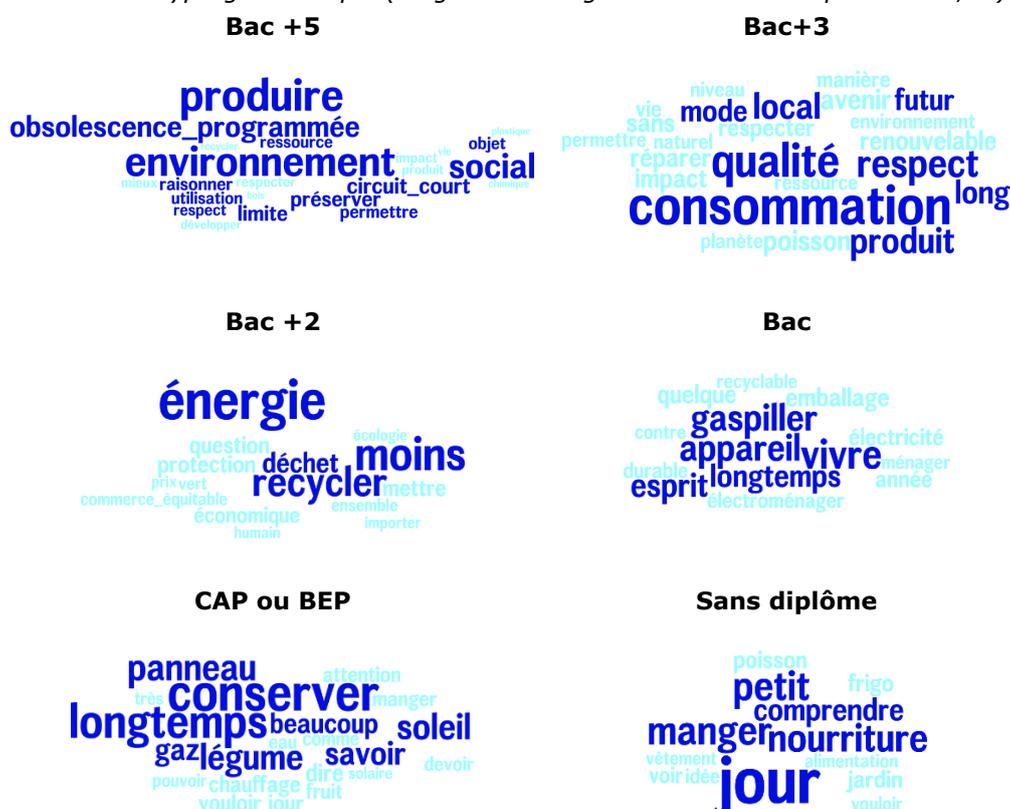
Source : CREDOC, Enquête « Tendances de Consommation », 2018

Les ouvriers et les employés se distinguent par une représentation de la consommation durable avec des aspects concrets du quotidien comme « l'électricité » (et non simplement « l'énergie » comme c'est le cas pour les autres catégories, notamment les Bac+2). Les ouvriers ajoutent l'alimentation (à travers les mots « aliment », « manger »). Pour les ouvriers et les employés, l'alimentation durable reste probablement trop chère (le terme « cher » est ainsi présent à 10% chez les ouvriers, associés positivement avec des mots liés à l'alimentation : élevage, fruit, nourriture, légume, alimentation, viande, café...). Les professions intermédiaires se distinguent par l'utilisation du mot « bio » et intègrent ce label emblématique, ce qui indique un premier signe de leur « bonne volonté culturelle » (Bourdieu, 1979). Les professions intermédiaires sont les classes sociales qui mentionnent le plus le mot « responsable » (4% de mentions), ce qui montre qu'elles ont plus intégré que les autres la logique de responsabilité de consommateur dans la consommation durable.

Enfin, les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise se distinguent par la présence du mot « produit » ce qui peut se comprendre par rapport à l'utilisation des ressources dans l'appareil productif reposant en grande partie sur ces professions. On retrouve beaucoup moins chez les cadres les expressions liées à la consommation individuelle, à savoir les dépenses en énergie –dans leur aspect concret : 4% mentionnent l'électricité, 0 le gaz alors que les employés et les ouvriers sont 12% à le faire, 1% les panneaux solaires contre 8% pour les employés et les ouvriers, 0 le chauffage contre 4 et 5% pour les professions intermédiaires et les ouvriers- et enfin le système agricole (6% utilise le mot « agriculteur », contre deux fois plus pour les professions intermédiaires, ils sont moins associés aux mots « viande », « fruits », « légume » ou « bio » que l'ensemble de la population). Cela suggère ainsi une forme de transfert de la responsabilité au système productif chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, qui sont également les catégories les plus aisées et donc celles qui seraient le plus à mêmes de changer leurs habitudes de consommation. L'expression « obsolescence programmée » est spécifique des cadres. Le terme est plus exactement associé aux individus possédant un diplôme supérieur ou égal à un bac+5 et donc aux détenteurs d'un fort capital culturel. Ainsi, les cadres et professions intellectuelles supérieures, et également de façon croissante avec le diplôme, envisagent la consommation durable en pensant d'abord au futur, par opposition à évoquer le quotidien (Le mot « jour », retrouvé le plus souvent dans l'expression « tous les jours » est fortement associé aux individus sans diplôme). D'autre part, les cadres associent plus la consommation durable avec la protection de l'environnement que les autres catégories socio-professionnelles, et ce dans des termes assez généraux : ils sont 16% à utiliser le mot « ressource », 11% « préserver », 20% « respect » et 11% le mot « nature », contre 10% de mention du mot « ressource » pour les professions intermédiaires, et moins de 6% pour les autres CSP ; pour « préserver », si les inactifs sont à 9%, aucun employé n'utilise ce terme, le reste étant entre les deux ; les inactifs sont derrière les cadres ceux qui utilisent le plus le mot « respect », et cela représente 12% ; quant au mot « nature », les ouvriers ne le mentionnent pas et les inactifs le mentionnent à 9%.

Graphique 20 : Lemmes différents cités selon les niveaux de diplôme

Selon la loi hypergéométrique (en gras mots significatifs avec une proba de 0,05)



Graphique 21 : Lemmes différents cités selon les niveaux de revenus

Selon la loi hypergéométrique (en gras mots significatifs avec une proba de 0,05)

Plus de 5 500 euros mensuels



De 3 700 à 5 000 euros



De 1 800 à 3 700 euros



De 1 200 à 1 800 euros



Moins de 1 200 à 750 euros



Moins de 750 euros



Source : CREDOC, Enquête « Tendances de Consommation », 2018

On peut ainsi voir se dessiner, dans les représentations de la consommation durable, une traduction du concept de consommation durable selon la catégorie socioprofessionnelle et les conditions de vie. Chez les ouvriers et les employés, on retrouve la contrainte économique, à travers la problématique de l'énergie et de l'alimentation, ainsi que le recours à des exemples concrets. Pour les catégories supérieures, en revanche, on retrouve une vision plus conceptuelle de la consommation durable, plus ancrée dans la protection de la nature, pour laquelle des exemples sont donnés, en passant sous silence les dimensions de la consommation directe et notamment de la consommation d'énergie (ce qui est confirmé par une analyse selon les revenus, les plus aisés (plus de 3700 euros) mentionnant beaucoup moins le gaz ou l'électricité que les autres). Les catégories les plus modestes se concentrent sur les aspects quotidiens de la consommation durable, plutôt que sur les problématiques plus globales, comme la question environnementale (pour les ménages ayant un revenu entre 750 et 1200 euros, le mot « environnement » est deux fois moins évoqué que pour les ménages ayant un revenu plus important). **Ces perceptions sont ainsi cohérentes avec l'habitus de ces catégories socioprofessionnelles**, puisque les ouvriers et les employés doivent déjà, de par leur niveau de vie, contraindre leur consommation d'énergie et faire attention à leur consommation alimentaire, tandis que les catégories supérieures peuvent se permettre d'être moins regardantes, et évitent la dissonance cognitive entre leur adhésion au concept de consommation durable et leurs pratiques en passant sous silence cette dimension.

Au-delà de ces grands aspects, il faut cependant souligner l'usage de certains mots qui peuvent être qualifiés de « distinctifs », par les plus diplômés, notamment dans le cadre de l'hypothèse de l'existence d'un éco-habitus distinctif. En effet, outre l'utilisation plus fréquente du terme « obsolescence programmée », l'expression de « circuit-court », est caractéristique des diplômés Bac+5. Comme cela avait été observé lors des études américaines portant sur l'éco-habitus (Carfagna et al., 2014), il existe une différences entre ceux plus dotés en capital économique qu'en capital culturel et vice versa. Ainsi, les plus aisés (plus de 5500 euros par mois) ne mentionnent pas l'expression « obsolescence programmée » et peu l'expression « circuit court », tandis que les termes tournant autour du recyclage leur sont associé, une représentation plus en accord avec leur pouvoir d'achat. Les ménages ayant un revenu entre 3700 et 5500 euros par mois, quant à eux, mentionnent deux fois plus le terme « obsolescence programmée » que la moyenne. Ces exemples illustrent en quoi les questions ouvertes donnent des informations radicalement différentes des questions fermées (Yvon, 1990, p. 8), puisque, dans une question fermée, ces distinctions auraient été gommées, les termes évoqués étant considérés comme synonymes par les enquêtés.

Ainsi, nous avons vu que le capital économique et le capital culturel jouent un rôle dans la manière de percevoir la consommation durable (et aussi dans la manière dont on entre en contact avec le concept et son répertoire d'action). Ces deux capitaux étant les deux piliers de l'habitus (Bourdieu, 1979), on peut parler de traduction du concept de consommation durable au travers de l'habitus, en tant que « matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions » (Bourdieu, 1972, p. 178). Cependant, le capital culturel et économique ne sont pas les seuls attributs sociaux jouant dans la construction de l'habitus d'un individu (Lahire, 2005), bien que ces autres attributs agissent le plus souvent à la marge.

Les différences de représentations selon le sexe

D'autres variables socio-démographiques sont intéressantes à analyser. Par exemple, 31% des hommes utilisent le mot « produire », contre seulement 18% des femmes, tout comme le mot « ressource », « importer », « monde » et « café »¹⁹. Les femmes, quant à elles, se réfère plus à des sujets concrets, particulièrement concernant la sphère domestique, avec les mots « chose », « eau », « gaz », « électricité », « ménager », « maison »²⁰, mais aussi à l'environnement, avec les mots « environnement » (cité à 32%, contre 20% pour les hommes) et « écologie », « local », et la santé avec le mot « sain » (cité à 4,5%, mais 3 fois plus que par les hommes). On retrouve donc la charge domestique des femmes, ainsi que leur charge mentale (soucis pour la santé) tandis que les hommes sont plus tournés vers une analyse plus conceptuelle et à plus grande échelle.

Les différences de représentations selon l'âge et le type de ménages

L'âge occupe également une place. En effet, les 18-24 ans mettent l'accent sur la mobilité (28% emploient le verbe « aller », contre moins de 15% pour toutes les autres tranches d'âges ainsi que sur la responsabilité (7% utilisent le mot « responsable », contre moins de 1% pour les plus de 45 ans). Après 55 ans, en revanche, c'est l'alimentation et les objets de tous les jours qui sont évoqués (employé le plus souvent dans l'expression « tous les jours » pour les plus de 65 ans, globalement utilisé deux fois plus chez les plus de 55 ans que dans les autres tranches d'âge ; association également avec les mots « légumes », « cultiver », « terre », « alimentation » ou encore « chauffage »), avec une moindre évocation du concept d'écologie (13,5% de mention, contre plus de 18% pour les autres catégories, et même 36% pour les 25-34 ans).

¹⁹ Ils sont 11% à évoquer le mot « produire », contre 5% pour les femmes, 3,5% le mot « café », contre 0,4% des femmes

²⁰ 17% des femmes citent le mot « eau », contre 9% des hommes, 3% pour le mot « ménager », contre 0,7% pour les hommes.

Les conditions matérielles d'existence ont aussi une influence (elles sont de toutes les façons incluses depuis le départ dans l'habitus à travers le capital économique). Par exemple, les ménagers monoparentaux et « atypiques » ont environ quatre fois plus recours au mot « voiture » que les autres types de ménages, l'évoquant à 21 et 25% respectivement, ce qui reflète probablement l'importance de la voiture dans le budget ou comme contrainte organisationnelle. On peut également voir une différence entre urbains et ruraux, mais de manière plus paradoxale. Ainsi, ce sont les personnes habitantes dans des communes entre 2 000 et 20 000 habitants qui évoquent le plus la pollution (à 8%). S'il est vrai que l'agriculture engendre dans les zones rurales certaines formes de pollution, on aurait pu penser que ce serait dans les grandes agglomérations qu'elle serait le plus évoquée, car elle y est la plus ressentie. Or, seuls 2% et 0,5% des habitants de l'agglomération parisienne et des communes de plus de 100 000 habitants (respectivement) mentionnent ce sujet. Les urbains évoquent ainsi plus la « nature » (à 12% pour ceux dans les communes de plus de 100 000 habitants) ou l'environnement (à 38% pour l'agglomération parisienne), mais de manière abstraite (avec des associations négatives pour des mots comme « bois », « eau », « viande », « épuiser » et positive avec « agriculteur »).

Nos analyses réalisées à partir de la question ouverte « si je vous dis « consommation durable », à quoi pensez-vous ? » permettent ainsi d'identifier plusieurs éléments : la définition de la consommation durable est loin d'être univoque, et fait appel à plusieurs registres (agricole, protection de la biodiversité, durabilité des biens, économies des ressources, traitement des déchets...), registres qui ne sont pas employés dans les mêmes proportions et de la même façon selon les classes sociales. Il apparaît ainsi que l'appréhension de la consommation durable se fait à travers les grilles de lecture de l'habitus, et particulièrement en fonction du capital culturel et économique. En particulier, les classes les plus dotées en capital culturel (mais pas forcément en capital économique) se distinguent par une représentation de la consommation durable à l'écart des sentiers battus. Mais comment cela se traduit-il dans les pratiques ? C'est ce que nous allons à présent explorer grâce à une analyse de données d'indicateurs d'attitudes et de pratiques.

Quelle émergence d'une forme d'éco-habitus en France ? Configurations entre pratiques, gestes et attitudes

Les quatre premiers axes de l'AFDM (Analyse Factorielle de Données Mixtes) expliquent 38% de la variance, c'est-à-dire que 38% des variations sont expliqués grâce à ces quatre axes. Les gains relatifs en pouvoir explicatifs devenant très faibles à partir du 5^e axe (inversement du signe lors des différences secondes, par application du critère de Cattell), nous avons retenu ces quatre axes, que nous allons brièvement décrire, avant de s'intéresser plus en détail à la classification réalisée grâce à ces axes.

Une corrélation entre sensibilité environnementale et gestes et pratiques, mais avec de faibles implications en termes d'empreinte écologique

Le premier axe, expliquant 14% de la variance, oppose d'une part la sensibilité environnementale et sociale, la pratique de gestes, distinctifs ou non, et, d'autre part, la faible sensibilité environnementale et sociale, l'absence de connaissance de la consommation durable ou sa réduction à l'économie des ressources et un plus grand impact écologique de la mobilité et de l'alimentation. Cet axe montre ainsi qu'une corrélation existe entre la sensibilité environnementale et sociale et une consommation plus durable. Cependant, cette durabilité s'exprime avant tout par des « gestes », avec des différences en termes d'impact réel beaucoup plus faibles. En effet, l'axe est constitué à 84% par les variables de sensibilité et de « gestes », tandis que la variable liée à l'impact de l'alimentation ne contribue à l'axe qu'à hauteur de 3,7% et que la variable liée à l'impact du logement et de l'équipement n'est pas significative. Ainsi, s'il existe un écart de 2 points entre la moyenne de l'impact environnemental de l'alimentation entre les personnes ayant une faible et une forte sensibilité à l'environnement, cela ne représente qu'une baisse de 13,5%, tandis que pour la mobilité la baisse est de 7,6% et qu'il y a une légère augmentation de l'impact du logement et de l'équipement en fonction de la sensibilité environnementale.

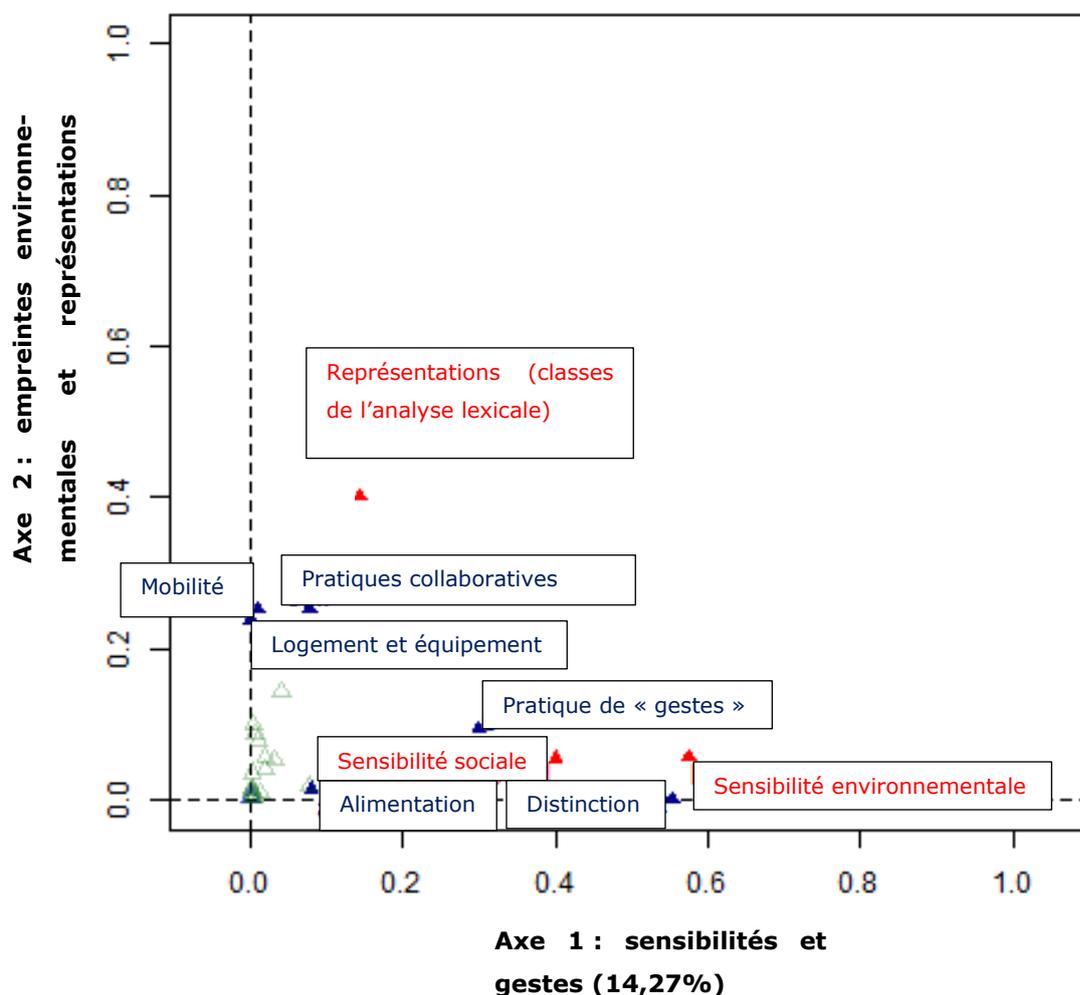
Les variables sociodémographiques permettant de rendre compte de cet axe sont essentiellement le diplôme, la catégorie socio-professionnelle et l'orientation politique, on retrouve une opposition entre les professions intermédiaires et les personnes détentrices d'un bac +2 ou +3 du côté d'une pratique de gestes et d'une sensibilité environnementale forte et les ouvriers et les personnes sans diplôme ou avec un CAP ou un BEP de l'autre. L'engagement politique, particulièrement à gauche (France insoumise ou Europe Ecologie Les Verts-EELV), va de pair avec la sensibilité environnementale et les gestes, par opposition avec l'identification au Front national et l'absence d'identification à un parti.

La médiation des pratiques par la représentation de la consommation durable : préserver la planète n'est pas une affaire personnelle

Le deuxième axe, capturant 9% de la variance, vient fortement contraster la cohérence relative entre attitudes et pratiques. Du côté des attitudes, ce n'est plus la sensibilité environnementale et sociale qui joue, mais plutôt la représentation de la consommation durable, contribuant à cet axe à hauteur de 40%, tandis que ce sont les variables d'impact qui contribuent à cet axe à hauteur de 53%, tandis que les variables relatives aux gestes sont négligeables.

Graphique 22 : Projection des variables actives sur les axes 1 et 2

Variables quantitatives (en bleu) et variables qualitatives (en rouge)
Corrélation de la variable avec les deux premières dimensions



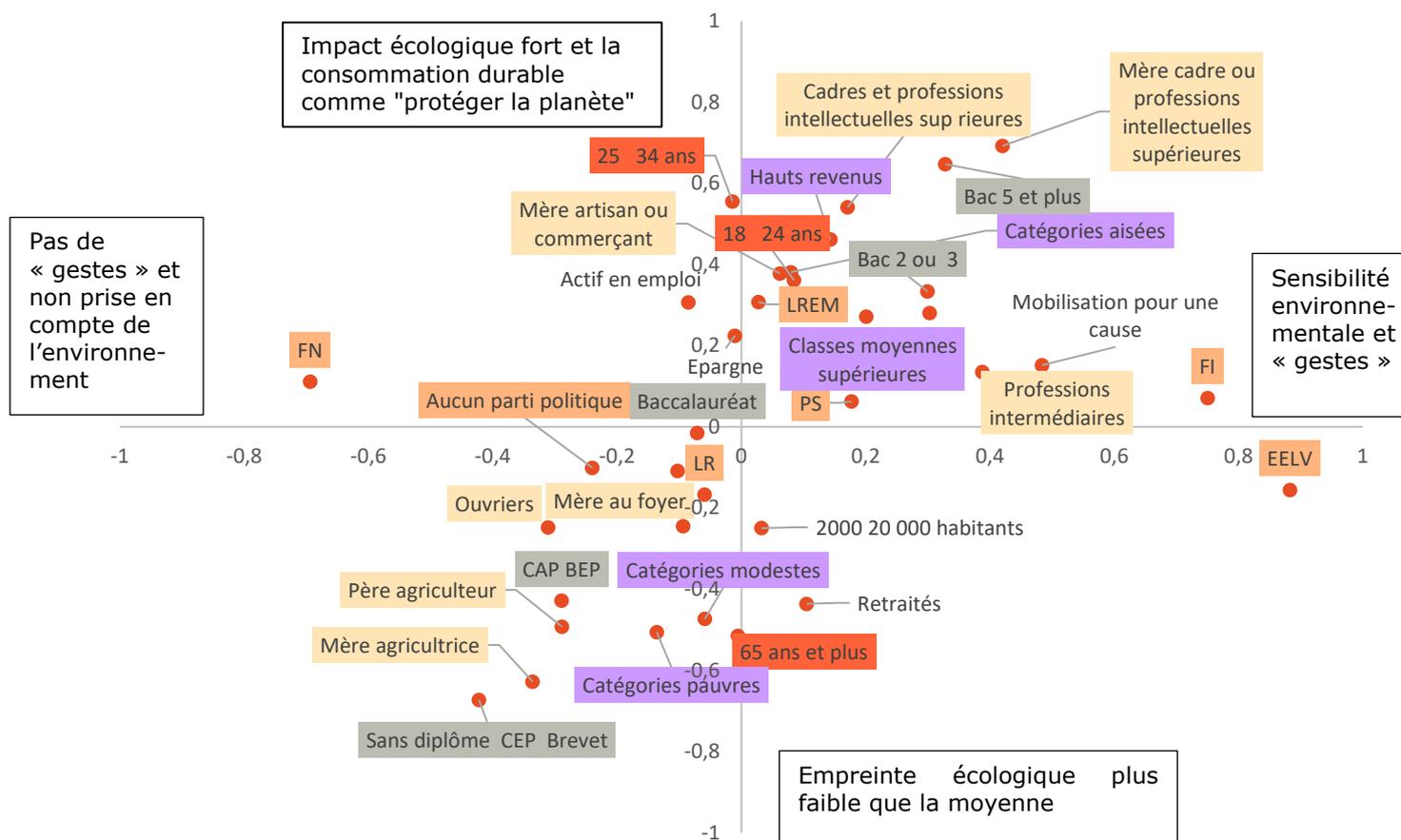
Source : CREDOC, Enquête « Tendances de consommation » 2018

Se représenter la consommation durable comme le fait de chercher à « préserver la planète », et dans une moindre mesure comme le fait de « mieux gérer les déchets et privilégier le local » va ainsi de pair avec un plus grand impact écologique et une moindre pratique des petits gestes. La classe de représentations « Préserver la planète » est ainsi celle ayant l'impact lié à la mobilité et au logement le plus fort, avec près de 1,5 points d'écart avec les personnes ne sachant pas ce qu'est la consommation durable pour ce qui est du logement et de l'équipement. Se représenter la consommation durable comme le fait de chercher à « protéger la planète » n'amène ainsi pas à réduire son impact écologique et même amène à faire relativement moins de « petits gestes », suggérant que cette représentation amène à un rejet de la culpabilité en dehors du champ d'action du consommateur (cette classe lexicale contient notamment les mots « obsolescence programmée » et « entreprise » et de manière générale est formulée de façon conceptuelle plutôt que concrète).

Les variables sociodémographiques associées à cet axe sont globalement dans une configuration opposée à celle du premier axe : les classes supérieures (cadres et enfants de cadres ou d'artisans ou commerçants, profession intermédiaires, diplômés, à partir du Bac +2, classes moyennes supérieures, aisées et hauts revenus), ainsi que les actifs et les 18-24 ans, associant la consommation durable à « préserver la planète » mais ayant en retour des pratiques moins durables, s'opposent

aux classes sociales inférieures (sans diplôme, ouvriers, inactifs ou chômeurs, employés, enfants d'agriculteur, catégories pauvres et modestes), ainsi que les générations plus anciennes (plus de 65 ans et retraités) et les habitants de petites villes (entre 2000 et 20 000 habitants). Si la représentation de ces derniers de la consommation durable est diverse, ne pas savoir ce qu'est la consommation durable est tout autant associé à ce côté de l'axe que concevoir la consommation durable comme « économiser les ressources » ou « changer de modèle agricole ».

Figure 1 : Projection des variables supplémentaires significatives (axes 1 et 2)



Source : CREDOC, Enquête « Tendances de consommation », 2018

Ces deux premiers axes, qui opposent, quasiment en bloc, du côté des pratiques, les pratiques ayant un impact positif sur l'environnement de celles ayant un impact négatif, mettent en évidence certaines contradictions entre attitudes et de pratiques. Sur le graphique ci-dessus, les cadrans Nord-Ouest et Sud-Est représentent les espaces sociaux « cohérents » entre pratique de « petits gestes », impact sur l'environnement relativement moindre et sensibilité environnementale. Au Nord-Est, faible sensibilité environnementale, peu de gestes et globalement des scores d'impact environnementaux élevés. Au Sud-Ouest, forte sensibilité environnementale, gestes écologiques et scores d'impacts environnementaux réduits par rapport à la moyenne. Or ce que l'on peut constater, c'est que, dans ces espaces, on trouve très peu de variables socio-démographiques, exceptés des variables d'orientation politique, puisque les personnes s'identifiant au FN se trouvent au Nord-ouest, tandis que ceux qui s'identifient à EELV se trouvent au Sud-Est. La majorité des variables sociodémographiques se situent en effet dans les espaces « incohérents ». Au Nord-Est, on trouve les personnes ayant une forte sensibilité environnementale, associant la consommation durable avec « protéger la planète », réalisant des « gestes » mais ayant des scores d'impact écologiques élevés. On retrouve ici essentiellement les personnes dotées en capitaux économiques (classes moyennes supérieures et au-delà) et culturels (bac+2 et au-delà, enfants de cadre), ainsi que les 18-24 ans et les personnes politiquement au centre ou à gauche. Au Sud-Ouest, on trouve les personnes moins dotées en ressources (catégories pauvres et modestes, ouvriers, sans diplôme ou CAP/BEP), ainsi que les enfants d'agriculteurs qui, malgré une sensibilité environnementale faible et même parfois

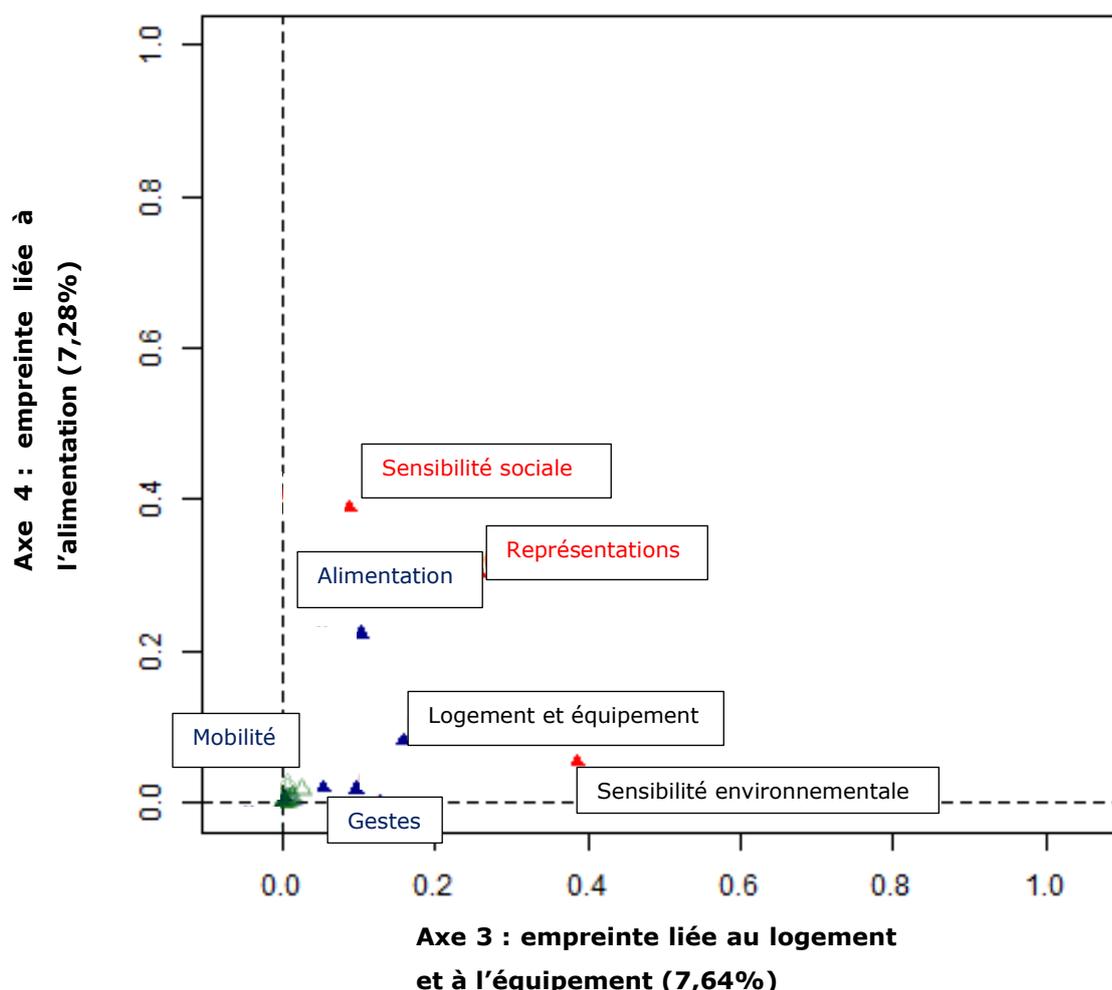
une absence de connaissance de la consommation durable, ont des scores d'impact environnementaux généralement plus faibles. On retrouve ici, grâce aux deux premiers axes de l'analyse le paradoxe entre attitudes (traduits en « petits gestes » et en représentations spécifiques de la consommation durables) et pratiques (au sens de pratiques de consommation ayant un impact significatif sur l'environnement), notamment mis en valeur par Ginsburger et Petev (Pautard et al., 2018).

Intéressons-nous à présent aux axes 3 et 4, qui permettent de nuancer l'opposition en bloc entre impact environnemental et attitudes, en distinguant des oppositions selon les domaines de consommation.

Une opposition entre l'empreinte alimentaire et celle liée au logement et à l'équipement

Graphique 23 : Projection des variables actives sur les axes 3 et 4

Variables quantitatives (en bleu) et variables qualitatives (en rouge)
Corrélation de la variable avec les deux premières dimensions



Source : CREDOC, enquête « Tendances de consommation » 2018

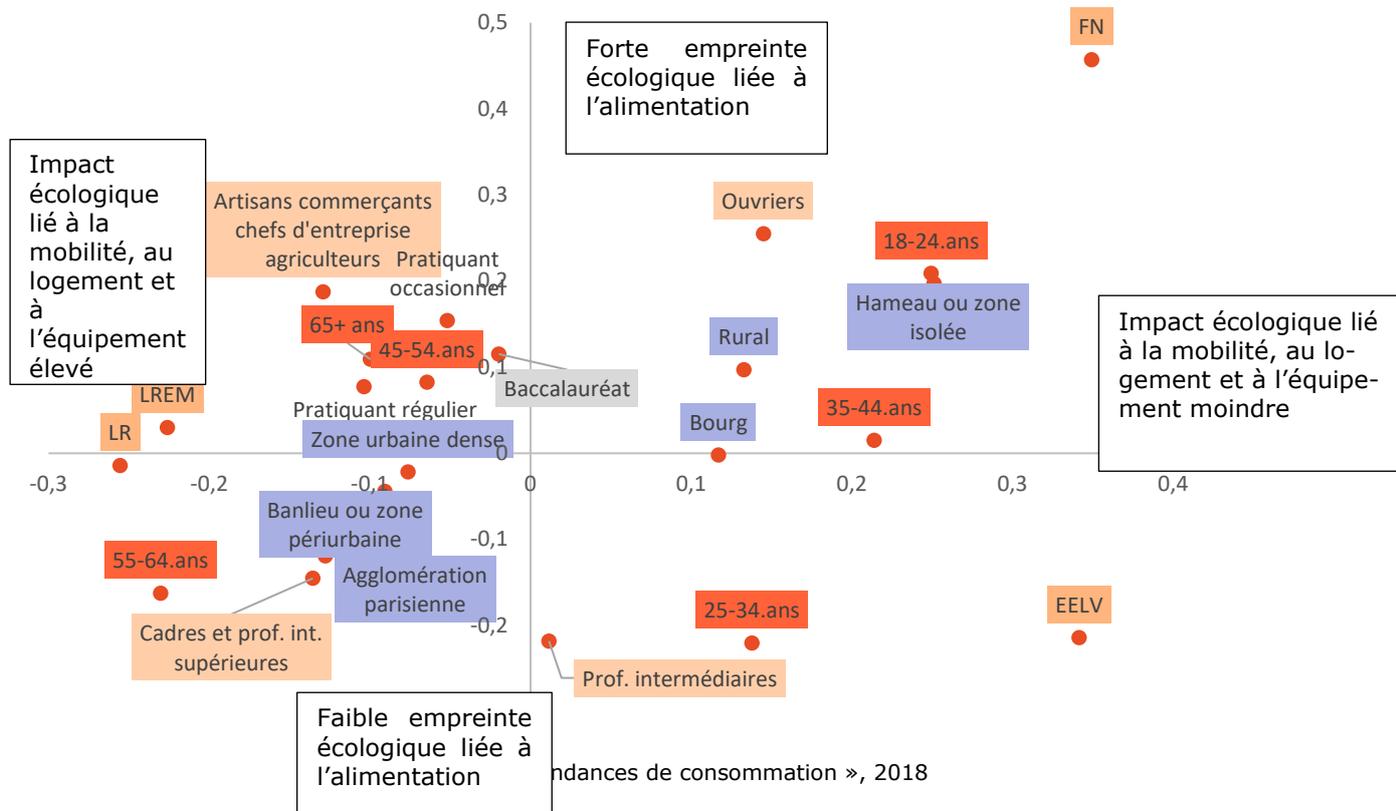
En effet, le troisième et le quatrième axe opposent tous deux empreinte alimentaire et empreinte liée au logement et aux équipements, suivant deux logiques distinctes. Avant de les détailler, il faut cependant noter l'absence notable de la variable relative à la mobilité dans ces deux axes, si bien

qu'il ne semble pas exister d'arbitrage entre se déplacer mais ne pas faire une activité ou faire cette activité et moins se déplacer. Bien que la mobilité soit présente dans les deux premiers axes, cela la définit d'emblée comme une zone d'ombre des stratégies et réalités de la durabilité.

L'axe 3 (7,6% de la variance) est structuré essentiellement du côté des pratiques par l'empreinte écologique liée au logement et à l'équipement, qui s'oppose clairement à l'empreinte écologique en termes d'alimentation, la consommation collaborative et les « petits gestes ». Cette structure se traduit dans les attitudes par une opposition entre la sensibilité environnementale moyenne et une compréhension littérale de la consommation durable (« allonger la durée de vie des équipements ») et une sensibilité environnementale faible ou forte et une analyse de la consommation durable à la lumière du modèle agricole. Cependant, la seule variable supplémentaire significative au seuil de 10% est la modalité « 55-64 ans », associée à une empreinte liée au logement plus importante.

Quant à l'axe 4 (7,3% de la variance), il oppose les mêmes schémas de pratiques, avec une plus grande importance de l'alimentation par rapport au logement (contribution de l'alimentation à 20% de l'axe, contre 7,5% pour le logement), et une très faible pertinence des variables liées aux gestes et à l'économie collaborative (contribution inférieure à 2%), mais avec d'autres opposition du point de vue des attitudes. Ainsi, on retrouve la sensibilité sociale moyenne et les représentations de la consommation durable comme allongement de la durée de vie des équipements, économies des ressources et gestion des déchets d'une part, associés à une empreinte alimentaire plus importante, et une sensibilité sociale faible ou forte, ainsi qu'une vision de la consommation durable comme « préserver la planète » ou « changer le modèle agricole » associé à une plus faible empreinte alimentaire (mais une plus forte empreinte écologie du logement et des équipements). Pour ce qui est des variables supplémentaires, les professions intermédiaires ainsi que les 55-64 ans ont une empreinte alimentaire relativement faible (au détriment de celle du logement et des équipements), contrairement aux personnes s'identifiant au FN, aux ruraux et habitants en hameau ou zone isolée, aux ouvriers et artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteur, aux pratiquants occasionnels et aux personnes détentrices d'un baccalauréat seulement.

Graphique 24 : Projection des variables supplémentaires significatives (axes 3 et 4)



Ces deux axes, expliquant près de 15% de la variance, et leur projection dans le graphe ci-dessus nous apporte un éclairage sur les configurations qui peuvent exister en termes de durabilité, que cela soit le fruit d'une réflexion consciente ou non. Ainsi, le cadran Nord-Est du graphique, où se trouvent les individus ayant une empreinte écologique liée au logement et à l'équipement relativement faible, au détriment de celle liée à l'alimentation, est probablement plus gouverné par la contrainte économique (pour les ouvriers, les 18-34 ans) et par l'isolation relative (pour les habitants de bourgs et les ruraux), qui pèse sur les moyens de chauffage mais aussi dans les possibilités de connectivité (fracture numérique). Par opposition, le cadran Sud-Ouest est potentiellement plus gouverné par des logiques de choix, et notamment le choix d'une alimentation moins riche en protéines animales, pour des raisons de santé ou des raisons environnementales. On trouve dans cette configuration notamment les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que l'agglomération parisienne. Il semble y avoir dans ces catégories un consentement à changer les habitudes alimentaires mais pas le confort du logement et de l'équipement. Le cadran Sud-Est semble cependant le plus intéressant, puisqu'il rassemble des individus qui réduisent et leur empreinte liée au logement et à l'équipement et celle liée à l'alimentation, ce qui pourrait se rapprocher le plus d'une forme d'habitus. On y retrouve les professions intermédiaires, les 25-34 ans ainsi que les personnes s'identifiant à EELV.

Mais ces configurations permettent-elles d'identifier des groupes sociaux homogènes avec un ensemble de pratiques ? C'est que nous allons à présent explorer grâce à une classification ascendante hiérarchique (CAH).

Cinq classes pour représenter l'espace des attitudes et pratiques durables

Nous avons fait le choix de sélectionner une classification en cinq classes, en accord avec les gains d'inertie interclasses (voir Annexe 3). Ces classes sont relativement équilibrées, puisque chacune contient entre 17% et 26% de la population, soit des pourcentages proches d'une situation où l'on aurait une répartition parfaite (20% dans chaque classe).

Les non-concernés (21% de la population) -Classe 1

Cette classe est constituée à 78% de personnes ayant une faible sensibilité environnementale (en rassemblant 77% de ces personnes) et 69% ayant une faible sensibilité sociale, ainsi que de 30% de personnes n'ayant pas de connaissances de la consommation durable et de 21% de personnes considérant la consommation durable comme l'économie des ressources et notamment de l'énergie au quotidien. Ses membres se distinguent par un désengagement politique, puisque 66% déclarent ne jamais s'être mobilisé pour une cause, tandis que 61% ne s'identifient à aucun parti politique. Au niveau des pratiques, ces individus se caractérisent par des empreintes écologiques liées au logement, à l'équipement et à la mobilité proches de la moyenne, par une empreinte liée à l'alimentation de deux points supérieure à la moyenne et par une faible pratique de « petits gestes » (score négatif quand la moyenne est à 0), de l'économie collaborative et de gestes distinctifs.

Les « économes » (19% de la population) - Classe 2

Cette seconde classe rassemble majoritairement des individus ayant une sensibilité environnementale et sociale moyenne (80% de la classe), n'ayant pas su qualifier la consommation durable (26% de cette classe n'ont pas été classés dans la classification de l'analyse lexicale contre 17% en population générale). Cette classe se distingue par un impact écologique lié à la mobilité, au logement et à l'équipement nettement plus faible que la moyenne (près de deux points de moins en moyenne pour la mobilité et 4 points pour le logement et l'équipement), ainsi que par une plus grande pratique des « petits gestes » (près de 2 points au-dessus de la moyenne). Cette plus grande durabilité semble en partie provenir de conditions de vie plus restrictives, puisque 1/3 des individus de cette classe appartiennent aux catégories pauvres et modestes (3 premiers déciles pour le revenu par unité de consommation)²¹. De plus, cette catégorie se caractérise par une surreprésentation des personnes âgées retraitées (38% de retraités, 36% de personnes de plus de 65 ans, soit 10 points de pourcentage supplémentaires par rapport à la population française), des personnes ayant des origines rurales et même agricoles (12% ont un père agriculteur, soit deux fois plus que la proportion dans la population française) et par un niveau de diplôme inférieur ou égal au CAP ou BEP (71% de la population). Ces faits suggèrent qu'il existe dans cette classe une éthique de l'économie et de frugalité, sans éducation à la durabilité en tant que telle et sans lien avec des engagements politiques.

Sensibilités moyennes, durabilité faible (26% de la population)- Classe 3

Sensibilité environnementale et sociale moyenne (85% de cette classe), compréhension littérale de la consommation durable comme « faire durer plus longtemps les équipements » mais forte empreinte écologique liée au logement et à l'équipement (près de 3 points au-dessus de la moyenne de la population française) et moindre pratique des « petits gestes » (proche de la pratique de la classe des « non-concernés ») caractérisent cette classe. Socialement cette classe n'a que peu de variables associées significatives, mis à part le fait de s'identifier à LREM, ainsi qu'une légère surreprésentation des urbains (46% d'individus vivant en appartement plutôt qu'en maison, contre 40% dans la population générale, 8% de personnes vivant en hameau ou zone isolée contre 13% dans la population générale). Ceci nous pousse à considérer cette classe comme rassemblant les comportements « ordinaires », si bien que nous la prendrons par la suite comme catégorie de référence.

Eco-habitus distinctif (17% de la population)- Classe 4

Cette classe se caractérise par une forte sensibilité environnementale (65% de la classe), sensibilité sociale moyenne (63% de la classe), insertion forte dans l'économie collaborative (score deux fois supérieur à la moyenne de la population), pratique de « gestes » légèrement supérieure à la moyenne (0,6 contre -0,2) mais surtout de gestes « distinctifs » (score supérieur de 30% à la moyenne dans la population) et de pratiques collaboratives (score égal à deux fois la moyenne), avec cependant des empreintes écologiques égales ou supérieures à la moyenne (semblable à la moyenne pour l'alimentation, supérieure de 12% pour le logement et l'équipement, de 35% pour la

²¹ Nous utilisons pour catégoriser les déciles de revenu par UC la classification établie par Régis Bigot dans son étude des classes moyennes (Bigot, 2008).

mobilité). Socialement, cette classe rassemble essentiellement des individus possédant un important capital culturel : 72% d'individus possédant un diplôme supérieur ou égal au bac+2 contre 44% dans la population générale, 26% de cadres et professions intellectuelles supérieures contre 15% et cette classe compte près de la moitié des individus ayant une mère cadre (41%). Elle se caractérise également par un engagement en faveur de cause (75% déclarent s'être déjà mobilisés) et par une surreprésentation des plus jeunes générations (40% de 18-34 ans, contre 24% dans la population générale). L'adjectif « distinctif » est appliqué à cette classe puisque, par ses attitudes et sa pratique de gestes, et particulièrement par des gestes fortement associés à la consommation durable (inclus dans l'indicateur de gestes « distinctifs »), cette classe prend en compte l'environnement et le social plus que la moyenne des consommateurs. Cependant, cela ne se traduit pas par un impact environnemental moindre, mais plutôt un impact équivalent ou supérieur au reste de la population. La prise en compte de l'environnement s'arrête donc à ces gestes, dont la valorisation sociale permet de se distinguer comme consommateur durable. La seule fonction associée à cette intégration de la problématique environnementale dans le mode de vie de cette classe est donc à une visée essentiellement symbolique, qui distingue cette classe de la moyenne des consommateurs (Classe 3).

Eco-habitus frugal et engagé (17% de la population)- Classe 5

Par rapport à la précédente, cette dernière classe illustre mieux le concept d'éco-habitus dans le sens plein du terme, c'est-à-dire que la problématique environnementale est intégrée au mode de vie et à l'habitus des individus de cette classe, avec un effet sur l'empreinte environnementale, objectif initial de ce concept (Haluza-DeLay, 2008). En effet, cette classe est constituée à 68% d'individus ayant une forte sensibilité environnementale et à 77% d'individu ayant une forte sensibilité sociale. La moitié des personnes se représentant la consommation durable comme ne transformation sur le modèle agricole appartiennent à cette classe, si bien que c'est la représentation de près d'un quart des membres de cette classe, contre 8% dans la population totale. Elle effectue plus de gestes que la moyenne, avec un score moyen de 3,7, mais aussi de gestes fortement associés avec la consommation durable, avec un score moyen de 4,2, ce qui, pour ces deux indicateurs, place le membre moyen de cette classe dans les 25% des individus ayant les scores les plus élevés. Enfin, cette catégorie a également des impacts écologiques, dans les trois domaines sélectionnés, significativement réduits : -10% pour le logement et l'équipement, -23% pour la mobilité (soit une division du score par deux par rapport à la classe précédente), -18% pour l'alimentation. Ainsi, cette classe est très proche de la catégorie des « économes » pour ce qui est du logement et de la mobilité, tout en possédant l'empreinte moyenne la plus faible dans le domaine de l'alimentation. Cependant, étant donné que, généralisé, il faudrait 2,9 planètes pour subvenir aux besoins de l'humanité en ayant un mode de vie semblable à celui du Français moyen²², le niveau des scores de notre dernière classe est encore bien loin des scores nécessaires pour atteindre une réelle durabilité. Cela est notamment visible par le fait que la classe a pour coordonnées 1,75 pour le premier axe de l'AFDM (opposant attitudes et gestes « positifs » et « négatifs »), tandis que pour les autres axes ses coordonnées sont plus faible (0,6 ou -0,6).

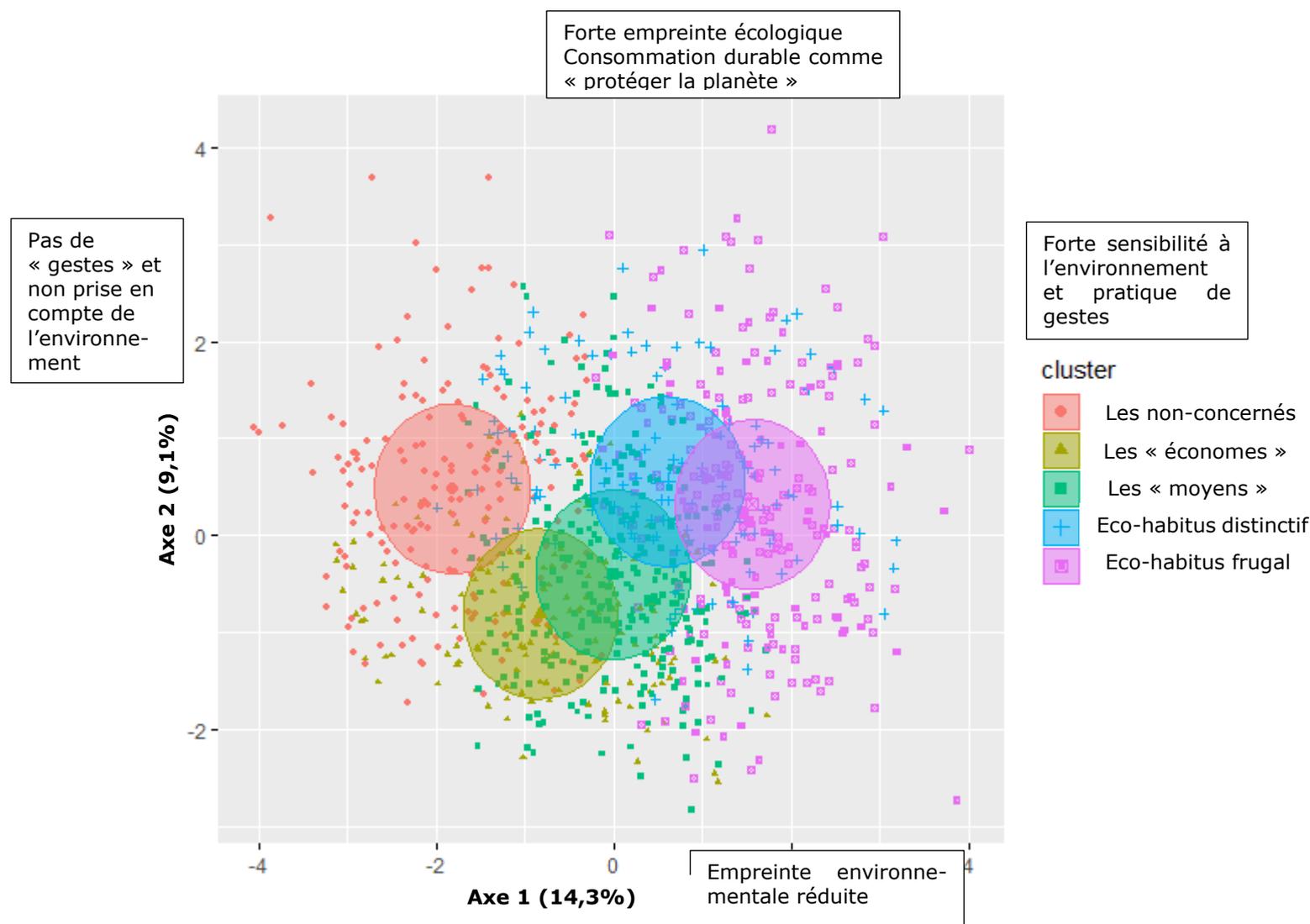
Mais qui sont les individus appartenant à cette classe ? Elle contient un quart des professions intermédiaires, 15% des artisans, commerçants, chefs d'entreprises et agriculteurs, 14% des employés, 12% des ouvriers et 10% des cadres, les cadres et professions intellectuelles supérieures, ces derniers contribuant donc moins que les autres catégories socio-professionnelles à cette classe. Elle est ainsi constituée pour sa majeure partie par les professions intermédiaires (34%) et par les employés (24%). Pour ce qui est du diplôme, on retrouve ainsi sans surprise une domination des détenteurs d'un bac +2 ou +3 (39%) ou du baccalauréat (19%). 55% de l'effectif appartient aux classes moyennes, 22% appartenant tout de même aux catégories modestes. En termes d'âge, on ne retrouve pas de très grandes disparités, si ce n'est une légère surreprésentation des plus de 65 ans (29% contre 24% dans la population générale). L'engagement politique, et particulièrement l'engagement politique à gauche caractérise également cette classe. En effet, 75% de ses membres déclarent s'être déjà mobilisé pour une cause, 18% s'identifient à la France insoumise, 11% aux Verts et

²²https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/05/04/la-france-creuse-la-dette-ecologique_5294070_3244.html

12% au PS, alors que 10%, 7% et 6% de la population française respectivement s'identifient à ces partis. 43% de s'affilie à aucun parti, ce qui est élevé mais légèrement en dessous de la moyenne dans la population, à 47%.

La projection des classes sur les deux premiers axes de l'AFDM (graphique ci-dessous) permet de situer les classes obtenues grâce à la CAH. Pour ce qui est de l'axe 1, on retrouve bien les oppositions entre les sensibilités et la pratique de gestes, qui sont les variables les plus clivantes. Cependant, la projection sur l'axe 2 montre la dispersion des classes d'un bout à l'autre de l'axe, soulignant de nouveau la moindre cohérence entre attitudes et pratiques. La classe 4 semble plus homogène que les autres de ce point de vue, avec une empreinte écologique globalement plus élevée.

Graphique 25 : projection des classes obtenues sur les deux premiers axes de l'AFDM



Source : Enquête « Tendances de consommation », 2018

Ainsi, notre classification met en évidence 5 classes : les non-concernés, les « économes », le consommateur moyen, sensible à l'environnement mais aux comportements non-durables, les individus possédant un éco-habitus distinctifs et ceux possédant un éco-habitus frugal et engagé. Dans la perspective de la consommation durable, trois de ces classes nous intéressent particulièrement : les « économes » et les individus possédant un éco-habitus frugal et engagé d'une part, car ils représentent des groupes potentiellement moteurs vers une transition des modes de vie ; les individus possédant une éco-habitus distinctif d'autre part, car ils participent de la construction de l'écologie

et durabilité comme attribut des élites, tout en étant une classe pouvant potentiellement être convertie à un habitus plus frugal.

Pour mieux cerner les déterminants d'appartenance à ces classes ainsi que pour tester plus rigoureusement nos hypothèses, nous avons réalisé, à partir des résultats de cette classification, deux régressions logistiques multinomiales, mesurant les chances d'appartenir à une classe par rapport aux chances d'appartenir à la classe « moyenne », avec une sensibilité environnementale faible ou moyenne (regroupement des classes 1 et 3, ayant des empreintes écologiques semblables).

Eco-habitus frugal et éco-habitus distinctif : quels déterminants sociaux ?

Notre première régression conserve seulement des variables socio-démographiques. Les variables retenues sont les suivantes : la catégorie socio-professionnelle, le diplôme, le revenu et l'âge. Des regroupements ont été réalisés lorsque cela était pertinent, afin de permettre d'augmenter les effectifs des modalités, et donc potentiellement les seuils de significativité. Par exemple, les 18-24 ans et les 25-34 ans ont été regroupés, leurs coefficients étant relativement similaires (voir Annexe 3 pour plus de détails). Toutes ces variables sont significatives, tout comme le modèle de manière générale. On obtient également un R^2 remis à l'échelle maximale de 0,22, si bien que l'on explique près d'un quart des variations explicables grâce à ce modèle²³. La situation de référence pour cette régression est la suivante : un employé ou ouvrier, possédant un diplôme inférieur ou égale au bac, appartenant aux classes moyennes inférieures et ayant entre 35 et 64 ans.

Les déterminants de l'appartenance à la classe des « économes » sont ainsi, avec un seuil de significativité de 10% (les tableaux détaillés se trouvent en annexe) :

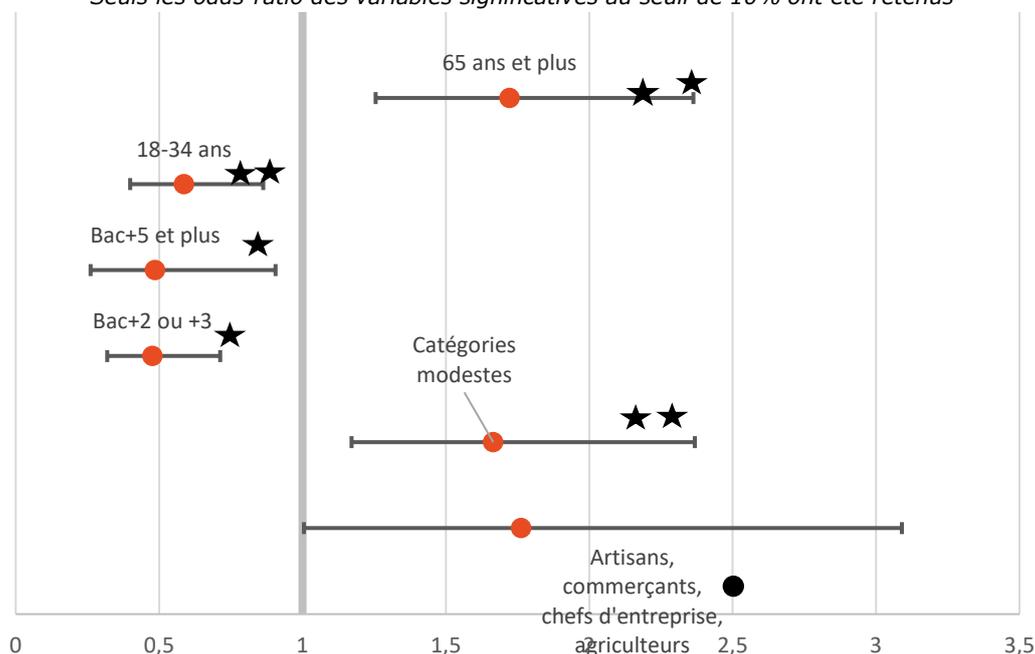
- **Le fait d'être indépendant (artisans, commerçant, chef d'entreprise ou agriculteur) :** être indépendant plutôt qu'employé ou ouvrier augmenterait ainsi de 76% les chances d'appartenir à la catégorie des « économes » plutôt qu'à la moyenne de la population.
- **Appartenir aux catégories modestes :** être dans les catégories modestes plutôt que dans les classes moyennes supérieures augmenterait ainsi de 67% les chances d'être un « économe ».
- **Avoir un diplôme inférieur ou égal au bac :** avoir un diplôme inférieur ou égal au bac multiplierait par plus de deux les chances d'appartenir à cette classe, par rapport à avoir un Bac+2 ou +3 ou un Bac+5.
- **Appartenir aux classes d'âges les plus âgées :** avoir entre 35 et 64 ans augmente de 70% les chances d'appartenir à cette classe, par rapport à avoir entre 18 et 35 ans, tandis qu'avoir plus de 65 ans augmente ces chances de 70%, par rapport à avoir entre 18 et 35 ans.

Ces éléments confirment l'aspect « ethos économique » de cette classe, en lien avec une situation matérielle plus fragile.

²³ Pour la prise en compte des odds-ratio, nous avons choisi comme seuil de significativité 12,5%, en raison de notre relativement faible effectif, étant donné que celui-ci est partagé en quatre classes, donc une rassemblant presque 50% de la population.

Graphique 26 : Représentation des odds-ratio pour la classe des « économes »

Variable à expliquer : appartenir à la classe 2 plutôt qu'à la classe 1 ou 3
Variables explicatives : Catégories socioprofessionnelles, tranches de revenu, diplôme, tranches d'âge
Seuls les odds-ratio des variables significatives au seuil de 10% ont été retenus



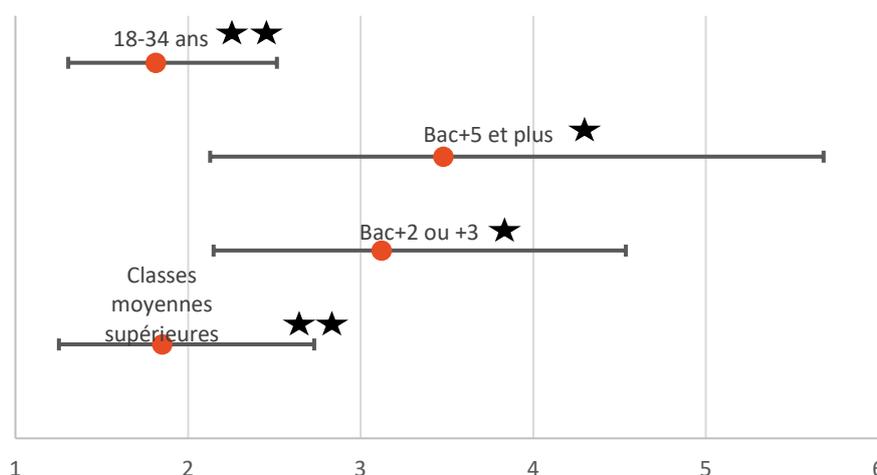
Source : Enquête « Tendances de consommation », 2018

Situation de référence : Ouvrier ou employé ayant entre 35 et 64 ans, appartenant aux classes moyennes inférieures, ayant un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat. Seuils de significativité : . 10% * 5% **1% ***0,1%

Note de lecture : une personne appartenant aux catégories modestes (décile 1,2 et 3), a 1,7 fois plus de chance d'appartenir à la classe des économes par rapport à la classe « moyenne », par rapport à une personne issue des classes moyennes inférieures

Graphique 27 : Représentation des odds-ratio pour la classe éco-habitus distinctif

Variable à expliquer : appartenir à la classe 4 plutôt qu'à la classe 1 ou 3
Variables explicatives : Catégories socioprofessionnelles, tranches de revenu, diplôme, tranches d'âge



Source : Enquête « Tendances de consommation », 2018

Situation de référence : Ouvrier ou employé ayant entre 35 et 64 ans, appartenant aux classes moyennes inférieures, ayant un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat
Seuils de significativité : . 10% * 5% **1% ***0,1%

Pour ce qui est de l'éco-habitus distinctif, les déterminants sont :

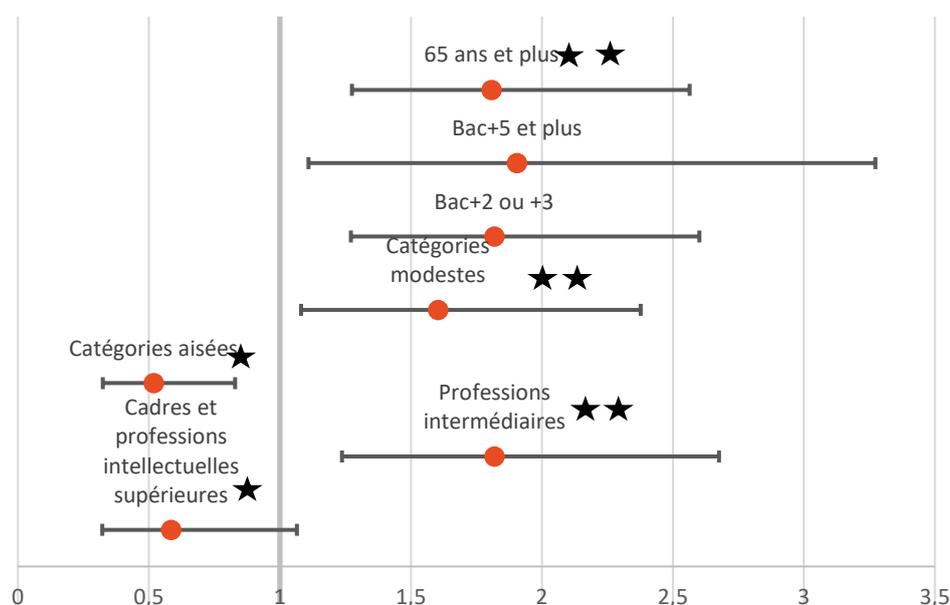
- **Appartenir aux classes moyennes supérieures** : par rapport à appartenir aux classes moyennes inférieures, les chances d'être identifié au profil de l'éco-habitus distinctif sont augmentées de 85%.
- **Le fait d'être diplômé** : posséder un bac+2 ou 3 multiplie les chances d'appartenir à cette classe par 3,1 et par 3,5 pour les détenteurs d'un Bac +5, par rapport aux personnes ayant au plus le baccalauréat.
- **Le fait d'appartenir aux plus jeunes générations** : avoir entre 18 et 34 ans, plutôt qu'entre 35 et 64 ans augmente de 81% les chances d'être identifié au profil de l'éco-habitus distinctif.

Cela confirme la domination du capital culturel dans la détermination de l'appartenance à la classe de l'éco-habitus distinctif, ainsi que le rôle de l'éducation aux problématiques. Cependant, le capital économique joue un rôle, bien qu'il soit moindre. Dans tous les cas, les profils dégagés suggèrent un capital culturel plus important que le capital économique.

Graphique 28 : Représentation des odds-ratio pour la classe de l'éco-habitus frugal

Variable à expliquer : appartenir à la classe 5 plutôt qu'à la classe 1 ou 3

Variables explicatives : Catégories socioprofessionnelles, tranches de revenu, diplôme, tranches d'âge



Source : Enquête « Tendances de consommation », 2018

Situation de référence : Ouvrier ou employé ayant entre 35 et 64 ans, appartenant aux classes moyennes inférieures, ayant un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat

Seuils de significativité : . 10% * 5% **1% ***0,1%

Enfin, pour ce qui est de l'éco-habitus frugal et engagé :

- **Plus les revenus sont faibles et plus on a de chances d'appartenir à cette classe** : ainsi, appartenir aux catégories modestes plutôt qu'aux classes moyennes inférieures augmente de 60% les chances d'avoir un éco-habitus frugal, tandis qu'appartenir aux catégories aisées divise par près de deux les chances d'en avoir un.
- **Le fait d'appartenir à la catégorie des professions intermédiaires, mais pas à celle des cadres et professions intellectuelles supérieures** : exercer une profession intermédiaire augmentent ainsi de 82% les chances d'avoir un éco-habitus frugal par rapport à être employé ou ouvrier, tandis qu'être cadre diminue ces chances de 40%, toujours par rapport à être employé ou ouvrier.

- Si l'effet propre du diplôme n'est pas significatif, cela implique également un **important des diplômés** dans cette catégorie, avec 52% de personnes ayant plus que le baccalauréat (dont 40% de bac+2 et +3), contre 43% dans la population totale.
- **Avoir plus de 65 ans** : cela augmente de 81% les chances d'être identifié au profil de l'éco-habitus frugal et engagé, par rapport à avoir entre 35 et 65 ans.

Ces résultats suggèrent, par comparaison avec l'éco-habitus distinctif, le rôle joué par le pouvoir d'achat dans l'impact écologique de la consommation : avoir un plus gros pouvoir d'achat augmente les chances d'appartenir à la classe de l'éco-habitus distinctif plutôt qu'à celle de l'éco-habitus frugal. Cela est lié en grande partie également au fait que toute consommation a un impact sur l'environnement. De plus, les différences entre générations suggèrent que l'importance jouée par le contexte de la société de consommation, rend les jeunes générations moins « économes », que ce soit avec ou sans objectif de durabilité.

Ce modèle, rassemblant seulement des variables socio-démographiques, met déjà en évidence des déterminants importants des styles de consommation durable. Cependant, étant donné l'importance de la variable d'engagement (participation à une mobilisation au moins un fois au cours de sa vie) dans la définition des classes, un deuxième modèle a été testé, incluant cette variable ainsi que la variable d'identification à un parti politique.

L'ancrage de la consommation durable dans la sphère politique

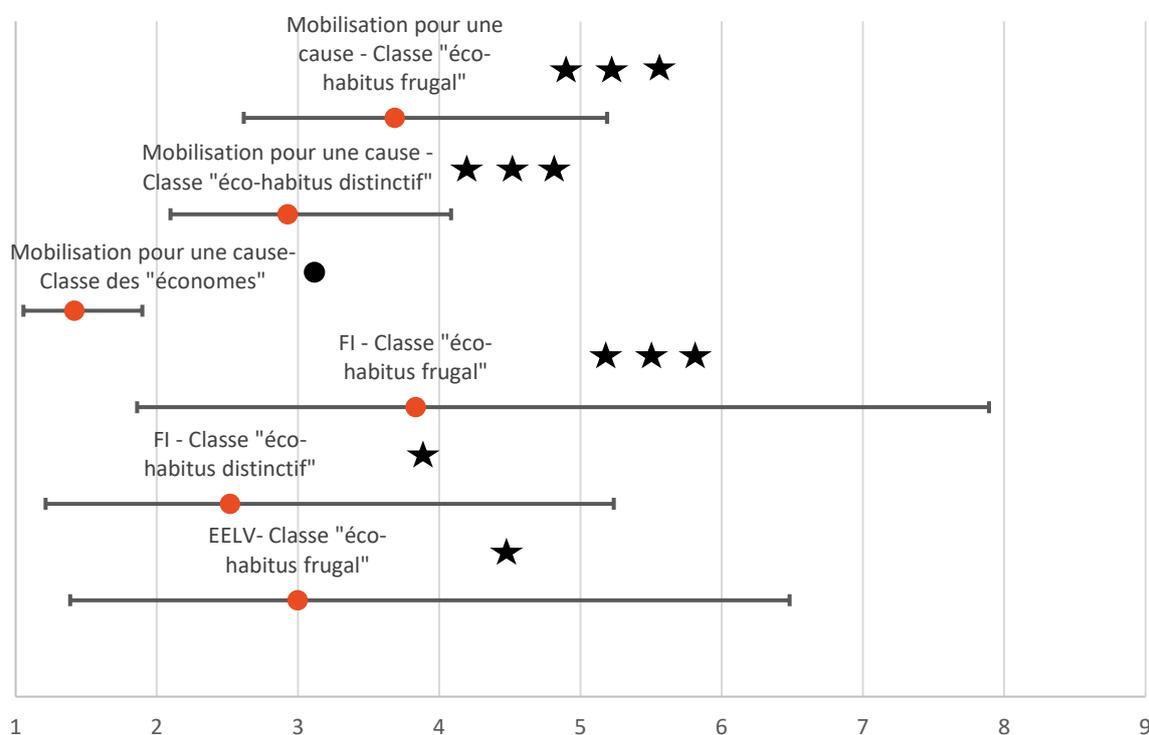
Ce deuxième modèle reste significatif mais gagne surtout en pouvoir explicatif : le R² ajusté passant de 22% à 29%, soit une différence largement significative. L'influence des variables étudiées dans le précédent modèle reste quasiment la même, si ce n'est une précision du rôle du diplôme. Ainsi, avoir un bac+2 ou +3 par rapport à avoir un CAP ou un BEP diminue les chances d'appartenir à la classe des « économes », tandis qu'avoir un baccalauréat plutôt qu'un CAP ou un BEP diminue les chances d'appartenir à la classe de l'éco-habitus frugal et engagé.

Pour ce qui est des variables d'engagement politique, les résultats sont les suivants :

- **La mobilisation pour une cause augmente les chances d'appartenir à toutes les classes (sauf la classe de référence)** : l'effet est plus important pour ce qui est de la classe de l'éco-habitus frugal, puisqu'avoir participé à une mobilisation pour une cause au moins une fois dans sa vie multiplie par 3,7 les chances d'appartenir à cette classe.
- **S'identifier à EELV ou FI est lié à l'éco-habitus frugal** : ainsi, par rapport à s'identifier aux Républicains, s'identifier à EELV multiplie par trois les chances d'appartenir à cette classe, tandis que s'identifier à FI les multiplie par 3,7.
- **S'identifier au FN ou ne s'identifier à aucun parti n'est pas significativement différent de s'identifier aux Républicains**. En revanche, d'autres modèles testés, montraient que cela favorisait l'appartenance à la classe des non-concernés.
- **S'identifier à FI est également lié à l'éco-habitus distinctif** : les coefficients sont de 1,9 et 2,5.
- **S'identifier à LREM est négativement lié à l'éco-habitus frugal** : le coefficient est en effet négatif et significatif. Cependant, l'odds ratio a un intervalle de confiance à 87,5% comprenant 0, ce qui ne nous permet pas d'estimer l'effet exact de cette modalité.

Graphique 29 : Représentation des odds-ratio pour les variables politiques

Variable à expliquer : appartenir une classe (précisée dans la légende) plutôt qu'à la classe 1 ou 3
Variables explicatives : Catégories socioprofessionnelles, tranches de revenu, diplôme, tranches d'âge, mobilisation pour une cause, identification à un parti politique



Source : Enquête « Tendances de consommation », 2018

Situation de référence : Ouvrier ou employé ayant entre 35 et 64 ans, appartenant aux classes moyennes inférieures, ayant un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat, ne s'étant jamais mobilisé pour une cause, s'identifiant à LR

Seuils de significativité : . 10% * 5% **1% ***0,1%

Ce dernier modèle montre l'ancrage des pratiques durables dans la sphère de l'engagement pour une cause et dans la proximité au parti des Insoumis et des Ecologistes. Avec le rôle du capital culturel, cet élément confirme pour la consommation en général le fait que la consommation durable et l'adhésion à des pratiques liées à la consommation durable sont des éléments associés à des groupes sociaux spécifiques, si bien qu'en évoquant la consommation durable on se positionne par rapport à ces groupes, aux identités marquées politiquement à gauche et socialement comme l'apanage des élites. Cela confirme l'importance d'un effort visant à repousser les frontières de la consommation durable hors des barrières symboliques où elle se trouve enfermée, en travaillant sur les frontières du monde social (*boundary work*), comme le suggérait déjà Sophie Dubuisson-Quellier et Séverine Gojard (2016).

5 DISCUSSION

Les conclusions de notre travail se placent dans la lignée des travaux, notamment en sociologie, sur la sensibilité environnementale et l'impact environnemental de la consommation. En effet, nos résultats sont soutenus par ceux d'Eric Pautard, qui, en étudiant l'inégale capacité des ménages à agir en faveur de l'environnement, a montré que les variables les plus souvent influentes sur les domaines de consommation étaient le niveau d'études, la tranche d'âge ainsi que la sensibilité environnementale (Pautard, 2017). Nos résultats permettent également de montrer que la consommation durable relève encore largement d'un engagement politique très nettement ancré sur la gauche voire l'extrême gauche de l'échiquier politique, comme le suggéraient Carfagna et al. (2014). De plus, notre analyse de données a confirmé l'investissement moindre de la sphère de la mobilité quand il s'agit de la consommation durable, puisque notre indicateur de mobilité n'était significatif que pour un des quatre axes analysés, ce qui était soutenu par Ginsburger et Petev, notamment pour le recours à l'avion (Pautard et al., 2018). Globalement, nos résultats sont cohérents avec les conclusions globales de Ginsburger et Petev sur le faible effet des attitudes pro-environnementales sur les impacts réels, bien que nous ayons mis en évidence des différences significatives. Nos résultats permettent cependant de différencier, d'une part, « gestes » et effets globaux, là où Ginsburger et Petev se concentraient uniquement sur les effets globaux, ainsi que de mesurer la sensibilité environnementale autrement que par un engagement déclaré, variable qui peut être biaisée par l'éducation à la durabilité des jeunes générations. De plus, notre analyse permet de compléter les variables d'attitude en intégrant la représentation de la consommation durable dans l'explication des comportements. Premièrement, cela nous a permis de montrer en quoi la consommation durable reste, encore aujourd'hui, une notion dont la signification n'est pas unanime. Dans un second temps, nous avons montré que ces représentations ont des déterminants sociaux, d'une part, mais également qu'elles sont fortement liées aux pratiques de consommation durable. Particulièrement, la représentation de la consommation durable comme « protéger la planète », dans des termes relativement généraux, ne semble pas propice à l'intégration réelle de la consommation durable dans les pratiques de consommation, puisque 83% des personnes adhérant à cette représentation appartiennent aux classes ayant le plus grand impact écologique (les « non-concernés », les « consommateurs moyens » et ceux n'ayant adopté que certains gestes distinctifs, sans impacts réels).

Enfin, nos résultats confirment l'existence de barrières symboliques dans l'adoption de pratiques écologiques ou durables, mises en évidence pour l'alimentation par Sophie Dubuisson-Quellier et Séverine Gojard (2016). En effet, les pratiques les plus visiblement étiquetées comme « durables », comme les produits issus de circuit-courts, sont majoritairement le fait des plus dotés en capital culturel, et sont mises en valeur dans leur représentation de la consommation durable, si bien qu'elles peuvent être considérées comme étant avant tout un élément de distinction. Or la **distinction ne permet pas en général la diffusion dans la société**, les groupes sociaux ayant intérêt à s'en distinguer, ce qui est notamment le cas des ouvriers, associant consommation durable et prix élevés. La situation française semble ainsi avoir des éléments en commun avec la situation américaine. On retrouve en effet dans nos résultats des éléments suggérés par Cafargna et al. (2014) : le rôle du capital culturel dans l'adoption de pratiques durables, et notamment de pratiques socialement étiquetées comme durables, mais également le rôle de la domination du capital culturel sur le capital économique dans la considération et l'adoption de pratiques plus radicales. Les deux formes d'éco-habitus que nous avons identifiées semblent avoir une fonction distinctive dans le sens de Carfagna et al. (2014) Ce que nos résultats mettent en évidence, c'est que l'appartenance aux élites, et particulièrement aux élites économiques, rend l'éco-habitus avant tout distinctif, sans impact réel sur l'empreinte écologique, tandis que les moins dotés en capital économiques (les hauts capitaux culturels et faibles capitaux économiques) ont des pratiques ayant un impact significativement différent, et des représentations plus variées de la consommation durable.

Limites de l'étude

Si nos modèles possèdent un réel pouvoir explicatif et sont largement significatifs, l'enquête utilisée reste fondée sur les réponses de 1004 individus, respectant la méthode des quotas. Ce relativement faible effectif ne nous permet que de mettre en évidence les déterminants les plus marqués de la consommation durable. Ginsburger et Petev avaient ainsi mis en évidence le rôle du sexe dans l'adoption des pratiques et attitudes environnementales (Pautard et al., 2018). Cet effet ne ressort pas dans notre analyse, bien que l'analyse lexicale suggère qu'il existe une réelle différence entre hommes et femmes. Il se peut que l'effet soit trop faible pour être détecté à partir de 1004 individus seulement. C'est ce qui nous a poussé à descendre le seuil de significativité pour le calcul des odds-ratio dans les régressions multinomiale à 87,5%, accroissant le risque d'erreur d'une chance sur dix à une chance sur huit, risque restant raisonnable mais permettant de ne pas exclure certains effets moins importants. Nous avons tenté de prendre en compte les soucis de significativité lié à l'effectif en utilisant comme variables d'analyse des indicateurs synthétiques exploitant les différentes sections du questionnaire, afin de renforcer la robustesse de nos résultats.

D'autre part, la construction de nos indicateurs ne permet pas de prendre en compte la totalité des dimensions de la consommation. Certaines informations, notamment sur les moyens de chauffage, l'isolation du logement ou les kilomètres parcourus en voiture, auraient permis une plus grande précision, comme cela était le cas dans l'enquête Epem, bien que la non-réponse augmente avec la précision des questions, ce qui a poussé Ginsburger et Petev à créer des individus « fictifs » (Pautard et al., 2018), là où cela ne nous a pas été nécessaire. Cependant, l'angle plus direct de la consommation dans le questionnaire permet également de mettre à l'écart la problématique écologique dans un premier temps, notamment pour les incitations à l'achat, ou l'obsolescence programmée, ainsi que sur la consommation de protéines animales.

6 CONCLUSION

Ce cahier de recherche, en posant la question de l'intégration des problématiques environnementales dans les modes de vie, et plus précisément dans l'habitus, matrice gouvernant la compréhension du monde et les pratiques, a posé la question de la transformation des modes de vie avec l'impératif de la transition durable. Pour cela, nous avons choisi une représentation des attitudes et des pratiques multi-dimensionnelles, afin d'explorer leur agencement, entre étiquetage social et impacts écologiques réels.

Nous avons ainsi montré que, bien que la notion de consommation durable ce soit largement diffusé dans la population, l'impact écologique des grands domaines de consommation (mobilité, logement et équipement et mobilité) varie peu au sein de la société, concentré à des niveaux relativement élevés, avec peu d'individus du côté d'une plus grande durabilité des pratiques (H5). Une corrélation existe entre sensibilité environnementale et pratique de gestes, et particulièrement de gestes socialement étiquetés comme faisant partie de la consommation durable. Cependant, la sensibilité environnementale étant plus importante au sein des élites sociales, elle est corrélée avec un plus grand impact environnemental de la consommation, en lien avec un plus grand pouvoir d'achat. Enfin, l'impact environnemental n'augmente pas de façon homogène, puisque l'on peut observer une forme d'opposition entre l'impact lié à l'alimentation et l'impact lié à la mobilité et au logement. La mobilité est particulièrement peu sensible aux efforts des individus, mettant en évidence une dépendance systémique aux modes de transport, qu'une approche individuelle de la consommation et de la transition durable peine à appréhender et modifier.

Pour ce qui est de la représentation de la consommation durable, l'exploitation d'une question ouverte sur le sujet nous a permis de montrer la diversité des conceptions : économie des ressources, durabilité des équipements, protection de la planète, transition du modèle agricole ou encore tri des déchets et valorisation du local constituent les principales représentations de la consommation durable. En approfondissant l'analyse, nous avons pu observer le lien entre ces représentations et la situation sociale et matérielle des individus, qui opère, à travers l'habitus, une forme de traduction du concept (H6).

En confrontant représentations et pratiques, nous avons pu mettre en évidence l'existence de deux groupes possédant une forme d'éco-habitus, c'est-à-dire d'une intégration des problématiques environnementales dans les représentations du monde et les pratiques, ici particulièrement les pratiques de consommation (H1). Ces deux formes d'éco-habitus peuvent être considérées comme distinctives (H2), dans le sens où elles mettent clairement ces deux groupes sociaux à l'écart, notamment à travers la pratique de certains gestes spécifiques fortement associés avec la consommation durable (sans être pour autant les plus efficaces). Pour le premier groupe, qui se rapproche fortement des élites, notamment culturelles (H5), l'intégration des problématiques environnementales semble largement symbolique et distinctive, liée à un discours construit sur la consommation durable, dans le sens où les gestes ne se traduisent pas par un impact écologique inférieur, mais assez souvent même par un impact supérieur (H3), en lien avec un fort pouvoir d'achat. Un capital économique minimum est cependant requis dans cette classe. Dans le second groupe, la prise en compte de l'environnement et des problématiques sociales a un impact réel et est plus variée, même s'il reste loin de l'objectif de durabilité réelle (H3). Ce groupe se caractérise par ailleurs par une domination du capital culturel sur le capital économique (H4). Cet habitus est fortement associé à l'engagement politique ainsi qu'au capital culturel (H5).

Pour conclure, consommer des produits socialement considérés comme durables est un acte fortement distinctif, bien que cela ne soit pas systématiquement corrélé à une consommation globalement plus durable. Le groupe social ayant l'impact écologique le plus faible reste ainsi celui des personnes contraintes économiquement, ayant adopté, indépendamment de considérations écologiques, des pratiques économes, aussi bien pour la planète que pour leur porte-monnaie. L'écologie et les pratiques qui y sont associées restent ainsi une valeur ancrée socialement dans le milieu des élites et politiquement à gauche. Une transition durable impliquerait ainsi un décloisonnement de l'écologie,

pour en faire une valeur partagée à l'échelle de la société, ainsi qu'un réalignement entre étiquetage des pratiques et impact environnemental.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdmouleh, R. (2007). Consommation des produits écologiques et inégalités sociales. Le cas tunisien. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 9).
- ADEME. (2017a). *Les Français et la consommation responsable. Vers des achats plus respectueux de l'environnement ?* (Datalab essentiel No. 97). Consulté à l'adresse <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2668/1295/francais-consommation-responsable-vers-achats-plus.html>
- ADEME. (2017b). *Ménages & Environnement - Les chiffres clés – Édition 2017* (Publications Datalab No. 25). Consulté à l'adresse <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2669/1207/menages-environnement-chiffres-cles-edition-2017.html>
- Beaudouin, V., & Lahlou, S. (1993). L'analyse lexicale : outil d'exploration des représentations. *Cahier de recherche du CREDOC*, (C48). Consulté à l'adresse <https://www.credoc.fr/publications/lanalyse-lexicale-outil-dexploration-des-representations>
- Bell, M., & Carolan, M. S. (2004). *An Invitation to Environmental Sociology*. SAGE Publications.
- Bigot, R. (2008). Les classes moyennes sous pression. *Cahier de recherche du CREDOC*, (C249). Consulté à l'adresse <https://www.credoc.fr/publications/les-classes-moyennes-sous-pression-1>
- BIOby Deloitte, CREDOC, & Ouishare. (2016). Potentiels d'extension de l'économie collaborative pour réduire les impacts environnementaux. Cet ouvrage est disponible en ligne www.ademe.fr, rubrique Médiathèque (URL).
- Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique: précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*. Droz.
- Bourdieu, P. (1979). *La Distinction: Critique sociale du jugement*. Minuit.
- Bouscasse, H., Joly, I., & Bonnel, P. (2018). How does environmental concern influence mode choice habits? A mediation analysis. *Transportation Research Part D: Transport and Environment*, 59, 205-222.
- Carfagna, L. B., Dubois, E. A., Fitzmaurice, C., Ouimette, M. Y., Schor, J. B., Willis, M., & Laidley, T. (2014). An emerging eco-habitus: The reconfiguration of high cultural capital practices among ethical consumers. *Journal of Consumer Culture*, 14(2), 158-178. <https://doi.org/10.1177/1469540514526227>
- Cherry, E. R. (2005). Veganism as a Cultural Movement: A Relational Approach. Consulté à l'adresse http://citation.allacademic.com/meta/p_mla_apa_research_citation/0/2/2/2/3/p22237_index.html
- Coulangeon, P. (2003). La stratification sociale des goûts musicaux. *Revue française de sociologie*, Vol. 44(1), 3-33.
- Demoli, Y. (2013). Les propriétés sociales des conducteurs de 4x4. Rapports à l'espace et styles de vie. *Documents de travail du CREST*, 2013, 17.
- Développement, C. mondiale de l'environnement et du, Brundtland, G. H., & Khalid, M. (1988). *Notre avenir à tous*. Editions du Fleuve, Montréal, QC, CA. Consulté à l'adresse <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/handle/10625/8374>

- Dietz, T., Gardner, G. T., Gilligan, J., Stern, P. C., & Vandenberg, M. P. (2009). Household actions can provide a behavioral wedge to rapidly reduce US carbon emissions. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 106(44), 18452-18456.
- Dubuisson-Quellier, S. (2009). *La consommation engagée*. Presses de Sciences Po.
- Dubuisson-Quellier, S., & Gojard, S. (2016). Why are Food Practices not (More) Environmentally Friendly in France? The role of collective standards and symbolic boundaries in food practices. *Environmental Policy and Governance*, 26(2), 89-100.
- Gabel, P., Debary, O., & Becker, H. S. (2011). *Vide-greniers*. (E. Fletcher, Trad.). Grâne, France: Creaphis.
- Geiger, S. M., Fischer, D., & Schrader, U. (2018). Measuring What Matters in Sustainable Consumption: An Integrative Framework for the Selection of Relevant Behaviors. *Sustainable Development*, 26(1), 18-33.
- Haluzá-DeLay, R. (2008). A Theory of Practice for Social Movements: Environmentalism and Ecological Habitus. *Mobilizations*, 13, 205-218.
- Hertwich, E. G., & Peters, G. P. (2009). Carbon Footprint of Nations: A Global, Trade-Linked Analysis. *Environmental Science & Technology*, 43(16), 6414-6420.
<https://doi.org/10.1021/es803496a>
- Jaiswal, D., & Singh, B. (2018). Toward sustainable consumption: Investigating the determinants of green buying behaviour of Indian consumers. *BUSINESS STRATEGY & DEVELOPMENT*, 1(1), 64-73.
- Jansson, J., Nordlund, A., & Westin, K. (2017). Examining drivers of sustainable consumption: The influence of norms and opinion leadership on electric vehicle adoption in Sweden. *Journal of Cleaner Production*, 154, 176-187.
- Klabbers, J. (1990). *Forest Certification and the WTO* (Discussion paper No. 7). European Forest Institute. Consulté à l'adresse <https://www.efi.int/publications-bank/forest-certification-and-wto>
- Lahire, B. (2005). *L'homme pluriel: Les ressorts de l'action*. Armand Colin.
- Lebart, L. (1984). Correspondence analysis of graph structure. Bulletin technique du CESIA, Paris, 2, pp. 1-2.
- Lu, J.-L., & Wang, C.-Y. (2018). Investigating the impacts of air travellers' environmental knowledge on attitudes toward carbon offsetting and willingness to mitigate the environmental impacts of aviation. *Transportation Research Part D: Transport and Environment*, 59, 96-107.
- Maresca, B., & Hébel, P. (1999). L'environnement. Ce qu'en disent les Français, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Paris: La Documentation française.
- Mathé, T. (2009). Comment les consommateurs définissent-ils l'alimentation durable? CRÉDOC, Cahier de recherche, (270).
- Pagès, J. (2004). Analyse factorielle de données mixtes: principe et exemple d'application. *Montpellier SupAgro*.
- Pautard, E. (2017). L'inégale capacité des ménages à agir en faveur de l'environnement – Les acteurs économiques et l'environnement | Insee. Consulté à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3280936?sommaire=3280952>
- Pautard, E., Martin, S., Ginsburger, M., Petev, I., Rolland, A., Gauche, M., ... Boy, D. (2018). Modes de vie et pratiques environnementales des Français : Observation et statistiques. *Théma*, (03). Consulté à l'adresse <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2766/1303/modes-vie-pratiques-environnementales-francais.html>
- PlasticsEurope. (2018). *Plastics - the Facts 2017* (Plastics-the Facts). Consulté à l'adresse <https://www.plasticseurope.org/fr/resources/publications/plastics-facts-2017>

- Poumadère, M., Mays, C., Schneider, N., Bertoldo, R., Boso, A., Oltra, C., ... Espluga-Trent, J. (2015). Entre consommation durable et vie quotidienne: Les premiers balbutiements du compteur communicant en France et en Espagne. In *La sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales* (p. 403-419). Paris: Editions du CNRS. Consulté à l'adresse https://www.researchgate.net/publication/281777609_Entre_consommation_durable_et_vie_quotidienne_Les_pre-miers_balbutiements_du_compteur_communicant_en_France_et_en_Espagne
- Pruvost, G. (2015). Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste. *Sociologie du Travail*, 57(1), 81-103.
- Pruvost, G. (2016). Dépenser moins pour vivre mieux. Le cas de boulangers paysans vivant en yourte. *Revue des politiques sociales et familiales*, 123(1), 105-119.
- Reinert, M. (1983). Une méthode de classification descendante hiérarchique: application à l'analyse lexicale par contexte. *Les cahiers de l'analyse des données*, 8(2), 8., pp. 187-19.
- Renahy, N. (2005). *Les gars du coin: enquête sur une jeunesse rurale*. La Découverte.
- Romero, C. B. A., Laroche, M., Aurup, G. M., & Ferraz, S. B. (2018). Ethnicity and acculturation of environmental attitudes and behaviors: A cross-cultural study with Brazilians in Canada. *Journal of Business Research*, 82, 300-309.
- Rumpala, Y. (2009). La « consommation durable » comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation. *Revue française de science politique*, 59(5), 967-996.
- Siounandan, N., Hébel, P., & Colin, J. (2013). « Va-t-on vers une frugalité choisie ? ». CRÉDOC, Cahier de Recherche, n° 302.
- Shove, E., & Spurling, N. (2013). *Sustainable Practices: Social Theory and Climate Change*. Routledge.
- Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC). (2017, juillet 3). ministère de la Transition écologique. Consulté à l'adresse /strategie-nationale-bas-carbone-snbc
- Tavoularis, G., Hébel, P., Billmann, M., & Lelarge, C. (2015). Comment a évolué sur les deux dernières décennies la relation à la qualité pour les consommateurs français?. (). Cahier de recherche, CREDOC, N°327.
- Teixeira, A. C. R., & Sodré, J. R. (2018). Impacts of replacement of engine powered vehicles by electric vehicles on energy consumption and CO2 emissions. *Transportation Research Part D: Transport and Environment*, 59, 375-384.
- Theys, J. (2002). L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 1). h
- Van de Walle, I., Borzakian, M., & Gourdikian, F. (2009). Le tourisme durable à l'étranger ou la possibilité d'un autre voyage. *Cahier de recherche du CREDOC*, (C269). Consulté à l'adresse <https://www.credoc.fr/publications/le-tourisme-durable-a-letranger-ou-la-possibilite-dun-autre-voyage>
- Van de Walle, I., & Reinauld, C. (2010). Le tourisme durable à l'étranger : regards croisés de l'OMT, des touristes et de quelques grands offreurs. *Cahier de recherche du CREDOC*, (C278). Consulté à l'adresse <https://www.credoc.fr/publications/le-tourisme-durable-a-letranger-regards-croises-de-lomt-des-touristes-et-de-quelques-grands-offreurs>
- Yvon, F. (1990). L'analyse lexicale appliquée à des données d'enquête : état des lieux. *Cahier de recherche du CREDOC*, (C5). Consulté à l'adresse <https://www.credoc.fr/publications/lanalyse-lexicale-appliquee-a-des-donnees-denquete-etat-des-lieux>

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Chômage et environnement, des préoccupations contracycliques	21
Graphique 2 : Les recherches Google sur le mot « climat » en France ont atteint leur maximum en septembre 2018.....	21
Graphique 3 : Part de la population française estimant que l'obsolescence programmée est une réalité (par type de produit)	22
Graphique 4 : Incitation à acheter lorsqu'un produit comporte des garanties écologiques ou sociales en France entre 1992 et 2018.....	24
Graphique 5 : Achat de produits de consommation courante à visée durable en France, 1998-2018.....	25
Graphique 6 : Raison déclarée de non-achat de produits à visée durables.....	26
Graphique 7 : Achat et vente de produits d'occasion sur internet en France	27
Graphique 8 : Fréquence de la pratique du troc en France, 1994-2018.....	27
Graphique 9 : Fréquence du recours à l'avion en France en 2018.....	28
Graphique 10 : Recours au covoiturage, en tant que passager ou conducteur, au cours des 12 derniers mois	29
Graphique 11: « Si je vous dis consommation durable, à quoi pensez-vous ? »	31
Graphique 12 : Analyse factorielle réalisée sur l'ensemble des lemmes actifs	32
Graphique 13 : Typologie des consommateurs selon leurs représentations mentales.....	33
Graphique 14 : Mots les plus cités par la classe « Préservation de la planète »	34
Graphique 15 : Mots les plus cités par la classe « Modèle agricole ».....	34
Graphique 16 : Mots les plus cités par la classe « Tris et local»	34
Graphique 17 : Mots des plus cités par la classe « Energie »	35
Graphique 18 : Mots des plus cités par la classe « Dure longtemps »	35
Graphique 19 : Lemmes différents cités selon les niveaux de profession.....	36
Graphique 19 : Lemmes différents cités selon les niveaux de diplôme	37
Graphique 19 : Lemmes différents cités selon les niveaux de revenus	38
Graphique 20 : Projection des variables actives sur les axes 1 et 2	42
Graphique 21 : Projection des variables actives sur les axes 3 et 4	44
Graphique 22 : Projection des variables supplémentaires significatives (axes 3 et 4).....	46
Graphique 23 : projection des classes obtenues sur les deux premiers axes de l'AFDM.....	49
Graphique 24 : Représentation des odds-ratio pour la classe des « économes »	51
Graphique 25 : Représentation des odds-ratio pour la classe éco-habitus distinctif	51
Graphique 26 : Représentation des odds-ratio pour la classe de l'éco-habitus frugal	52
Graphique 27 : Représentation des odds-ratio pour les variables politiques.....	54
Graphique 28 : Représentation des gains d'inertie inter-clusters selon le nombre de classes	70

ANNEXES

Annexe 1 : Construction des indicateurs de la consommation durable

Indicateurs d'opinion et de représentation de la consommation durable (variables « qualitatives »)

Sensibilité environnementale

Indicateur au départ numérique, allant de 0 à 14 points. Il est ensuite découpé en 4 catégories : indifférent, faible sensibilité, sensibilité moyenne, sensibilité forte. Répondre en premier et beaucoup sont considérés comme mettant en évidence une plus grande sensibilité, d'où une valorisation à 2 points, tandis que l'engagement dans une association, plutôt que la participation à une mobilisation, est également valorisé à 2 points.

Q106 Parmi les sujets suivants, l'environnement préoccupe le plus :

- En premier : 2 points
- En second : 1 point

Q80 : Incitation à acheter si :

- Le produit présente des garanties écologiques : beaucoup (2pts), assez ou un peu (1 pt)
- Le produit est issu de l'agriculture biologique : beaucoup (2pts), assez ou un peu (1 pt)

Q116 : Lorsque achat d'équipement électrique, attention à :

- La durée de vie de l'appareil : 1 pt (plutôt)
- La possibilité de le réparer : 1 pt (plutôt)

Q146 : Avez-vous déjà participé à une mobilisation pour l'environnement : 1 point

Q145 : Etes-vous membres ou soutenez-vous une association environnementale : 2 points

Q130 : Faire du covoiturage pour améliorer l'environnement dans votre ville :

- En premier : 2 points
- En second : 1 point

Q100 Pourriez-vous devenir végétarien ? Oui : 1 point

Sensibilité aux problématiques sociales

Indicateur au départ numérique, allant de 0 à 12 points. Il est ensuite découpé en 4 catégories : indifférent, faible sensibilité, sensibilité moyenne, sensibilité forte. Répondre en premier et beaucoup sont considérés comme mettant en évidence une plus grande sensibilité, d'où une valorisation à 2 points. En revanche, la typologie des associations proposées ne permettant pas d'isoler les associations à bien « social », le critère n'appartenance à une association n'a pas pu être pris en compte.

Q106 : Parmi les sujets suivants, la pauvreté, en France ou dans le monde, préoccupe le plus :

- En premier : 2 points
- En second : 1 point

Q80 : Incitation à acheter si :

- Le produit soutient une cause humanitaire : Beaucoup (2 points) assez ou un peu (1 point)

- L'entreprise productrice est soucieuse du droit des salariés : Beaucoup (2 points) assez ou un peu (1 point)
- Le produit est issu du commerce équitable : Beaucoup (2 points) assez ou un peu (1 point)

Q115 : Incitation à acheter un vêtement si : l'entreprise est soucieuse du droit des salariés (Plutôt : 1 point)

Q116 : Incitation à acheter un appareil électronique si : l'entreprise est soucieuse du droit des salariés (Plutôt : 1 point)

Q146 : Vous êtes-vous déjà mobilisé pour :

- La solidarité (1 pt)
- Le commerce équitable (1pt)

Représentation de la consommation durable

Indicateurs de pratiques de la consommation durable (variables quantitatives)

Contrairement aux autres indicateurs, les indicateurs de pression environnementale prendront une valeur de plus en plus élevée à mesure que la pression exercée par l'individu sur l'environnement augmentera, tandis que les autres indicateurs augmentent quand les pratiques/opinions vont sous un certain angle dans le sens de la consommation durable.

Indicateur de pression environnementale : l'alimentation

Pour créer cet indicateur, qui va en croissant avec la pression environnementale, nous avons pris en compte deux aspects : l'impact en équivalent carbone²⁴ mais aussi le nombre de litres d'eau nécessaires à la production²⁵, en prenant également en compte, pour les fruits de mer et le poisson, les problèmes liés à l'exploitation des ressources naturelles. Comme les questions du questionnaire portaient sur la consommation de produits d'origine animale, les distinctions concernant les produits d'origine végétale n'ont pas pu être intégrées dans le modèle. Cependant, étant donné l'impact plus important des produits d'origine animale, notamment de viandes comme le bœuf ou le mouton, l'indicateur devrait être globalement représentatif de l'impact environnemental. Ont été également exclues la consommation de gibier et de foie gras, sur lesquelles nous n'avons pu trouver de données et qui sont, de plus, des produits consommés de façon plus marginale. L'ordre, du produit animal pesant le plus sur l'environnement à celui pesant le moins, semble donc être : viande de bœuf et de mouton (le premier plus gourmand en eau, le second plus grand émetteur en carbone), viande de porc et la charcuterie, poisson et fruits de mer (après les volailles aux niveaux des émissions pour le thon -6,1 kilo équivalent CO² contre 6,9, mais prise en compte de la pression sur les écosystèmes marins), volailles, œufs et produits laitiers. Nous avons ensuite pris en compte la fréquence à laquelle les aliments étaient consommés, avec un coefficient allant de 1 pour une consommation quotidienne à 0,2 pour une consommation moins de 2 fois par mois²⁶. Si bien que nous obtenons finalement un indicateur numérique variant entre 0 et 55.

De la viande de bœuf ou de veau :

²⁴ En utilisant les données disponibles ici, en tonnes équivalent carbone par kilo produit <http://www.greeneatz.com/foods-carbon-footprint.html>

²⁵ En utilisant les données suivantes, en litres d'eau par kilo produit : <http://waterfootprint.org/en/water-footprint/product-water-footprint/water-footprint-crop-and-animal-products/>

²⁶ Tous les jours ou presque a un coefficient de 1 ; 2 à trois fois par semaine de 0,7 ; 1 fois par semaine de 0,3 ; Deux à trois par mois de 0,2 ; Moins souvent de 0,1.

Consommer durable est-il un acte de distinction ?
Représentations, pratiques et impacts écologiques réels au regard des dynamiques sociales

- Tous les jours ou presque : 10 points
- 2 à 3 fois par semaine : 7 points
- 1 fois par semaine : 3 points
- 2 à 3 fois par mois : 2 pts
- Moins souvent : 1 pt
- Jamais : 0 pt

De la viande de mouton ou d'agneau :

- Tous les jours ou presque : 10 points
- 2 à 3 fois par semaine : 7 points
- 1 fois par semaine : 3 points
- 2 à 3 fois par mois : 2 points
- Moins souvent : 1 pt
- Jamais : 0

De la viande de porc :

- Tous les jours ou presque : 7 points
- 2 à 3 fois par semaine : 4,9 points
- 1 fois par semaine : 2,1 points
- 2 à 3 fois par mois : 2 points
- Moins souvent : 0,7 pt
- Jamais : 0 pt

De la charcuterie :

- Tous les jours ou presque : 7 points
- 2 à 3 fois par semaine : 4,9 points
- 1 fois par semaine : 2,1 pts
- 2 à 3 fois par mois : 1,4
- Moins souvent : 0,7 pt
- Jamais : 0 pt

Des volailles :

- Tous les jours ou presque : 4 points
- 2 à 3 fois par semaine : 2,8 points
- 1 fois par semaine : 1,2 pts
- 2 à 3 fois par mois : 0,8 pts
- Moins souvent : 0,4 pt
- Jamais : 0 pt

Du poisson et des fruits de mer :

- Tous les jours ou presque : 6 points
- 2 à 3 fois par semaine : 4,2 points
- 1 fois par semaine : 1,8 pts
- 2 à 3 fois par mois : 1,2 pts
- Moins souvent : 0,6 pt
- Jamais : 0 pt

Du lait ou des produits laitiers :

- Tous les jours ou presque : 3 points
- 2 à 3 fois par semaine : 2,1 points
- 1 fois par semaine : 0,9 pts
- 2 à 3 fois par mois : 0,6 pts
- Moins souvent : 0,3 pt
- Jamais : 0 pt

Des œufs :

- Tous les jours ou presque : 3 points
- 2 à 3 fois par semaine : 2,1 points
- 1 fois par semaine : 0,9 pts
- 2 à 3 fois par mois : 0,6 pts
- Moins souvent : 0,3 pt
- Jamais : 0 pt

Des plats cuisinés contenant de la viande :

- Tous les jours ou presque : 5 points
- 2 à 3 fois par semaine : 3,5 points
- 1 fois par semaine : 1,5 pts
- 2 à 3 fois par mois : 1 pt
- Moins souvent : 0,5 pt
- Jamais : 0 pt

Indicateur de pression environnementale : la mobilité

L'enquête « Tendances de consommation » ne permet pas de retracer l'ensemble de la mobilité de ses enquêtés, ce qui ne constitue pas non plus son objectif principal. Cependant, elle permet de tracer quelques grandes lignes en matière de mobilité, nous permettant une évaluation simplifiée sur la pression environnementale liée aux transports. Pour cela, nous avons dû faire quelques suppositions :

- Avoir conduit une voiture et ne pas utiliser les transports en commun a été mis en équivalence avec utiliser la voiture au quotidien
- Conduire une voiture et utiliser les transports en commun a été considéré comme une situation intermédiaire, modulée en fonction de la fréquence d'usage des transports en commun
- Le choix a été fait de pénaliser fortement les voyages en avion car, si le transport aérien représente 13% des émissions liées aux transports, c'est en raison du fait que près de 70% de la population ne prend pas du tout l'avion au cours de l'année (Enquête tendances de consommation 2018). Les émissions liées au transport aérien par passager et surtout par voyage (puisque l'on prend l'avion en général sur de plus longues distances) sont, elles, beaucoup plus élevées.

On obtient finalement un indicateur variant entre 0 et 25.

Q124 : Depuis le 1^e janvier 2018, avez-vous conduit une voiture : Oui (2 pts)

Q125 : S'agissait-il :

- D'une voiture électrique (-4 pts)
- D'une voiture diesel
- D'une voiture à essence
- D'une voiture hybride (-2 pt)

Q126 : Depuis le 1^e janvier 2018, avez-vous utilisé les transports en commun : Non (+ 6 pts)

Q127 : A quelle fréquence :

- Presque tous les jours (+2 pts)
- Au moins une fois par semaine (+1 pts)
- Au moins une fois par mois (+1 pt)
- Moins souvent

Q131 : Au cours des douze derniers mois, combien de fois avez-vous pris l'avion, en ne comptant que les allers et hors trajets professionnels ?

- Aucune fois
- Une seule fois (+3 points)
- Deux fois (+6 points)
- Trois fois ou plus (+15 points)

Indicateur de pression environnementale : logement et équipement

Comme pour la mobilité, l'enquête « Tendances de consommation » 2018 permet de construire un indicateur simplifié, mais néanmoins utilisable, des dépenses énergétiques liées au logement et à l'équipement. Si nous ne disposons pas d'information sur le type de chauffage ou l'isolation des logements, nous connaissons le nombre de personnes par foyer, la facture énergétique par personne diminuant avec le nombre de personnes dans un logement, par économies d'échelle, ainsi que le caractère renouvelable de l'électricité utilisée (soit par production domestique, soit par garantie dans le contrat avec le fournisseur d'énergie). Quant aux équipements, nous prenons en compte d'impact environnemental d'équipements numériques (ordinateur, de la tablette et du smartphone), seuls équipements étudiés dans l'enquête. Ces équipements font, en effet, partie, avec le reste de l'électroménager, notamment les plus gros éléments, des produits dont la production a un impact environnemental important (240 kg de combustibles fossiles, 22 kg de produits chimiques et 1,5t d'eau ou un ordinateur²⁷), donc dont l'allongement de la durée de vie peut permettre de réduire l'impact environnemental, mais aussi dont l'utilisation est gourmande en énergie, à travers notamment les infrastructures numériques. Ainsi, en 2017, le secteur informatique représentait environ 7% de la consommation mondiale d'électricité, en faisant un secteur dont la pollution est équivalente globalement à celle du secteur de l'aviation (mais de façon moins intensive si on ramène au nombre d'utilisateurs)²⁸. Plus de la moitié de cette pollution est due aux infrastructures, et notamment les data centers, face cachée de la dématérialisation des données. Cependant, 47% est le fait des équipements des consommateurs²⁹. Nous avons donc utilisé le type et le nombre d'appareils, les moyens d'acquisition ainsi que la fréquence d'utilisation. On obtient ainsi un indicateur prenant théoriquement des valeurs entre -12 et +32 points.

NPERS : Nombre de personnes dans le foyer :

- 1 personne (+6 pts)
- 2 personnes (+ 3 pts)
- 3 personnes ou plus (+1 pt)

Q134 : Produisez-vous vous-même de l'électricité, que ce soit par panneaux solaires, éolienne, géothermie... : Oui (-10 pts)

Q 135 : Votre contrat auprès de votre fournisseur d'énergie garantit-il une part minimum d'énergie issue de sources renouvelables : Oui (-3 pts)

Q 71 : Disposez-vous personnellement :

- D'un téléphone mobile qui n'est pas un smartphone (+1 pt)
- D'un smartphone (+2 pts)
- D'une tablette tactile (+3 pts)

Q72 : Avez-vous un micro-ordinateur à votre domicile :

- Oui, un seul (+4 pts)

²⁷ <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-face-cachee-numerique.pdf>, page 6

²⁸ <https://www.greenpeace.fr/il-est-temps-de-renouveler-internet/>

²⁹ <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-face-cachee-numerique.pdf> p4-5

*Consommer durable est-il un acte de distinction ?
Représentations, pratiques et impacts écologiques réels au regard des dynamiques sociales*

- Oui, plusieurs (+6 pts)

Q74 : A quelle fréquence vous connectez-vous vous-même à Internet, quel que soit le mode ou le lieu de connexion, y compris sur un téléphone mobile :

- Tous les jours ou presque (+2 pts)
- Une à deux fois par semaine ou plus rarement (+2 pts)

Q76 : combien d'heures par semaine utilisez-vous sur internet ?

- N'utilise pas internet
- Petit internaute (+ 2 pts)
- Moyen internaute (+3 pts)
- Grand internaute (+4 pts)

Q175 : Combien d'heures par semaine regardez-vous la télévision sur un poste de télévision ?

- Ne regarde pas la télévision
- Petit(+1 pt)
- Moyen (+1 pt)
- Grand (+2 pts)

Q132 : Avez-vous acheté un ordinateur :

- Neuf (+4 pts)
- D'occasion (-1 pt)
- Loué(-1 pt)
- Emprunté (-1 pt)

Les « petits gestes » de consommation durable

Indicateur numérique entre -28 et 28 : plus on a de point, plus l'on pratique de « petits gestes » associés à la consommation durable. Des points négatifs ont été ajoutés pour cet indicateur en raison de l'existence de « petits gestes » ayant un effet néfaste et pouvant ainsi être facilement modifiés, comme par exemple ne pas jeter ou abandonner mais plutôt revendre ou donner des objets non ou n'a plus d'usage. Le refus d'engagement s'est également vu attribuer une note négative, comme déclarer que les consommateurs ne doivent pas prendre en charge les questions liées à l'environnement, ou ne privilégier aucun des critères environnementaux présentés à la question 118. Pour l'achat neuf ou l'abandon, les points ont été déterminés par rapport à l'impact environnemental potentiel de la catégorie de produit (un vélo contient ainsi plus de matières premières, notamment non renouvelable qu'un livre par exemple, et abandonner un ordinateur, contenant un certain nombre de métaux rares, constitue une perte en ressources).

Q136 : Les consommateurs doivent prendre en charge les questions liées à l'environnement : Non (-2 pts)

Q91 : Attention à l'étiquette énergétique lors de l'achat d'un appareil électroménager : Oui (1 pt)

Q101 : Avez-vous limité votre consommation de viande en par rapport à 2017 ? Oui (2 pts)

Q118 : Critère privilégié lors d'achats alimentaires : Aucun d'entre eux (-2 pts)

Q111 : Avez-vous acheté depuis le 1er janvier 2018 :

- Des produits issus de l'agriculture biologique (1 pt)
- Des produits biodégradables pour le ménage (1 pt)
- Des éco-recharges (1 pt)
- Du papier recyclé (1 pt)
- Des ampoules à économie d'énergie (1 pt)

Q132 : Avez-vous acheté depuis le 1^{er} janvier 2018 :

Consommer durable est-il un acte de distinction ?
Représentations, pratiques et impacts écologiques réels au regard des dynamiques sociales

- Un vélo : neuf (-2 pt), d'occasion (1 pt), loué (1pt), emprunté (1 pt)
- Un livre : neuf (-1 pt), d'occasion (1 pt), loué (1pt), emprunté (1 pt)
- Un article de sport : neuf (-2 pt), d'occasion (1 pt), loué (1pt), emprunté (1 pt)
- Un objet de décoration : neuf (-1 pt), d'occasion (1 pt), loué (1pt), emprunté (1 pt)
- Du matériel de bricolage : neuf (-2 pt), d'occasion (1 pt), loué (1pt), emprunté (1 pt)
- Du matériel de jardinage : neuf (-2 pt), d'occasion (1 pt), loué (1pt), emprunté (1 pt)
- Un vêtement d'enfant : neuf (-1 pt), d'occasion (1 pt), loué (1pt), emprunté (1 pt)

Q133 : Depuis le 1^{er} janvier 2018, avez-vous jeté ou abandonné :

- Un vélo (-2 pts)
- Un livre (-1 pt)
- Un dvd (-1 pt)
- Un ordinateur (-3 pt)
- Un article de sport (-1 pt)
- Un objet de décoration (-1 pt)
- Du matériel de bricolage (-2 pts)
- Du matériel de jardinage (-2 pts)
- Un vêtement d'enfant (-1 pt)

Q186 : Avez-vous un jardin où vous cultivez des fruits ou des légumes : Oui (1 pt)

Pratiques et déclarations distinctives

Cet indicateur vise à isoler les individus ayant des pratiques ou qui déclarent avoir des pratiques « distinctives ». Cet aspect distinctif se situe dans le cadre bourdieusien, et plus spécifiquement dans le cadre de l'innovation des classes supérieures en vue de se distinguer, notamment des classes moyennes. Les trois critères utilisés pour sélectionner les variables pour cet indicateur sont :

- Le caractère récent du produit ou du terme, et donc leur potentiel distinctif (produits biodégradables pour le ménage, produits en vrac, pour le terme de « circuit-court » et de « fléxitarien »)
- Son prix (pour les vêtements issus de l'agriculture bio)
- La déconnexion de la logique économique au profit de la logique environnementale (pour le covoiturage)

Pour ce qui est du poids de chaque variable, un poids plus important a été donné au fait d'être fléxitarien, végétarien, végétalien ou vegan, car ces pratiques impliquent, au moins en théorie, un engagement au quotidien. L'indicateur varie ainsi entre 0 et 7.

Q80 : Incitation à acheter si : le produit est issu d'un circuit-court (Beaucoup : 1 pt)

Q99 : Etes-vous : fléxitarien, végétarien, végétalien ou vegan (2 pts)

Q111 : Depuis le 1^e janvier 2018, avez-vous acheté :

- Des produits biodégradables pour le ménage (1 pt)
- Des produits en vrac (1 pt)

Q115 : Le critère suivant vous incite-t-il à acheter un vêtement : le tissu est issu de l'agriculture biologique (1 pt)

Q128 : Principale raison pour faire du covoiturage : améliorer l'environnement de ma ville (1 pt)

Pratiques collaboratives

Le terme de consommation collaborative a été forgé en 1978 par Felson et Spaeth, mais il ne s'est propagé qu'à partir des années 2010, lorsque Bostman et Rogers (2011) vont identifier comme tels les « comportements de consommation centrés sur l'accès, la mise en commun et le partage de biens et de services ». Bien que l'impact environnemental certaines d'entre elles (notamment le covoiturage) ne soit pas avéré, les pratiques dites « collaboratives », particulièrement celles liées à des

*Consommer durable est-il un acte de distinction ?
Représentations, pratiques et impacts écologiques réels au regard des dynamiques sociales*

plateformes collaboratives, sont largement considérées comme partie intégrante de la consommation durable. C'est pourquoi nous les intégrerons comme un indicateur à part dans l'analyse. En donnant plus de poids aux pratiques plus contraignantes (en termes de changement d'habitudes ou d'importance dans la vie quotidienne), on obtient un indicateur entre 0 et 30 points.

Q119 : Avez-vous déjà acheté un produit d'occasion par internet : Oui (1pt)

Q121 : Avez-vous déjà vendu un produit d'occasion par internet : Oui (1 pt)

COVOIT : Depuis le 1^e janvier 2018, avez-vous participé à un trajet en covoiturage ? Oui (1pt)

Q129 : Combien de fois avez-vous participez en covoiturage au cours des 12 derniers mois : si dans les 50% les plus actifs (+1 pt), si dans les 15% les plus actifs (+2pts)

Q133 : Depuis le 1^e janvier 2018, avez-vous troqués :

- Un vélo (2pt)
- Un livre (1pt)
- Un Dvd (1pt)
- Un ordinateur (3 pt)
- Un article de sport(1 pt)
- Un objet de décoration (1 pt)
- Du matériel de bricolage (2 pt)
- Du matériel de jardinage (2 pt)
- Un vêtement d'enfant (1 pt)

Q121 : Vous arrive-t-il de faire du troc :

- Régulièrement (3 points)
- De temps en temps (2 points)
- Rarement (1 point)

Q 137 +138: Au cours des 12 derniers mois, avez-vous loué ou échangé un logement avec un particulier, en tant que :

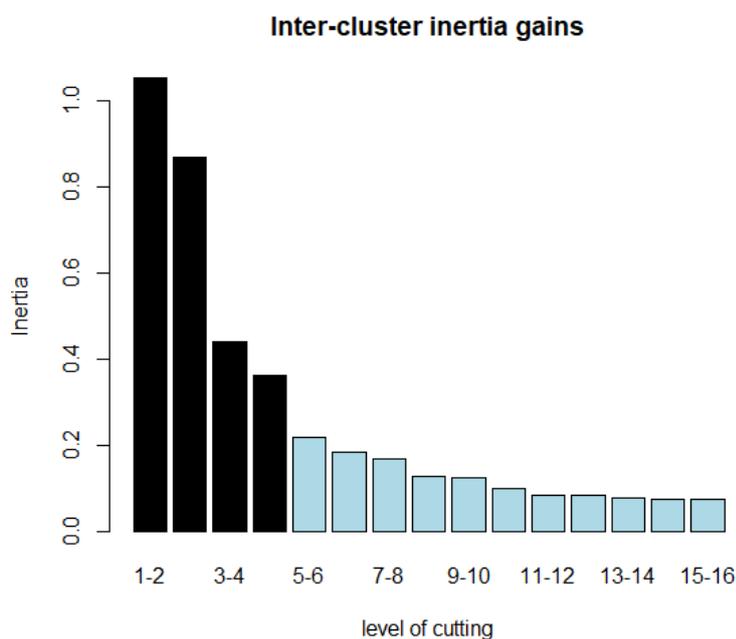
- Locataire (1 pt)
- Loueur (1 pt)
- Prêteur, logement secondaire (2 pt)
- Prêteur, logement principal (3 pt)

Q140 : S'agissait-il d'un échange ou d'une location :

- De courte durée (moins d'un mois) (1 pt)
- De longue durée (plus d'un mois) (2 pt)

Annexe 2 : Classification ascendante hiérarchique (CAH)

Graphique 30 : Représentation des gains d'inertie inter-clusters selon le nombre de classes



Annexe 3 : Résultats des régressions multinomiales

Regroupements réalisés pour les régressions multinomiales :

- Employés et ouvriers
- Hauts revenus et catégories aisées ont été rassemblés dans les « catégories aisées »
- Catégories modestes et catégories pauvres ont été rassemblées dans les « catégories modestes »
- Les électeurs du PS et de LREM
- Les 18-24 ans et les 25-34
- Les 35-44, les 45-54 ans et les 55-64 ans
- Dans le premier modèle uniquement, tous les niveaux de diplôme inférieurs ou égaux au baccalauréat ont été rassemblés

Les pages suivantes présentent les résultats précis des deux modèles de régression multinomiales présentés dans ce travail. Sont présentés d'abord les rapports de côtes, ou *odds-ratio*, permettant d'évaluer l'effet de l'appartenance à une modalité sur les chances d'appartenir à une classe différente de la classe de référence. Puis les résultats bruts de chaque régression, en ne gardant que les coefficients significatifs au seuil de 10%, sont présentés, ainsi que quelques statistiques d'ajustement du modèle, permettant d'évaluer sa pertinence statistique.

Rappel des classes :

- Classe 2 : les « économes » (sans objectif de durabilité)
- Classe 4 : éco-habitus distinctif et consumériste (gestes mais empreinte élevée)
- Classe 5 : éco-habitus frugal et engagé (gestes et empreinte écologique diminuée)

Modèle 1 : Résultats détaillés -modèle avec variables socio-démographiques

Estimation du rapport de côtes (odds-ratio)				
Modalités	Classe	Estimation	Intervalle à 87,5%	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, agriculteurs vs Ouvriers et employés	2	1,763	1,005	3,090
Cadres et professions intellectuelles supérieures vs Ouvriers et employés	5	0,585	0,322	1,065
Professions intermédiaires vs Ouvriers et employés	5	1,819	1,237	2,676
Catégories aisées vs Classes moyennes inférieures	5	0,518	0,324	0,829
Catégories modestes vs Classes moyennes inférieures	2	1,665	1,171	2,368
Catégories modestes vs Classes moyennes inférieures	5	1,603	1,081	2,377
Classes moyennes supérieures vs Classes moyennes inférieures	4	1,849	1,252	2,731
Bac+2 ou +3 vs Diplôme <= bac	2	0,477	0,319	0,713
Bac+2 ou +3 vs Diplôme <= bac	4	3,121	2,148	4,536
Bac+2 ou +3 vs Diplôme <= bac	5	1,818	1,271	2,601
Bac+5 et plus vs Diplôme <= bac	2	0,486	0,261	0,906
Bac+5 et plus vs Diplôme <= bac	4	3,478	2,128	5,682
Bac+5 et plus vs Diplôme <= bac	5	1,905	1,109	3,273
18-34 ans vs 35-64 ans	2	0,587	0,399	0,863
18-34 ans vs 35-64 ans	4	1,813	1,306	2,515
65 ans et plus vs 35-64 ans	2	1,722	1,255	2,363
65 ans et plus vs 35-64 ans	5	1,808	1,275	2,564

Note de lecture : Une personne de plus de 65 ans avait 1,8 fois plus de chances (entre 1,3 et 2,5 fois à 87,5%) d'appartenir à la classe 5, l'éco-habitus frugal et engagé, plutôt qu'à la classe 3, classe « moyenne », qu'une personne ayant entre 35 et 64 ans.

N'ont été conservés que les rapports de cote significativement (au seuil de 12,5%) supérieurs ou inférieurs à 1

Statistiques d'ajustement du modèle		
-------------------------------------	--	--

	Constante uniquement	Constante et Covariables
<u>Log-vraisemblance</u> : -2 Log L	2550.432	2345.876

Note de lecture : les coefficients de la régression sont obtenus par la méthode du maximum de vraisemblance. Plus la log-vraisemblance (-2Log L) est faible, plus le pouvoir explicatif du modèle est grand. La comparaison avec le modèle avec constant uniquement permet d'estimer l'effet de l'addition de variables explicatives dans le modèle

Part de la variance expliquée : R² 0,18 R² ajusté 0,20

*Consommer durable est-il un acte de distinction ?
Représentations, pratiques et impacts écologiques réels au regard des dynamiques sociales*

Test de significativité du modèle

Rapport de vraisemblance	***
Score	***
Wald	***

Test de significativité des variables explicatives

Catégories socio-professionnelles	*
Revenu (par tranches)	***
Niveau de diplôme	***
Tranche d'âge	***

*Seuils de significativité : *** 0,1%, ** 1%, * 5%, . 10%*

Estimation des coefficients (et p-values)
--

Paramètre	Classe	Estimation	Erreur type	Significativité
Constante 1	2	-1,2192	0,1655	***
Constante 2	4	-0,9670	0,1619	***
Constante 3	5	-1,0214	0,1613	***
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, agriculteurs	2	0,5087	0,2785	.
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5	-0,5872	0,2785	*
Professions intermédiaires	5	0,5469	0,1921	**
Catégories aisées	5	-0,5569	0,2276	*
Catégories modestes	2	0,5769	0,1763	**
Catégories modestes	5	0,5718	0,1996	**
Classes moyennes supérieures	4	0,5080	0,1815	**
Bac+2 ou +3	4	0,3433	0,1373	*
Bac+5 et plus	4	0,4515	0,1822	*
18-34 ans	2	-0,5365	0,1629	**
18-34 ans	4	0,4954	0,1456	**
18-34 ans	5	-0,2916	0,1552	.
65 ans et plus	2	0,5401	0,1404	***
65 ans et plus	4	-0,3961	0,1760	*
65 ans et plus	5	0,4420	0,1498	**

Situation de référence : Ouvrier ou employé ayant entre 35 et 64 ans, appartenant aux classes moyennes inférieures, ayant un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat

Seuils de significativité : *** 0,1%, ** 1%, * 5%, . 10%

Modèle 2 : Résultats détaillés – modèle avec variables socio-démographiques et variables politiques

Estimation du rapport de côtes (odds-ratio)				
Modalités	Classe	Estimation	Intervalle à 87,5%	
Cadres et professions intellectuelles supérieures vs Ouvriers et employés	5	0,460	0,246	0,859
Professions intermédiaires vs Ouvriers et employés	5	1,472	0,977	2,218
Catégories aisées vs Classes moyennes inférieures	5	0,514	0,315	0,841
Catégories modestes vs Classes moyennes inférieures	2	1,644	1,142	2,365
Catégories modestes vs Classes moyennes inférieures	5	1,621	1,068	2,458
Classes moyennes supérieures vs Classes moyennes inférieures	4	1,956	1,308	2,925
Bac+2 ou +3 vs CAP/BEP	2	0,386	0,242	0,616
Bac+2 ou +3 vs CAP/BEP	4	3,382	1,949	5,867
Bac+2 ou +3 vs CAP/BEP	5	1,727	1,061	2,810
Bac+5 et plus vs CAP/BEP	2	0,396	0,201	0,781
Bac+5 et plus vs CAP/BEP	4	3,637	1,904	6,947
Baccalauréat vs CAP/BEP	2	0,530	0,353	0,797
18-34 ans vs 35-64 ans	2	0,662	0,446	0,982
18-34 ans vs 35-64 ans	4	1,895	1,343	2,673
65 ans et plus vs 35-64 ans	2	1,718	1,229	2,401
65 ans et plus vs 35-64 ans	5	2,355	1,607	3,452
EELV vs LR	5	2,996	1,386	6,480
FI vs LR	4	2,519	1,212	5,235
FI vs LR	5	3,832	1,860	7,892
Mobilisation pour une cause vs Pas de mobilisation	2	1,415	1,055	1,897
Mobilisation pour une cause vs Pas de mobilisation	4	2,925	2,096	4,083
Mobilisation pour une cause vs Pas de mobilisation	5	3,684	2,615	5,188

Note de lecture : s'être déjà mobilisé pour une cause multiplie par 3,7 (entre 2,6 et 5,2 fois à 87,5%) les chances d'appartenir à la classe 5, celle de l'éco-habitus, plutôt que d'appartenir à la classe « moyenne » en termes de durabilité.

N'ont été conservés que les rapports de cote significativement (au seuil de 12,5%) supérieurs ou inférieurs à 1

Statistiques d'ajustement du modèle
--

	Constante uniquement	Constante et Covariables
Log-vraisemblance :	2550,432	2238,279
-2 Log L		

Note de lecture : les coefficients de la régression sont obtenus par la méthode du maximum de vraisemblance. Plus la log-vraisemblance (-2Log L) est faible, plus le pouvoir explicatif du modèle est grand. La comparaison avec le modèle avec constant uniquement permet d'estimer l'effet de l'addition de variables explicatives dans le modèle

Part de la variable expliquée : R² 0,27 R² ajusté 0,29

Test de significativité du modèle

Rapport de vraisemblance	***
Score	***
Wald	***

Test de significativité des variables explicatives

Catégorie socio-professionnelle	*
Revenu	**
Niveau de diplôme	***
Tranche d'âge	***
Identification à un parti	*
Mobilisation pour une cause	***

*Seuils de significativité : *** 0,1%, ** 1%, * 5%, . 10%*

Estimation des coefficients (et p-value)

	Classe	Estimation	Erreur type	Significativité
Constante 1	2	-0,8403	0,1985	***
Constante 2	4	-1,2817	0,2591	***
Constante 3	5	-1,0329	0,2152	***
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, agriculteurs	2	0,4863	0,2834	.
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5	-0,7070	0,2881	*
Professions intermédiaires	5	0,4554	0,2014	*
Catégories aisées	5	-0,5938	0,2402	*
Catégories modestes	2	0,5640	0,1810	**
Catégories modestes	5	0,5537	0,2097	**
Classes moyennes supérieures	4	0,5008	0,1877	**

*Consommer durable est-il un acte de distinction ?
Représentations, pratiques et impacts écologiques réels au regard des dynamiques sociales*

	Classe	Estimation	Erreur type	Significativité
Bac+2 ou +3	2	-0,5564	0,2361	*
Bac+2 ou +3	4	0,6374	0,2511	*
Bac+5 et plus	4	0,7101	0,3010	*
Baccalauréat	5	-0,5213	0,2350	*
Sans diplôme, CEP, Brevet	2	0,5346	0,2386	*
18-34 ans	2	-0,4558	0,1689	**
18-34 ans	4	0,4975	0,1553	*
18-34 ans	5	-0,3564	0,1659	*
65 ans et plus	2	0,4985	0,1494	***
65 ans et plus	4	-0,3560	0,1867	.
65 ans et plus	5	0,6066	0,1652	***
EELV	5	0,6929	0,3027	*
FI	4	0,6431	0,2707	*
FI	5	0,9389	0,2654	***
PS ou LREM	5	-0,4990	0,2257	*
Mobilisation pour une cause	2	0,1734	0,0957	.
Mobilisation pour une cause	4	0,5367	0,1087	***
Mobilisation pour une cause	5	0,6520	0,1116	***

Situation de référence : un ouvrier ou employé, possédant un CAP ou un BEP, ayant entre 35 et 64 ans, ne s'étant jamais mobilisé pour une cause, s'identifiant aux Républicains et appartenant aux classes moyennes inférieures

Seuils de significativité : *** 0,1%, ** 1%, * 5%, . 10%